

# INTERREG 2014-2020 EN FRANCE

Comment la coopération Interreg  
répond-elle aux enjeux territoriaux ?  
Réalisations et plus-value.



Novembre 2025



## INTRODUCTION

<b>CHAPITRE 1</b>		
<b>THÉMATIQUES ET ACTEURS IMPLIQUÉS</b>		<b>11</b>
1.1. LES CHAMPS THÉMATIQUES COUVERTS PAR LES PROGRAMMES INTERREG		12
1.2. LES FINANCEMENTS FEDER OBTENUS PAR LES PARTENAIRES FRANÇAIS DANS INTERREG		16
1.3. LA DYNAMIQUE DE COOPÉRATION FRANÇAISE AU SEIN DES DIFFÉRENTS TERRITOIRES INTERREG		22
1.4. LA COMPOSITION DES PARTENARIATS DE COOPÉRATION		26
1.5. LES BÉNÉFICIAIRES DE LA COOPÉRATION INTERREG		32
1.6. LOCALISATION GÉOGRAPHIQUE DES PARTENAIRES FRANÇAIS AUX PROJETS CTE		44

<b>CHAPITRE 2</b>		
<b>L'APPORT DE LA COOPÉRATION INTERREG POUR LES TERRITOIRES FRANÇAIS</b>		<b>55</b>

2.1. INTRODUCTION		56
2.2. ANALYSE DE L'APPORT DE LA COOPÉRATION PAR GRANDE THÉMATIQUE		60
Objectif Thématique 1 Recherche-Innovation		61
Objectif Thématique 2 Numérique - TIC		64
Objectif Thématique 3 Compétitivité des PME		65
Objectif Thématique 4 Transition énergétique		68
Objectif Thématique 5 Climat		71
Objectif Thématique 6 Environnement		75
Objectif Thématique 7 Transports		81
Objectif Thématique 8 Emploi		84
Objectif Thématique 9 Inclusion sociale		87
Objectif Thématique 10 Formation		89
Objectif Thématique 11 Gouvernance		92
<b>FICHES PROJETS</b>		<b>96</b>



## Interreg, une opportunité pour apporter de nouvelles réponses aux enjeux des territoires

**Tester de nouvelles solutions pour réduire les pics de chaleur en milieu urbain, réduire l'empreinte environnementale des produits agroalimentaires méditerranéens, réutiliser les algues envahissantes des sargasses comme matière première, optimiser la logistique pour les ports de la Méditerranée, expérimenter une crèche transfrontalière pour favoriser le bilinguisme dès le plus jeune âge ou encore développement d'un programme binational de formation sur les questions énergétiques.**

Ces initiatives ont vu le jour grâce à des coopérations entre territoires de différents États membres rendues possibles grâce aux programmes de coopération territoriale européenne, appelés également Interreg. Ces programmes donnent la possibilité de tester, d'expérimenter de nouvelles solutions ou de développer des outils conjoints pour répondre à des enjeux territoriaux communs.

Acteurs publics ou privés issus de territoires urbains ou ruraux peuvent ainsi s'associer pour répondre à un problème partagé : transition énergétique et écologique, développement des compétences et de l'économie, inclusion sociale ou encore tourisme durable...

Tous les États membres de l'UE sont impliqués dans ces programmes Interreg : qu'ils soient transfrontaliers autour d'une ou plusieurs frontières communes, transnationaux représentant des espaces plus vastes partageant des caractéristiques communes, interrégionaux ou encore ultrapériphériques. **Tous les États et Régions d'Europe ont la possibilité de participer à des projets de coopération avec d'autres États.**

## Une enveloppe de PLUS DE trois milliards d'euros de FédéR pour les programmes interreg France

Pour la période 2014-2020, la France participe à 23 programmes Interreg, représentant 3,021 milliards d'euros de FEDER.

Ce document analyse plus précisément la **coopération Interreg en France** : la répartition thématique des projets de coopération Interreg, l'origine géographique des partenaires, la nature des bénéficiaires et l'origine géographique des partenaires français intégrés dans les projets de coopération. La seconde partie de ce bilan se concentre sur la **plus-value de la coopération** dans les différents champs d'intervention des projets Interreg.

Un recueil en annexe permet quant à lui de découvrir 30 projets de coopération qui ont fait bouger les lignes.



Ce bilan met notamment en valeur quelques points clés :

- Si les 23 programmes Interreg auxquels la France participe montre une grande diversité de domaines et d'intervention, la **Recherche et innovation et l'environnement** sont les deux principales thématiques financées entre 2014 et 2020.
- Les participants français aux programmes Interreg bénéficient en moyenne entre 120 000 et 300 000 euros par projet. Les deux principaux types de bénéficiaires des projets Interreg sont les **centres d'enseignement supérieur et de recherche et les autorités publiques locales**.
- Parmi les autorités publiques locales, ce sont les intercommunalités qui arrivent en tête des bénéficiaires.
- Les PME et les grandes entreprises représentent quant à elle 8,3 % des bénéficiaires des programmes Interreg France. Parmi elles, ce sont notamment les entreprises de moins de 49 salariés qui sont les plus impliquées dans les programmes Interreg.

## Les programmes Interreg au service de la stratégie Europe 2020

La coopération territoriale européenne est intégrée à la **politique de cohésion** qui a pour vocation de renforcer la cohésion économique et sociale dans l'Union européenne en réduisant les déséquilibres entre ses régions.

Cette politique de cohésion s'organise autour de deux objectifs principaux :

- l'investissement pour la **croissance et l'emploi** en vue de consolider le marché du travail et les économies régionales via 3 fonds européens (Feder, FSE, Fonds de cohésion)
- la **coopération territoriale européenne** appelée également Interreg qui vise à soutenir la cohésion dans l'Union européenne grâce à la coopération transfrontalière, transnationale et interrégionale (Feder).

La politique de cohésion et donc Interreg contribuent à la mise en œuvre de la **Stratégie Europe 2020 pour la croissance et l'emploi**<sup>1</sup> qui a succédé à la stratégie de Lisbonne. Elle crée les conditions d'une **croissance intelligente, durable et inclusive** en définissant des objectifs à atteindre d'ici 2020 en termes de taux d'emploi, de part du PIB consacré à la R&D, d'émission de gaz à effet de serre, de développement des énergies renouvelables, d'efficacité énergétique, de taux de décrochage scolaire, de part de diplômés ou encore de réduction de la pauvreté. <https://www.europe-en-france.gouv.fr/fr/infographies/infographie-objectifs-strategie-europe-2020>

---

1 Cette stratégie Europe 2020 a été adoptée en 2010 par les États membres.

# La France participe à 23 programmes Interreg

La part du budget de la politique de cohésion alloué à l'objectif de coopération territoriale européenne a légèrement augmenté par rapport à 2007-2013, passant de 2,52 % à 2,75 %. À l'échelle de toute l'UE, Interreg dispose d'un budget de **8,9 milliards d'euros de FEDER pour toute l'Union européenne**.

La **collaboration entre acteurs de différents États membres** est au cœur de la logique Interreg puis qu'il est essentiel d'avoir des partenaires de différents pays pour monter un projet.



Infographie Europe en France

Parmi les 23 programmes auxquels la France participe, **13 sont gérés par une autorité de gestion française**, qui peut être :

- une région (Hauts-de-France (ex-Nord-Pas-de-Calais), Auvergne-Rhône-Alpes (ex-Rhône-Alpes), Provence-Alpes Côte d'Azur, Bourgogne-Franche-Comté, Grand Est, Guadeloupe)
- l'Agence nationale de la cohésion des territoires pour le programme URBACT.

Par ailleurs, afin de représenter les intérêts français au sein de chaque programme auquel elle participe, la France a fait le choix d'identifier une **autorité nationale** qui **coordonne la position française**, représente la délégation française au sein des comités de suivi des programmes, assure l'animation des appels à projets auprès des bénéficiaires français éligibles, et coordonne le contrôle de premier niveau des partenaires français.

**Toutes les Régions françaises contribuent à la gouvernance des programmes**, que ce soit en qualité d'autorité de gestion, d'autorité nationale ou de point de contact régional.



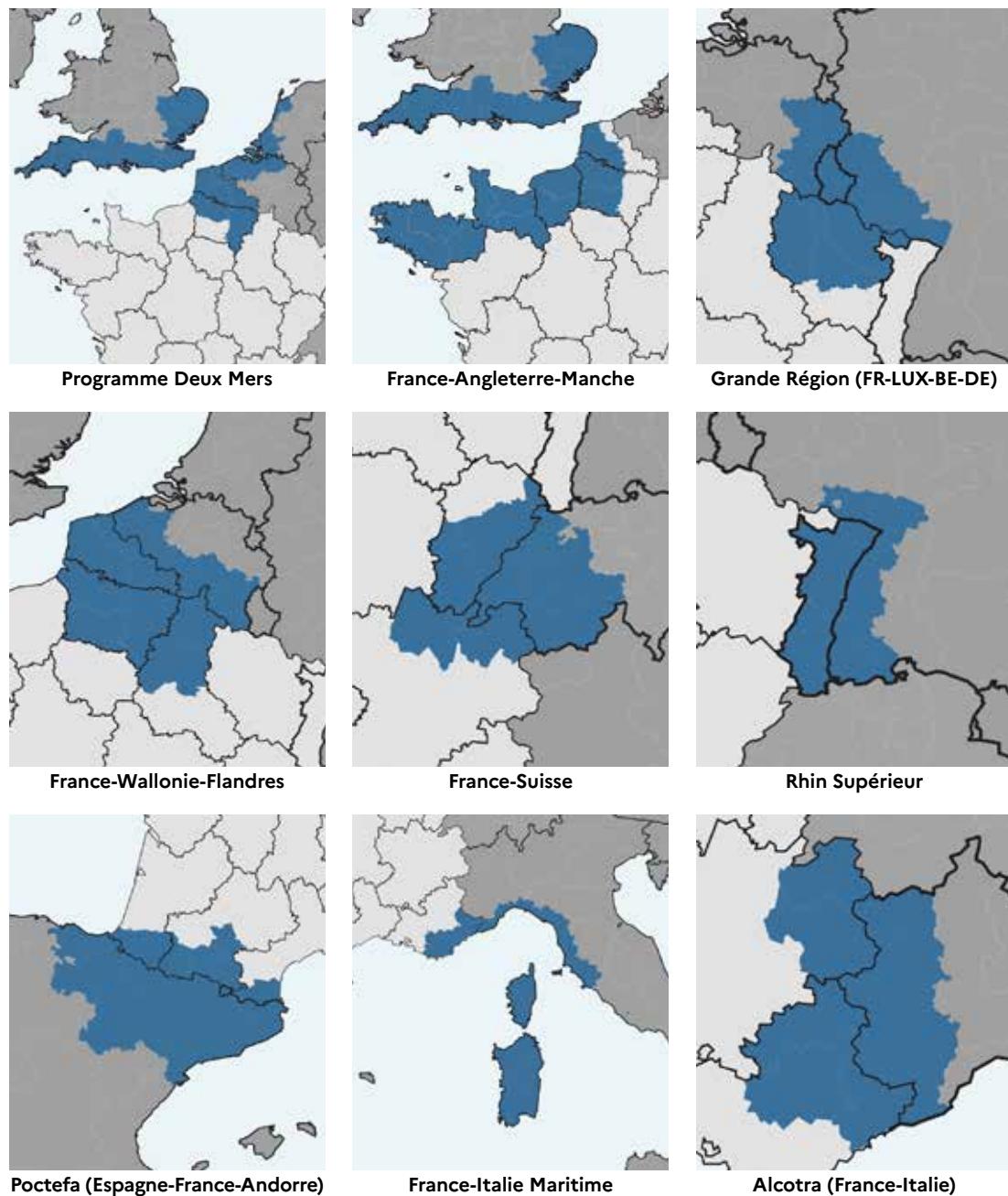
La coopération Interreg comprend différents volets :

- La coopération **transfrontalière** : 6,6 milliards d'euros à l'échelle de l'Europe (74,05 %)
- La coopération **transnationale** : 1,8 milliard d'euros à l'échelle de l'Europe (20,36 %)
- La coopération **interrégionale** : 500 millions d'euros à l'échelle de l'Europe (5,59 %)

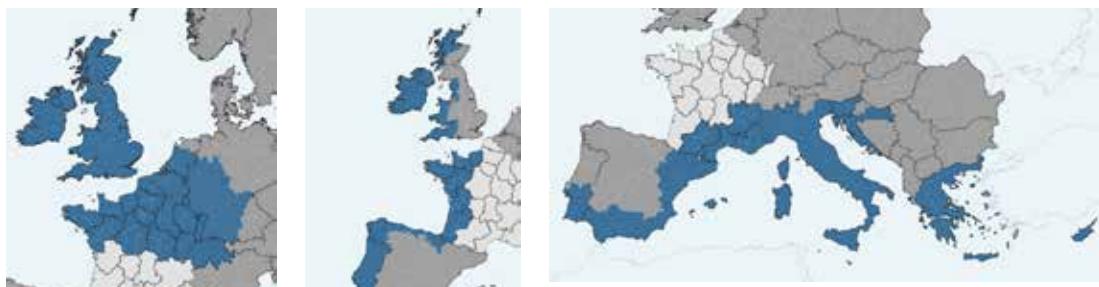
La coopération dans les Outre-Mer est intégrée dans la coopération transfrontalière et transnationale.

Les cartes sont issues du site *Europe en France*.

#### La coopération transfrontalière en France



### La coopération transnationale en France



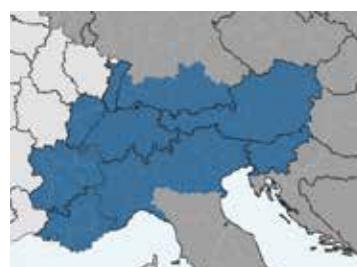
Programme Europe du Nord-Ouest (ENO)

Espace Atlantique

Programme MED



Sud-Ouest Européen (SUDOE)



Espace Alpin

### La coopération dans les Outre-Mer



Programme Amazonie



Programme Caraïbes



Programme Océan Indien



Programme Saint-Martin – Sint Maarten



Programme Mayotte-Madagascar – Les Comores

### La coopération interrégionale

Interreg Europe	Échanges d'expériences en vue d'améliorer les politiques publiques sur les thèmes du développement régional
URBACT	Échanges entre autorités urbaines européennes pour un développement urbain durable
INTERACT	Échanges et mise en réseau d'acteurs mobilisés dans la mise en œuvre des programmes et actions de coopération Interreg
ESPON	Réseau d'observation européen de l'aménagement du territoire





# CHAPITRE 1

## THÉMATIQUES ET ACTEURS IMPLIQUÉS



# 1.1. LES CHAMPS THÉMATIQUES COUVERTS PAR LES PROGRAMMES INTERREG

## 1.1.1. RAPPEL DES OBJECTIFS THÉMATIQUES DU CADRE EUROPÉEN

Les règlements européens 2014-2020 ont identifié 11 objectifs thématiques auxquels doivent répondre les fonds européens. Ces 11 objectifs représentent des champs d'intervention déclinés en 36 priorités d'investissements.

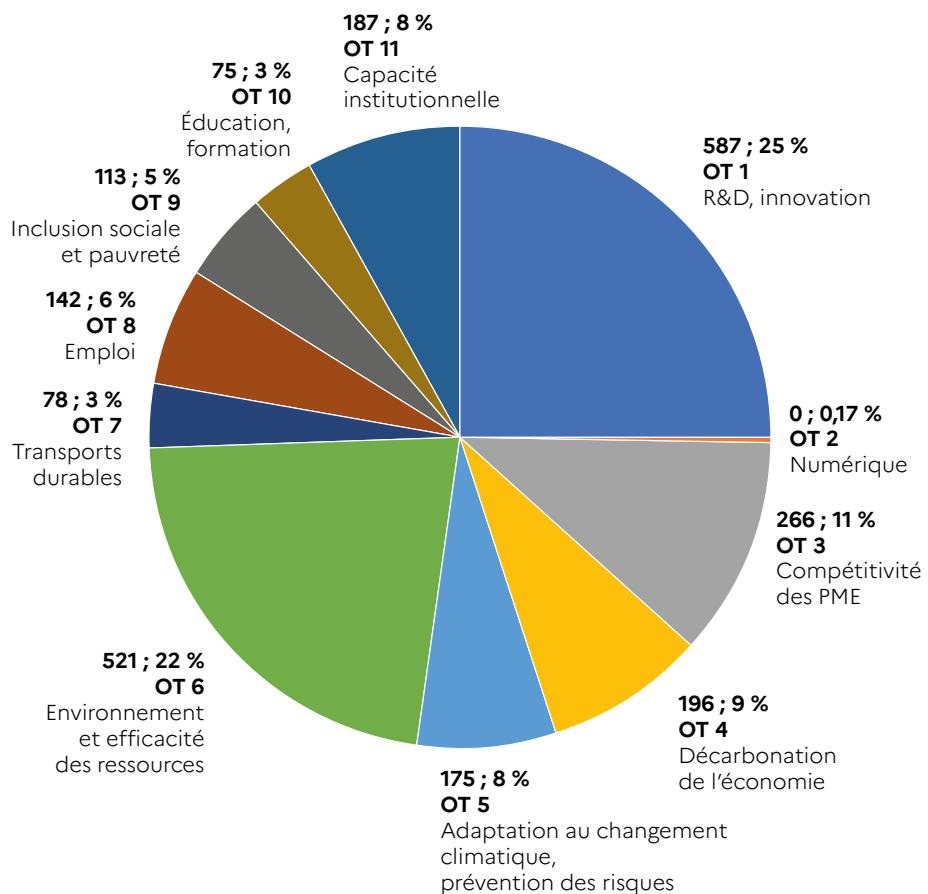
Chaque programme Interreg a retenu les objectifs thématiques (OT) et les priorités d'investissement (PI) **les plus pertinentes au regard des besoins, spécificités et enjeux auxquels les territoires de ces espaces sont confrontés.**

Même si chaque zone de coopération a ses propres caractéristiques (géographiques, sociales, environnementales...), des tendances sont observées quant au choix de ces objectifs thématiques, certains thèmes étant plus propices à la coopération.

## 1.1.2. LA RECHERCHE-INNOVATION ET L'ENVIRONNEMENT EN HAUT DE L'AFFICHE INTERREG

La répartition thématique des projets Interreg montre deux thèmes prédominants, à savoir d'une part, **l'innovation et la R&D** et d'autre part, **l'environnement et l'efficacité des ressources**. Ils représentent à eux seuls 47 %.

Répartition thématique des projets financés (nombre et %) pour les programmes auxquels la France participe



 **À RETENIR****Sur quels champs thématiques sont positionnés les projets Interreg ?**

- 47 % des projets Interreg couvrent les thèmes liés à la **R&D** (OT1) et à **l'environnement/efficacité des ressources** (OT6).

- 42 % des projets Interreg relèvent de la **transition écologique et énergétique** (OT4, OT 5, OT6 et OT7). Ceci démontre l'importance pour les territoires, qu'ils soient littoraux, de montagnes, ruraux ou urbains, localisés au nord ou au sud de l'Europe, ou dans les régions ultrapériphériques de **s'emparer des enjeux climatiques**. La coopération apporte toute sa plus-value pour des territoires partageant des ressources naturelles communes ou subissant de manière similaire les impacts liés au dérèglement climatique (exemple : territoires d'outre-mer ou zone méditerranéenne).

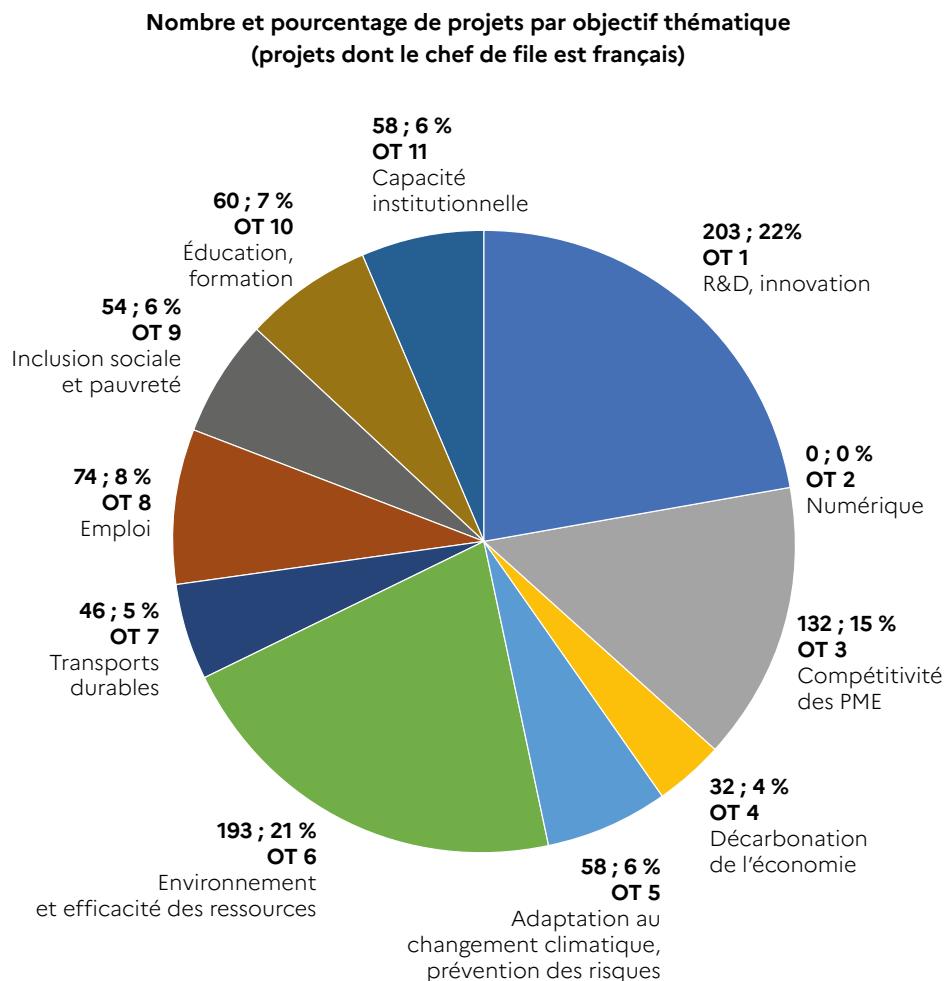
- 14 % des projets répondent à des **enjeux sociaux** (OT 8, 9 et 10).

Ceci s'explique principalement par l'existence d'autres financements permettant d'aborder ces questions à l'échelle nationale ou régionale (FSE principalement). En outre, les différences de réglementations entre États peuvent complexifier leur traitement à l'échelle transfrontalière notamment.

- Seulement 3 % des projets Interreg appréhendent la question des transports durables, malgré de forts enjeux de mobilité dans les zones transfrontalières. Ceci est en partie lié à la complexité de ces projets : multiplicité d'interlocuteurs de niveaux différents (local, régional, national), temporalité longue de ces projets. Le coût élevé de ce type d'infrastructures au regard de l'enveloppe Interreg disponible est également un frein.



L'analyse thématique des projets Interreg portés par un partenaire français (ce qu'on appelle un chef de file) suit globalement la même tendance et ne présente que quelques points spécifiques à souligner.



### À RETENIR

#### **Sur quels champs thématiques sont positionnés les projets Interreg coordonnés par un chef de file français ?**

- De manière générale, les partenaires français se positionnent en coordonnateurs de projets Interreg sur les mêmes thèmes que les autres, à savoir en priorité sur **l'environnement et la R&D**. On constate toutefois quelques légères différences qui caractérisent les porteurs français :

- ils sont davantage impliqués que les autres sur les champs liés à la **compétitivité des PME, à l'emploi et surtout à l'éducation et la formation**.
- Ils sont par contre plus timides que les autres acteurs à être chefs de file de projets liés aux thèmes de la décarbonation de l'économie et de la R&D (22 % pour les Français contre 25 % pour l'ensemble des acteurs).

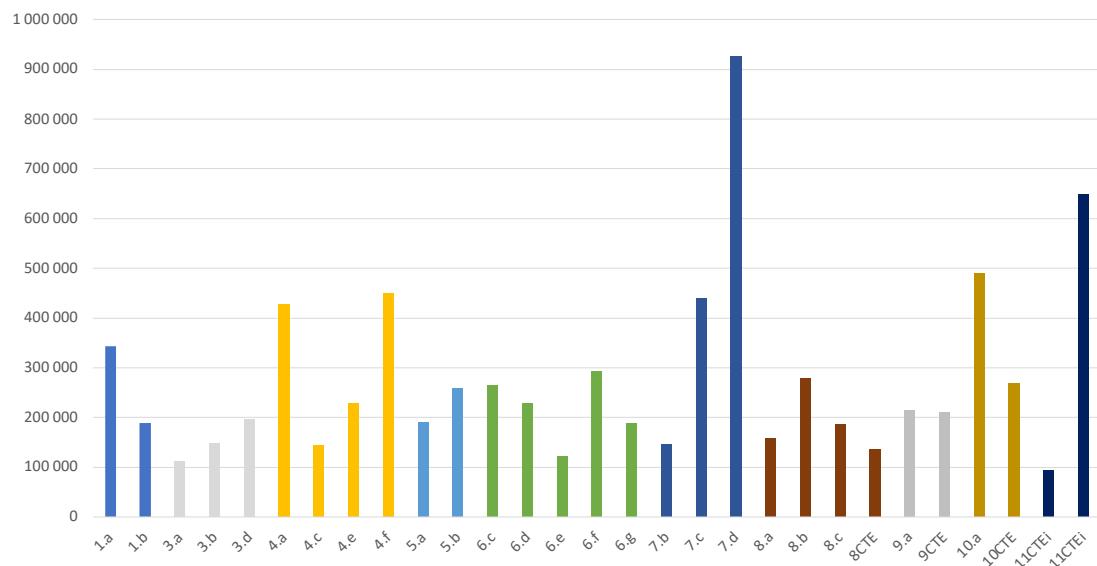
# 1.2. LES FINANCEMENTS FEDER OBTENUS PAR LES PARTENAIRES FRANÇAIS DANS INTERREG

Le montant moyen de FEDER obtenu par les partenaires et chefs de file français varie selon les domaines mais aussi selon le type de coopération (transfrontalière/transnationale/ interrégionale et Outre-Mer).

### **Analyse par priorités d'investissement**

Les partenaires et chef de file français reçoivent un montant moyen de FEDER supérieur sur les champs thématiques (priorités d'investissements) impliquant des infrastructures.

#### **Montant de FEDER moyen reçus par les partenaires français par priorité d'investissement en euros**



#### **Légende : les objectifs thématiques (OT) et les priorités d'investissement (PI)**

<b>OT1 : R&amp;D, innovation</b>	1a : Infrastructures de la R&I 1b : Investissements des entreprises dans la R&I
<b>OT3 : Compétitivité des PME</b>	3a : Création entreprises 3b : Activités Nouvelles, internationalisation 3d : Croissance des PME
<b>OT4 : Décarbonation de l'économie</b>	4a : Production et distribution d'énergies renouvelables 4c : Efficacité énergétique dans les bâtiments publics et le logement 4e : Stratégies de développement bas carbone et mobilité urbaine multimodale 4f : Recherche et innovation technologiques bas carbone
<b>OT5 : Adaptation au changement climatique, prévention des risques</b>	5a : Investissements en faveur du changement climatique (écosystèmes) 5b : Gestion des risques
<b>OT6 : Environnement et efficacité des ressources</b>	6c : Protection du patrimoine naturel et culturel 6d : Biodiversité, Natura 2000 et infrastructures vertes 6e : Amélioration de l'environnement urbain (dont friches et réduction pollution atmosphérique et sonore) 6f : Technologies innovantes pour l'environnement et la gestion des ressources 6g : Transition industrielle vers une économie verte
<b>OT7 : transports durable</b>	7b : Mobilité régionale 7c : Transports bas carbone 7d : Réhabilitation ferroviaire

<b>OT8 : Emploi</b>	8a : Pépinières d'entreprises, indépendants et microentreprises (création) 8b : Pépinières d'entreprises, indépendants et microentreprises (création) 8c : Développement local et services de proximité pour l'emploi 8 CTE : Initiatives locales et mobilité professionnelle en faveur de l'emploi
<b>OT9 : Inclusion sociale et pauvreté</b>	9a : Infrastructures sociales et sanitaires 9 CTE : Inclusion sociale, lutter contre la pauvreté et contre toute forme de discrimination
<b>OT 10 : Éducation, formation</b>	10a : Développement des infrastructures d'éducation et de formation 10 CTE : Éducation, la formation et la formation professionnelle
<b>OT 11 : Capacité institutionnelle</b>	11 CTE : Renforcement des capacités institutionnelles pour les programmes transfrontaliers et transnationaux 11 CTE : Renforcement des capacités institutionnelles pour les programmes interrégionaux

### 💡 À RETENIR

**Les partenaires et chefs de file français des projets Interreg reçoivent en moyenne entre 120 000 et 300 000 euros de FEDER par projet.**

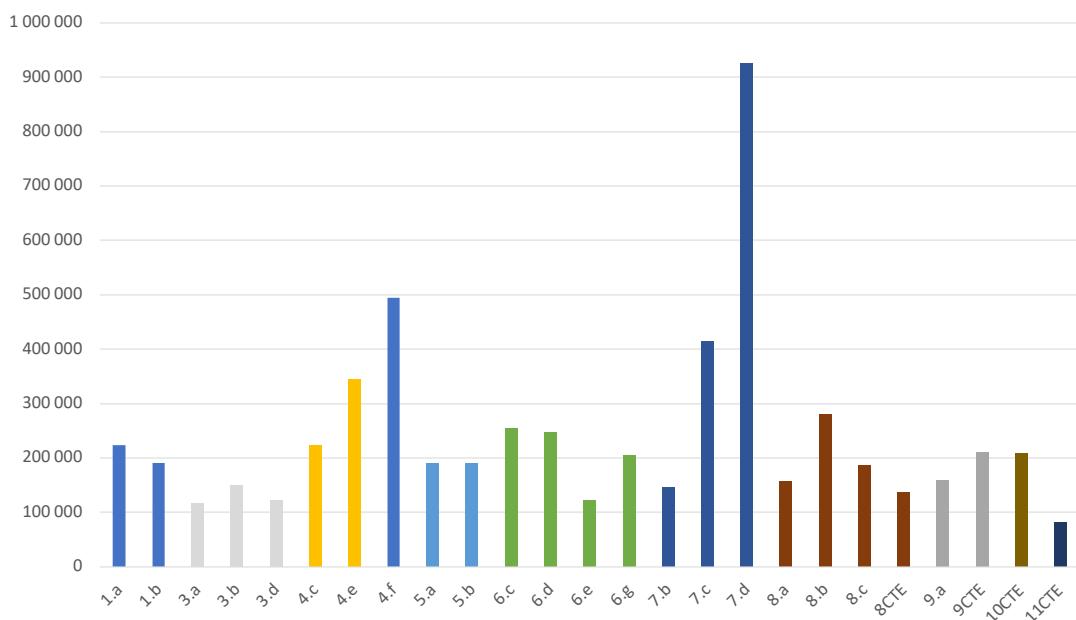
Les montants FEDER sont plus importants pour les projets d'infrastructures :

- Production et distribution d'énergies renouvelables (PI 4a)
- Technologies à faible émission de carbone (PI 4f)
- Transports durables dont réseaux multimodaux respectueux de l'environnement (PI 7d)
- Infrastructures éducatives et de formation (PI 10a)

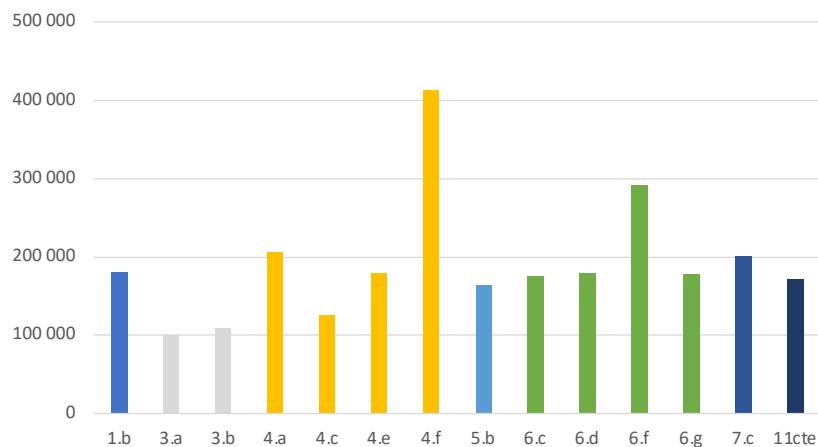
### **Analyse par type de coopération**

On constate que le montant moyen reçu par les partenaires français varie sensiblement selon le type de coopération.

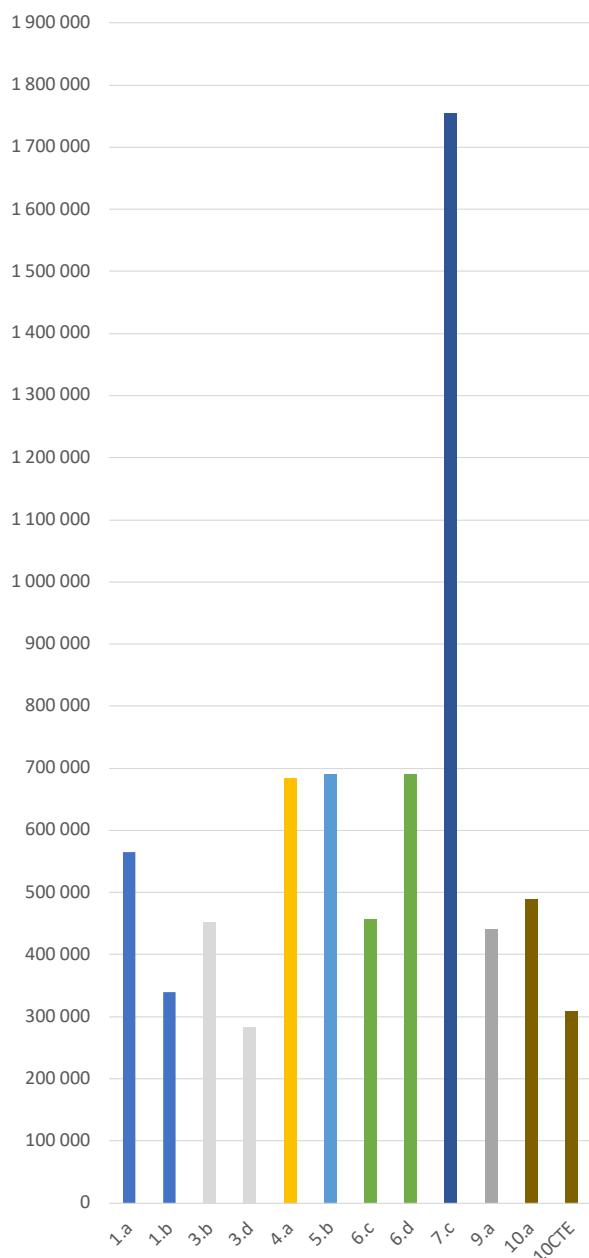
**FEDER moyen par partenaire (programmes transfrontaliers)**



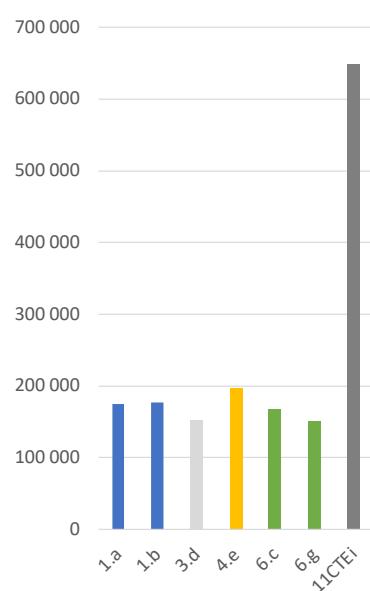
### FEDER moyen par partenaire (programmes transnationaux)



### FEDER moyen par partenaire (programmes Outre Mer)



### FEDER moyen par partenaire (programmes interrégionaux)



## À RETENIR

### Des montants moyens de FEDER différents selon le type de coopération.

- les montants moyens de Feder obtenus par les partenaires français impliqués dans des programmes Interreg Outre-Mer sont en moyenne supérieurs aux autres programmes de coopération. Ceci s'explique notamment car **seuls les partenaires français bénéficient directement de la subvention européenne pour mettre en œuvre leur projet** et par davantage de **projets d'investissement**. Pour quatre priorités d'investissement (PI) impliquant notamment le soutien à des infrastructures, les montants moyens sont même supérieurs à 680 000 euros par partenaire.

- le montant Feder moyen par partenaire français dans les programmes transnationaux se situe en dessous de 200 000 euros, excepté pour les 3 PI liées aux infrastructures (ENR, transport et technologies à faibles émissions de carbone). Plusieurs raisons à ce constat : d'une part, la nature des projets de coopération transnationale donnant davantage lieu à des **activités d'études, de collecte de données conjointes, d'outils mutualisés** qu'à des infrastructures (exemple : outil de mesure de l'érosion côtière à l'échelle de la côte atlantique). D'autre part, ceci s'explique par un plus grand nombre de partenaires combiné à des enveloppes budgétaires pas nécessairement proportionnelles.

- les montants moyens Feder par partenaire français dans les programmes interrégionaux sont également plus faibles que pour les autres volets de Interreg, ces projets étant davantage basés sur des échanges de pratiques, **des revues de pairs et l'accompagnement méthodologique pour le transfert d'initiatives pilotes**, et non sur des infrastructures.





# 1.3. LA DYNAMIQUE DE COOPÉRATION FRANÇAISE AU SEIN DES DIFFÉRENTS TERRITOIRES INTERREG

### 1.3.1. UNE PRÉDOMINANCE DE CHEFS DE FILE FRANÇAIS SUR CERTAINS ESPACES DE COOPÉRATION

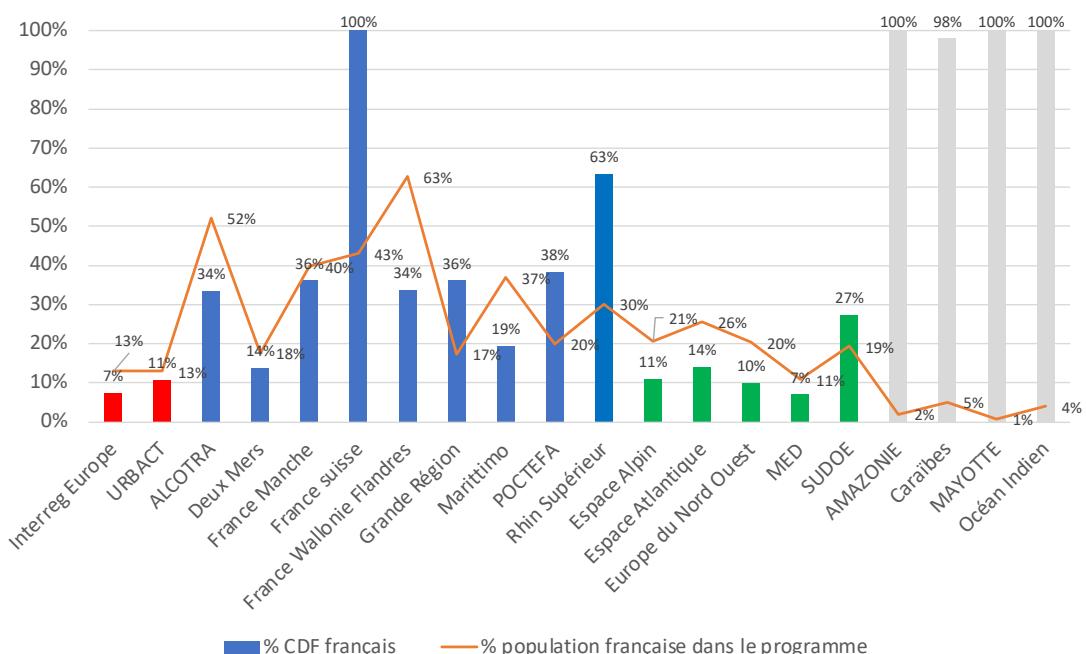
La dynamique des acteurs français dans la coopération Interreg est illustrée par le graphique ci-dessous qui compare la part des chefs de file français dans les différents programmes de coopération avec la part de population française couverte par chacun de ces programmes de coopération.

**Aide à la lecture du graphique :** 34 % des chefs de file du programme Interreg Alcotra (FR-IT) sont français et 52 % de la population du territoire Alcotra est française.

**Précaution méthodologique :** les programmes de coopération impliquant un pays-tiers doivent obligatoirement avoir un chef de file d'un pays de l'UE, et donc français dans le cas d'un programme binational. Ceci explique donc les 100 % du programme France-Suisse et de la plupart des programmes Outre-Mer (les 98 % des Caraïbes se justifiant par la présence d'autres pays européens dans cet espace, à savoir les Pays-Bas). Par ailleurs, les périmètres des programmes Outre-Mer étant très larges, la part de la population française y est très faible.

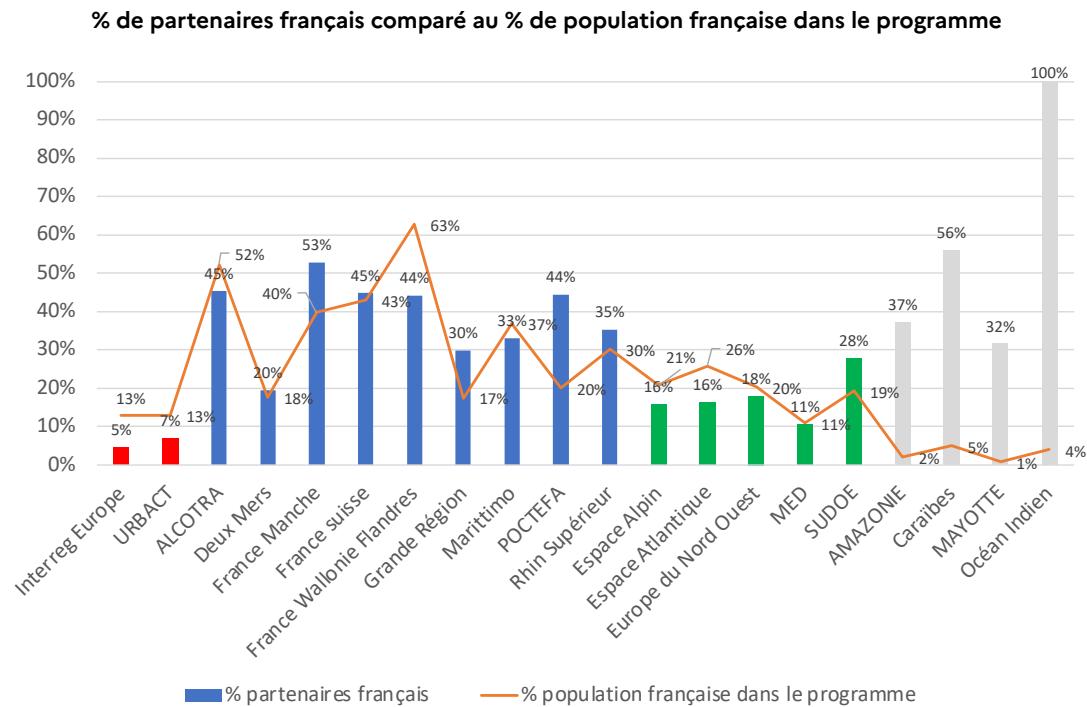
Au-delà des cas particuliers du France-Suisse et des Outre-Mer, cette comparaison fait apparaître **4 programmes** dans lesquels les acteurs français sont très présents en tant que chefs de file : les programmes transfrontaliers Grande Région (BE-DE-FR-LUX), Rhin Supérieur (CH-DE-FR), Poctefa (FR-ES-AND) et le programme transnational SUDOE (FR-ES-PT). Au contraire, sur l'espace du programme Atlantique par exemple, on ne compte que 14 % de chefs de file français, alors que 26 % de la population du territoire de ce programme est française.

**Part de chefs de file français comparé au % de population française dans le programme**



## 1.3.2. DES PARTENAIRES FRANÇAIS PARTICULIÈREMENT DYNAMIQUES SUR CINQ PROGRAMMES DE COOPÉRATION

Lorsque l'analyse s'élargit à la part des partenaires français (et plus seulement des chefs de file), la photographie change quelque peu pour certains programmes. Au-delà des 4 programmes (Rhin supérieur, Grande Région, Poctefa et SUDOE) qui connaissent la même dynamique qu'au niveau des chefs de file français, les acteurs français sont plutôt bien positionnés comme partenaires dans le programme Interreg France-Manche-Angleterre : 53 % des partenaires sont français alors que 40 % de la population du territoire de ce programme est française.



À noter : les 100 % affichés pour l'Océan Indien s'expliquent par les données transmises qui ne mentionnent que les partenaires français (réunionnais ou mahorais), les partenaires issus des pays tiers n'étant pas indiqués.

## À RETENIR

### Une participation française qui varie selon le type de programme et la localisation géographique

- Les programmes transfrontaliers Grande Région (BE-DE-FR-LUX), Rhin Supérieur (CH-DE-FR), Poctefa (FR-ES-AND) et le programme transnational SUDOE (FR-ES-PT) présentent **une grande dynamique de coopération de la part des acteurs français**, que ce soit en tant que chefs de file ou de partenaires. Les programmes transfrontaliers Rhin Supérieur et Grande Région en particulier, sont marqués par un positionnement significatif des acteurs français en tant que chefs de file.
- Pour les programmes transfrontaliers des Deux-Mers et France-Manche-Angleterre, les partenaires français se positionnent nettement plus en tant que partenaires que chefs de file.
- Pour les territoires transnationaux, excepté pour SUDOE, et les programmes transfrontaliers Alcotra et France-Wallonie-Flandres, les partenaires français sont relativement moins positionnés (en comparaison avec la population française couverte par ces programmes de coopération) et lorsqu'ils le sont, ils préfèrent être partenaires que chefs de file des projets Interreg.
- Pour les territoires d'Outre-Mer, une forte dynamique des partenaires français est constatée. Ces espaces de coopération intégrant principalement des pays-tiers, les projets sont souvent à l'origine d'acteurs français.
- Les acteurs français sont plus frileux pour se positionner dans les programmes de coopération interrégionale. Toutefois lorsqu'ils y émargent, ils le font davantage en tant que chefs de file que partenaires.



# 1.4. LA COMPOSITION DES PARTENARIATS DE COOPÉRATION



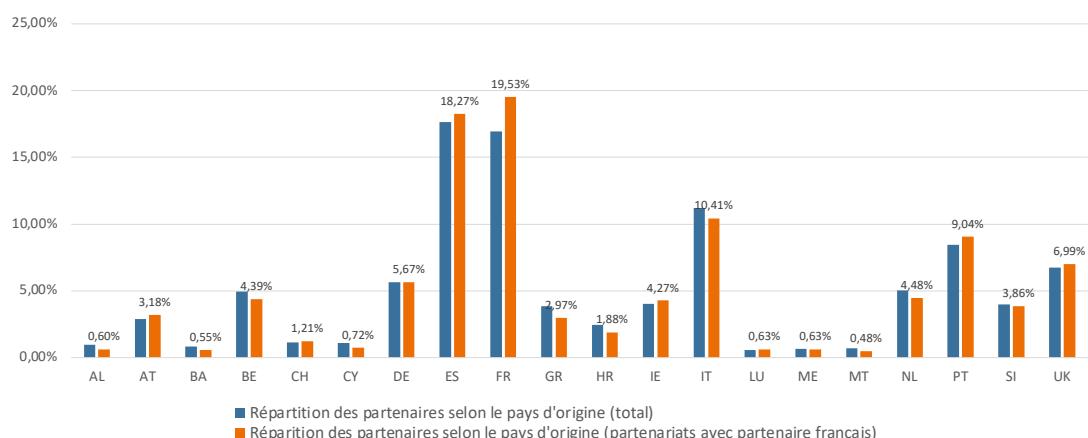
## 1.4.1. ZOOM SUR LA COOPÉRATION TRANSNATIONALE : UN TROPISME MÉDITERRANÉEN

### Avec quel pays la France coopère-t-elle le plus dans les projets Interreg transnationaux ?

Cette question ne se pose que pour la coopération transnationale, car les partenariats transfrontaliers sont limités aux pays de chaque côté de la frontière et les partenariats de coopération interrégionale sont régis par des règles d'équilibre géographique imposées par les programmes qui influent donc sur la composition des partenariats.

Parmi tous les programmes Interreg transnationaux auxquels participe la France, les partenaires espagnols, français et italiens arrivent en tête (colonnes bleues). Si l'on regarde plus précisément les partenariats incluant au moins un partenaire français (colonnes orange), le constat est le même, voire même accentué : l'Espagne arrive en tête avec 18 % des partenariats de coopération transnationale incluant également un partenaire français, ce qui s'explique en partie par le fait que la France partage plus de programmes transnationaux avec l'Espagne (3/5).

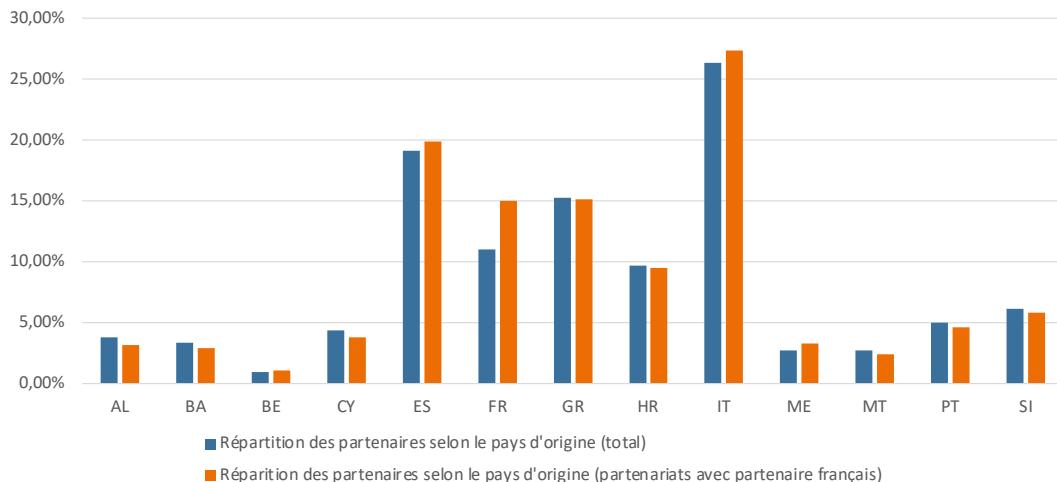
**Répartition des partenaires par pays (programmes transnationaux) avec et sans partenaire français dans le partenariat**



L'analyse plus précise au niveau de chaque programme transnational met en valeur plusieurs constats :

- Au sein du programme MED 2014-2020, il y a trois pays avec lesquels les partenaires français coopèrent davantage (représentation de ces pays légèrement plus importante dans les projets avec des partenaires français que dans l'ensemble des projets) : l'Espagne, l'Italie et le Monténégro.

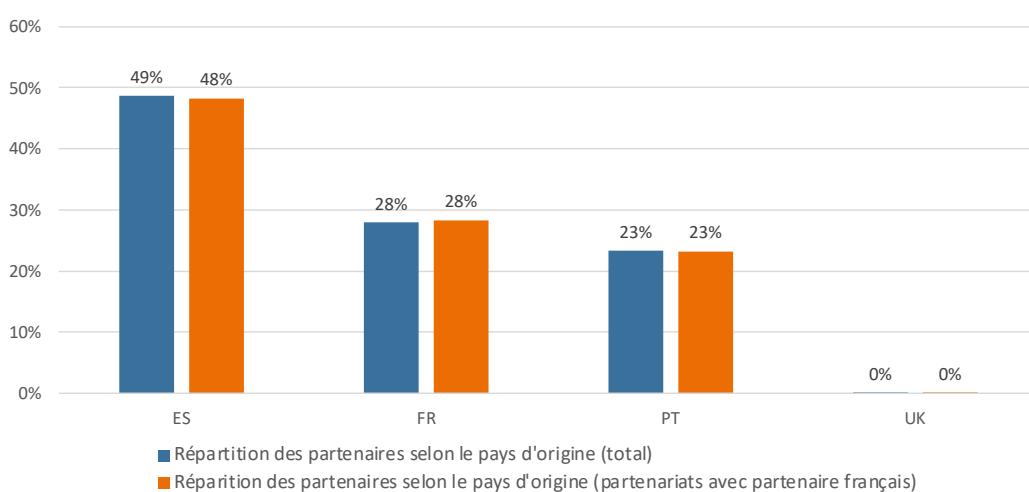
**Répartition des partenaires par pays (programme MED)  
avec et sans partenaire français dans le partenariat**



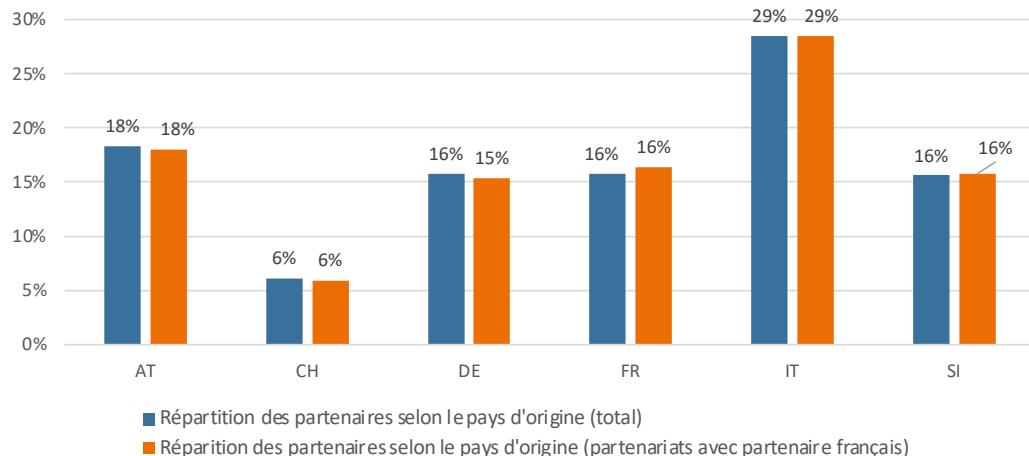
- Les programmes transnationaux Espace Alpin (AT-CH-DE-FR-IT-SL-LI), comme de SUDOE (ES-PT-AND-FR), ont mis en place des règles dans la composition des partenariats pour inciter à couvrir un maximum de pays de leur zone. On pourrait donc imaginer pour SUDOE, une répartition égalitaire pour chaque pays de la zone. **Mais c'est l'Espagne qui arrive largement en tête, représentant presque 50 % des partenaires dans les partenariats.** Dans l'Espace Alpin, **ce sont les Italiens qui sont les plus présents dans les partenariats**

La France concentre son implication sur des projets d'envergure, notamment en tant que chef de file du projet visant à renforcer la gouvernance de la Stratégie de l'Union européenne pour la Région Alpine par le soutien de son secrétariat technique.

**Répartition des partenaires par pays (programme SUDOE)  
avec et sans partenaire français dans le partenariat**



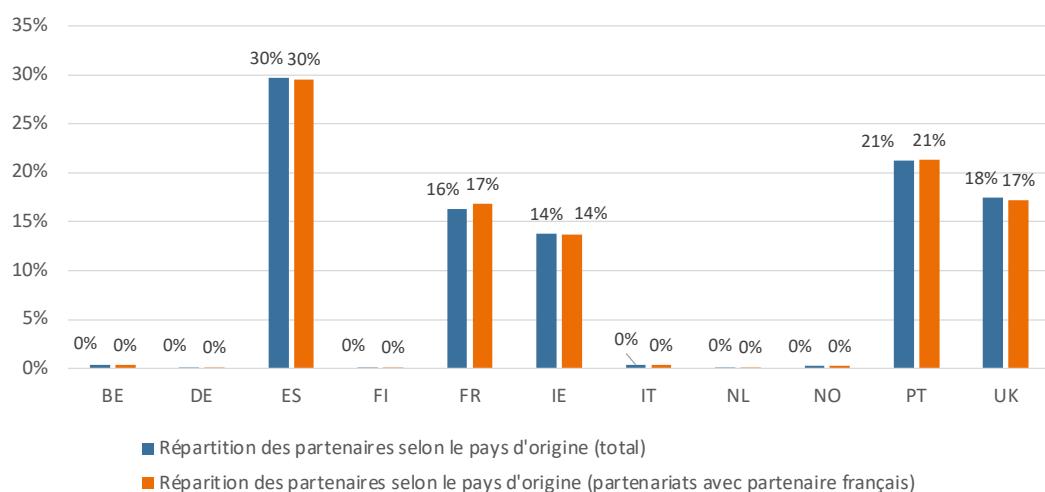
### Répartition des partenaires par pays (programme Espace Alpin) avec et sans partenaire français dans le partenariat



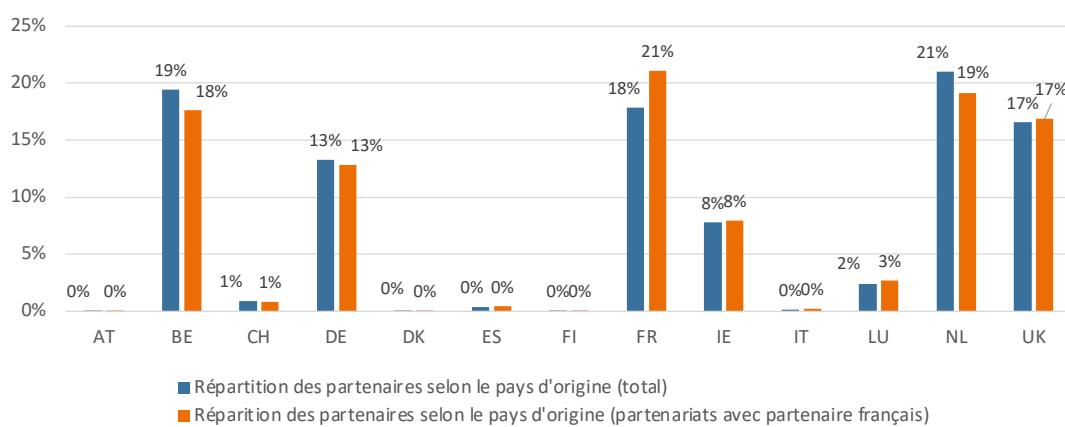
- Au sein de l'Espace atlantique et Europe du Nord-Ouest (ENO), on ne constate pas de spécificités pour les partenariats incluant des Français. L'Espagne arrive en tête comme partenaire dans l'Espace atlantique et le programme Europe du Nord-ouest affiche des partenariats impliquant notamment des Français (18 %), des Néerlandais (21 %) et des Belges (19 %).

Par contre, si on cible l'analyse sur les partenariats de ces deux programmes (Espace Atlantique et ENO) impliquant à minima un partenaire du Royaume-Uni, on constate que 22 % des projets impliquant des Britanniques, intègrent également un partenaire français, ce qui met **la France en première position des partenariats avec le Royaume-Uni**. Ceci montre une forte coopération franco-britannique.

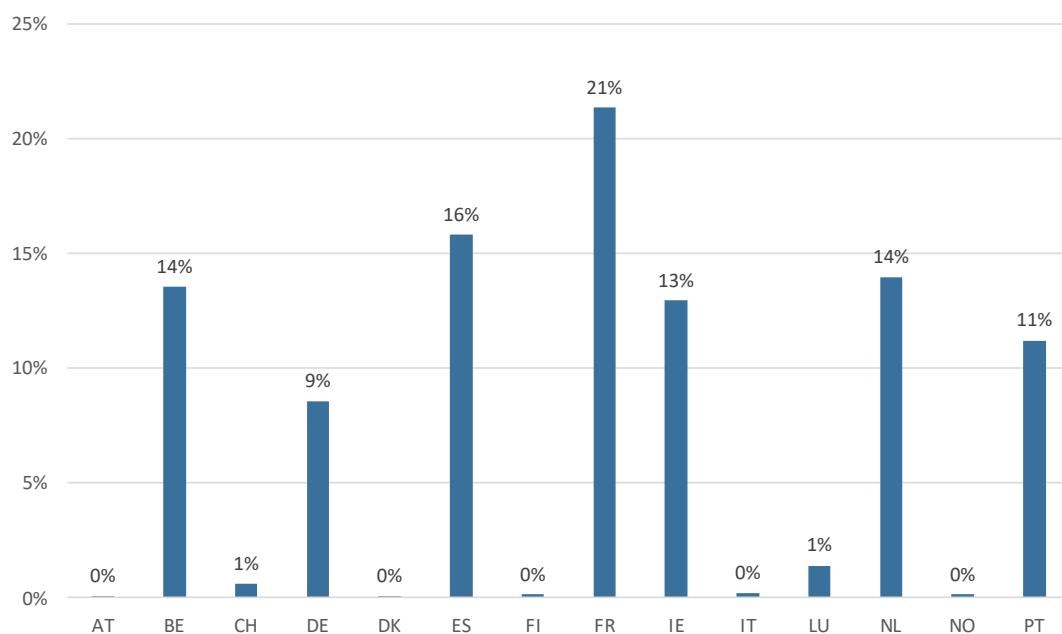
### Répartition des partenaires par pays (programme Espace Atlantique) avec et sans partenaire français dans le partenariat



**Répartition des partenaires par pays (programme Europe du Nord-Ouest)  
avec et sans partenaire français dans le partenariat**



**Répartition des partenaires par pays présents dans un partenariat dans lequel figure un partenaire du Royaume-Uni (programmes Espace Atlantique et Europe du Nord Ouest)**



## À RETENIR

### Avec qui les Français coopèrent-ils le plus dans le cadre de la coopération transnationale ?

- De manière générale, dans tous les espaces de coopération impliquant **l'Italie ou l'Espagne, ces deux pays arrivent en tête dans le nombre de participations à des partenariats.** Ce sont les partenaires les plus dynamiques dans les partenariats Interreg.
- Dans les programmes de coopération couvrant notamment l'Espagne et le Portugal (SUDOE, MED, Espace Atlantique), les partenaires français coopèrent particulièrement avec des partenaires de ces deux pays.
- Dans le programme MED plus particulièrement, l'Espagne, l'Italie et le Monténégro sont davantage partenaires dans des consortiums impliquant des Français.
- Dans tous les partenariats impliquant des acteurs britanniques (programmes ENO et Espace Atlantique), 21 % impliquent également des Français (en tête parmi les 14 autres pays).



# 1.5. LES BÉNÉFICIAIRES DE LA COOPÉRATION INTERREG

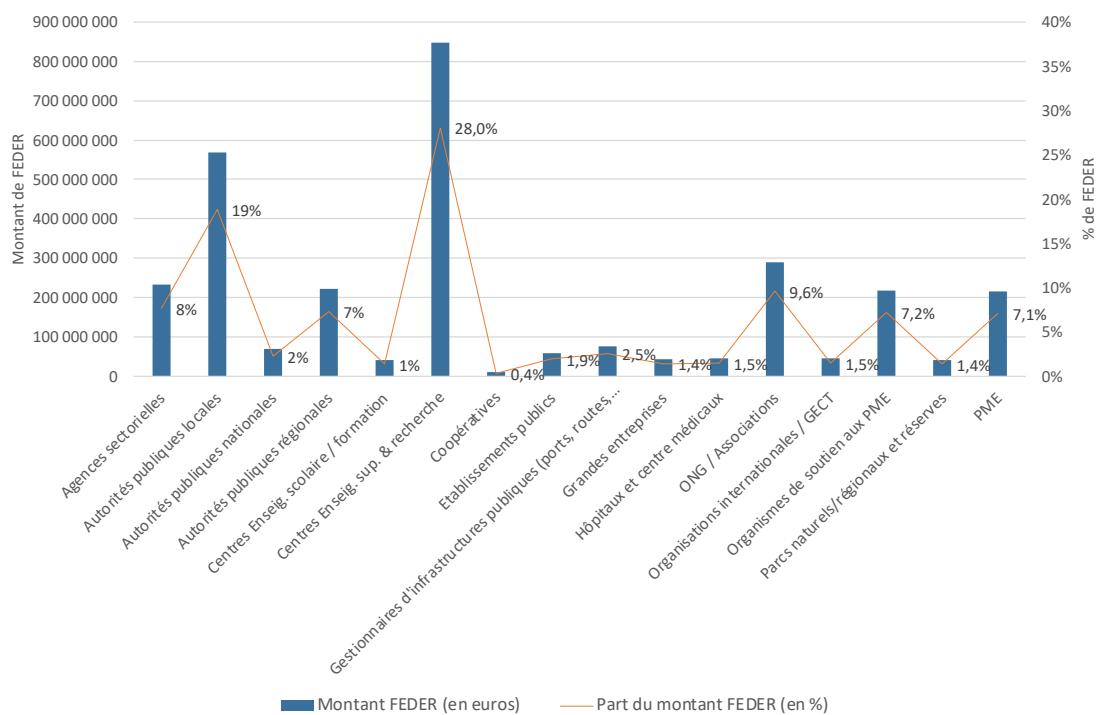


## 1.5.1. LES ACTEURS DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE ET LES AUTORITÉS PUBLIQUES LOCALES, PRINCIPAUX BÉNÉFICIAIRES DE INTERREG

Les centres d'enseignements et de recherche et les collectivités, sont les plus gros bénéficiaires de la coopération Interreg.

**Aide à la lecture du graphique :** les colonnes correspondent aux montants de FEDER dont bénéficie chaque type d'acteur et la ligne orange à la part de FEDER (%). Exemple : dans les programmes Interreg France, les autorités publiques locales bénéficient de 569 millions d'euros. Elles reçoivent donc 19 % des fonds FEDER.

**Montant FEDER (en euros) alloué par type de bénéficiaire pour tous les programmes auxquels la France participe**



Si on regarde plus spécifiquement les bénéficiaires français :

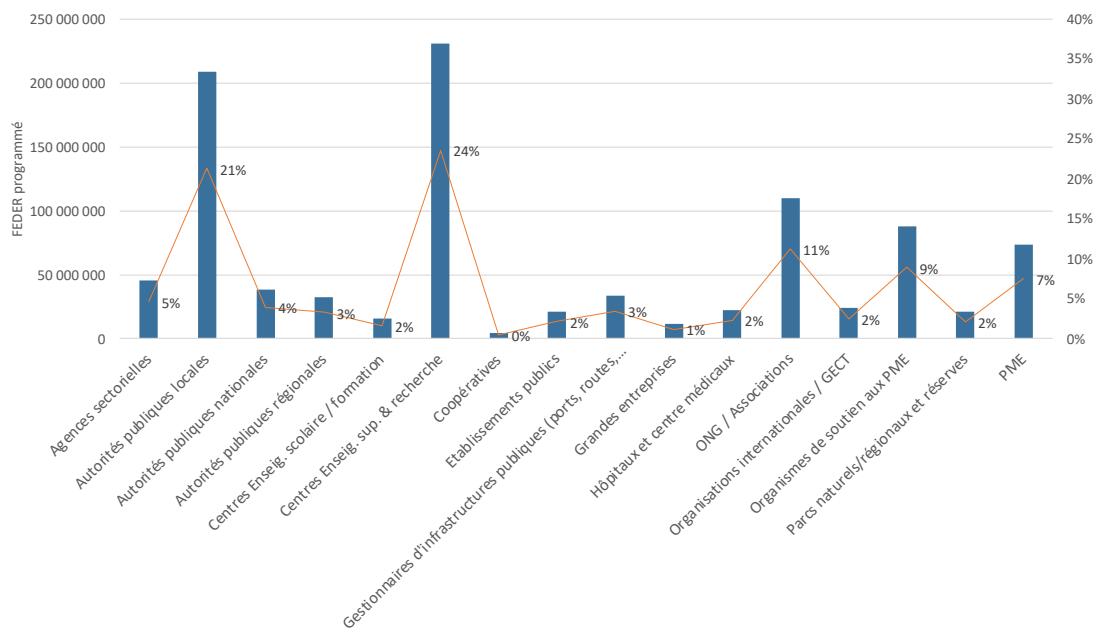
- **la place des autorités publiques locales s'accroît** puisqu'elles bénéficient de 21,3 % des fonds FEDER (19 % pour l'ensemble bénéficiaires des programmes Interreg concernant la France). Elles ont ainsi reçu 209 millions d'euros via les projets Interreg.
- si les centres d'enseignement supérieur et de recherche restent en première place, leur part diminue dans les partenariats impliquant des Français (24,5 % contre 28 % pour l'ensemble des bénéficiaires).
- a contrario, la part des acteurs privés (PME, organismes de soutien aux PME, associations, coopératives) est plus importante dans les partenariats impliquant des Français (27,5 % contre 25,1 %).

## À RETENIR

### Quel est le type de bénéficiaires des programmes Interreg ?

- De manière générale, dans les programmes Interreg France, les deux principaux bénéficiaires sont les **centres d'enseignement supérieur et de recherche** qui bénéficient de 847 millions d'euros (28 % des financements FEDER) et les **autorités publiques locales** avec 569 millions d'euros (19 %) des financements Feder.
- Si on cible uniquement les bénéficiaires français, se distinguent les centres d'enseignement supérieur et de recherche avec 230 millions (24 %) et les autorités publiques locales avec 209 millions d'euros (21 %). Les PME quant à elles ont reçu 73,4 millions d'euros.

**FEDER alloué par type de bénéficiaire (bénéficiaires français)**

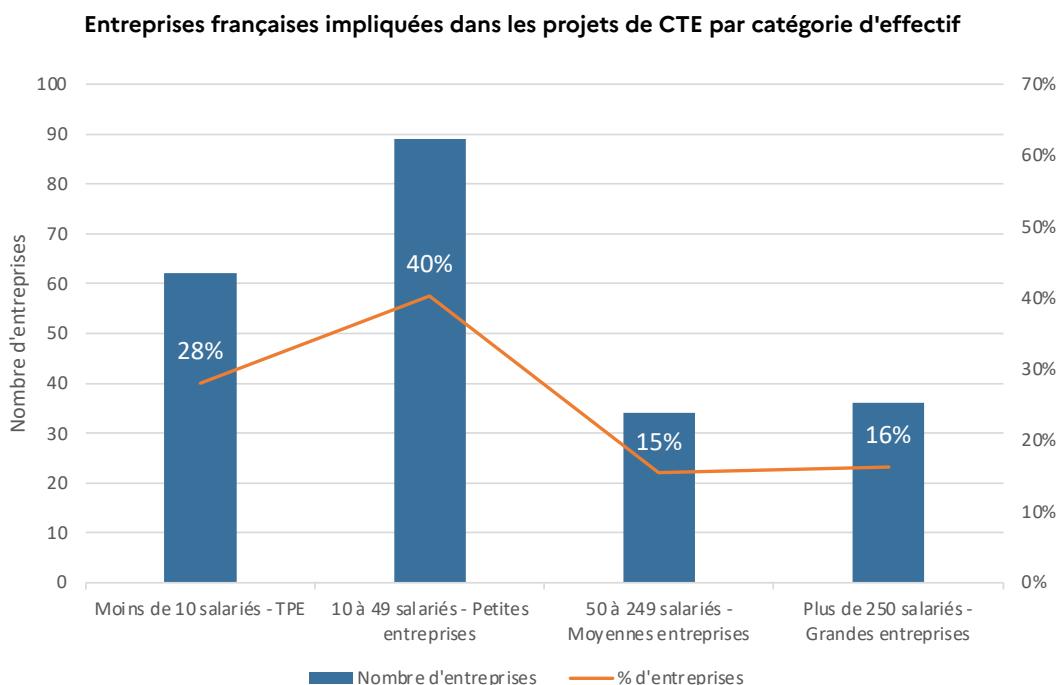


## 1.5.2. LA PLACE DES ENTREPRISES DANS LES PROJETS DE COOPÉRATION

### Les petites entreprises, davantage engagées que les grandes dans les programmes Interreg

Parmi les entreprises françaises bénéficiaires d'Interreg, **83 % sont des PME** et 16 % des grandes entreprises (plus de 250 salariés). Les petites entreprises sont particulièrement représentées puisque 68 % des entreprises bénéficiaires ont moins de 49 salariés.

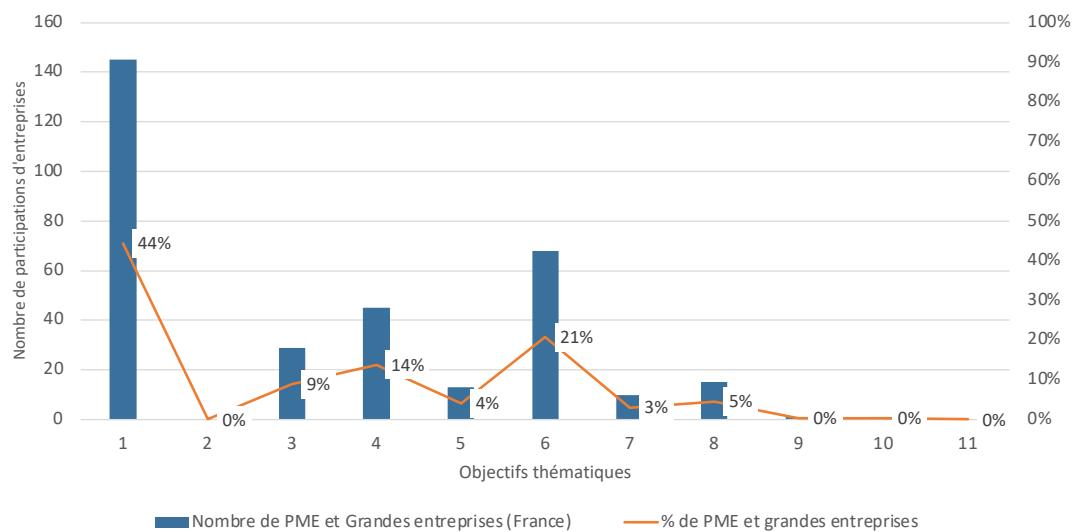
L'analyse de la répartition du FEDER par type d'entreprises montre que les **TPE représentent 28 % des entreprises bénéficiaires** mais ne représentent que 20 % des montants, ce qui semble logique, ces établissements ayant moins de moyens financiers à apporter en contrepartie des fonds européens. Au contraire, les grandes entreprises (de plus de 250 salariés) représentent 16 % des entreprises bénéficiaires des programmes Interreg concernant la France mais reçoivent 19 % des fonds Feder reçus par les entreprises.



La participation des entreprises à des projets Interreg est naturellement plus importante dans le domaine de la **R&D et à l'innovation** (44 %). En seconde position arrivent les projets en lien avec **l'environnement et l'efficacité des ressources** à hauteur de 21 %, puis la **décarbonation de l'économie** représentant 14 % des participations des entreprises. Les entreprises sont davantage impliquées dans des projets concourant au développement des activités économiques via des actions d'appui aux PME, de mise en réseau et d'adaptation et d'évolution de leurs activités via le soutien à l'innovation et à la transformation.

On constate une plus faible implication sur les questions liées à l'emploi (seulement 5 %). Ceci s'explique par les priorités d'investissements liées cet objectif qui visent l'accompagnement vers l'employabilité, vers la mobilité professionnelle, concernant davantage les acteurs de l'emploi et de la formation.

**Répartition des entreprises françaises par Objectif Thématique**



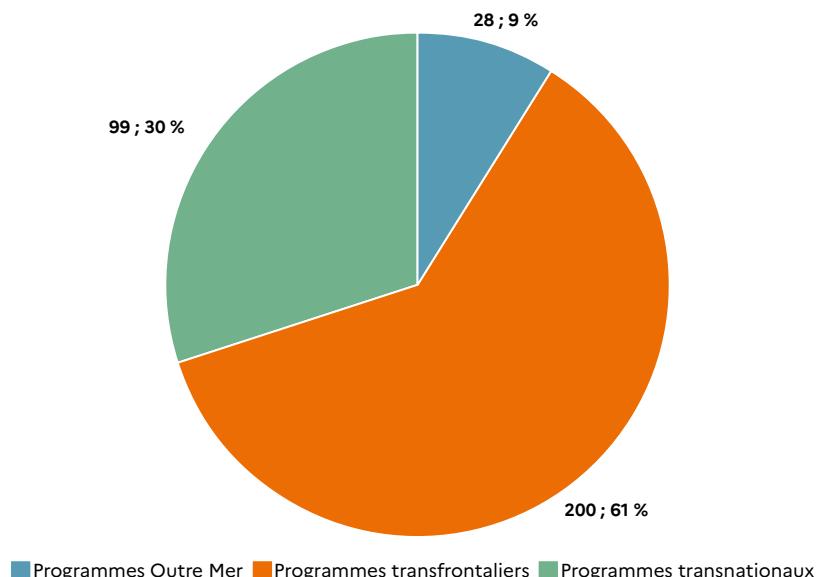
#### Légende : les objectifs thématiques

OT 1 : R&D, innovation	OT 6 : Environnement et efficacité des ressources
OT 2 : Numérique	OT 7 : Transports durables
OT 3 : Compétitivité des PME	OT 8 : Emploi
OT 4 : Décarbonation de l'économie	OT 9 : Inclusion sociale et pauvreté
OT 5 : Adaptation au changement climatique, prévention des risques	OT 10 : Education, formation
	OT 11 : Capacité institutionnelle

#### Les entreprises françaises sont plus nombreuses dans les programmes transfrontaliers

À noter : les entreprises ne sont pas éligibles aux programmes interrégionaux. C'est pourquoi, ils n'apparaissent pas dans le graphique ci-dessous.

**Participation des entreprises françaises (PME et grandes entreprises) par échelle de coopération**



La participation des entreprises françaises est plus significative dans certains programmes Interreg :

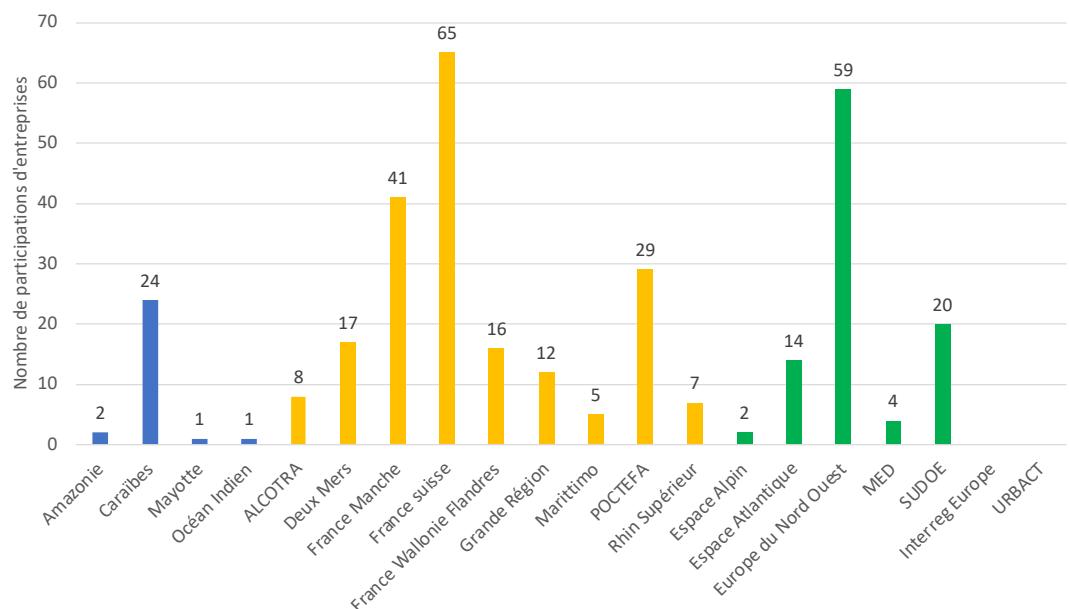
- dans le programme transfrontalier FR-CH : ceci s'explique principalement par un poids important donné à la recherche et innovation dans ce programme : rapprochement des structures en matière d'innovation (apport d'expertises, d'outils de pointe...) et soutien à des projets innovants dans les domaines d'excellence du territoire (santé, agriculture, horlogerie, fabrication de pièces plastiques, mécanique, réalité augmentée, tourisme de montagne, énergie...).

- dans le programme Europe du Nord-Ouest : ce programme Interreg est également très axé sur l'économie et l'innovation (accompagnement des entreprises dans l'IA, les bio-innovations, l'économie circulaire dans le textile, le développement d'outils améliorant la compétitivité, l'appui dans l'entrepreneuriat, le test de technologies dans l'agriculture, la santé, ...) et la transition énergétique (énergies marines, efficacité énergétique...).

- À noter également, parmi les programmes Outre-Mer, c'est celui des Caraïbes qui implique le plus d'entreprises, sur des questions de diversification économique et de commercialisation à l'échelle de la Caraïbe.

Si ces trois programmes Interreg impliquent davantage d'entreprises que les autres, leur participation reste toutefois modeste au regard des valeurs absolues (65 participations pour le programme France-Suisse, 59 pour Europe du Nord-Ouest et 24 pour le programme Caraïbes).

**Participation des entreprises privées par programme de CTE (France)**



## À RETENIR

### Quelle est la place des entreprises dans les programmes Interreg ?

- Les **PME et les grandes entreprises représentent respectivement 7 % et 1,4 %** des bénéficiaires des programmes Interreg auxquels la France participe. Cette participation timide s'explique notamment par les freins rencontrés par ces acteurs : délais pour la sélection et la mise en œuvre des projets Interreg, règles liées aux aides d'État, nombreux justificatifs à fournir pour le remboursement des dépenses...
- Parmi les entreprises françaises, on constate une participation plus importante des petits établissements, souvent davantage ancrés territorialement : 68 % des entreprises bénéficiaires d'Interreg ont moins de 49 salariés.
- Les entreprises françaises participent en priorité à des projets en lien avec la R&D et l'innovation dans les secteurs de l'économie, de la transition écologique et énergétique. C'est pourquoi, elles sont davantage présentes dans les programmes Interreg France-Suisse et Europe du Nord-Ouest qui sont ciblés sur la R&D et l'innovation et sur la transition écologique et énergétique.
- Les entreprises sont moins, voire pas, impliquées dans les projets de coopération autour de l'emploi, d'inclusion sociale et de formation, car les actions en découlant ne sont pas dans leur cœur de cible et visent davantage des organismes d'accompagnement des personnes en recherche d'emploi.

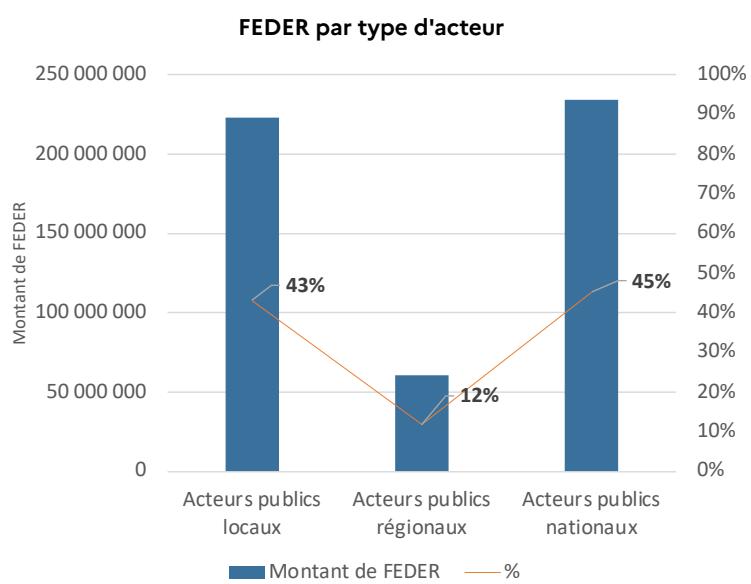
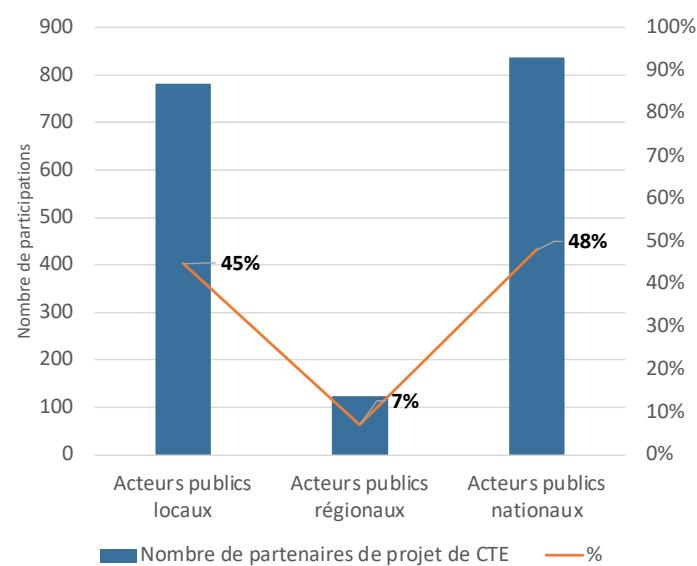


## 1.5.3. LA PLACE DES ACTEURS PUBLICS DANS LES PROJETS DE COOPÉRATION

On entend par « acteurs publics », l'ensemble des autorités publiques (communes, intercommunalités, Départements, Régions), ainsi que les acteurs publics de différents niveaux (centres d'enseignement supérieur et de recherche/hôpitaux, agences sectorielles aux niveaux local (urbanisme, tourisme, énergie, emploi...), régional (environnement, transport, énergie, tourisme, parcs naturels régionaux...) et national (ADEME, AFB, BRGM, CEREMA, CNPF, CPAM, CNRS, CEA, Conservatoires du littoral, IFREMER, INRA, INRAE, ONF, Parcs naturels nationaux, CPAM, Pôle Emploi...).

Parmi les acteurs publics français participant aux programmes Interreg, ce sont les échelons national et infrarégional qui sont les **premiers bénéficiaires en nombre de projets** (respectivement 45 % et 48 %). Les acteurs publics régionaux arrivent quant à eux en troisième position avec 7 % des participations et 12 % des montants Feder alloués.

**Participation des différents niveaux d'acteurs publics aux projets Interreg (local, régional et national)**



## À RETENIR

### Quels acteurs publics sont les plus impliqués dans Interreg ?

- Parmi les acteurs publics français participant aux programmes Interreg, ce sont les niveau local et national qui sont les plus engagés.

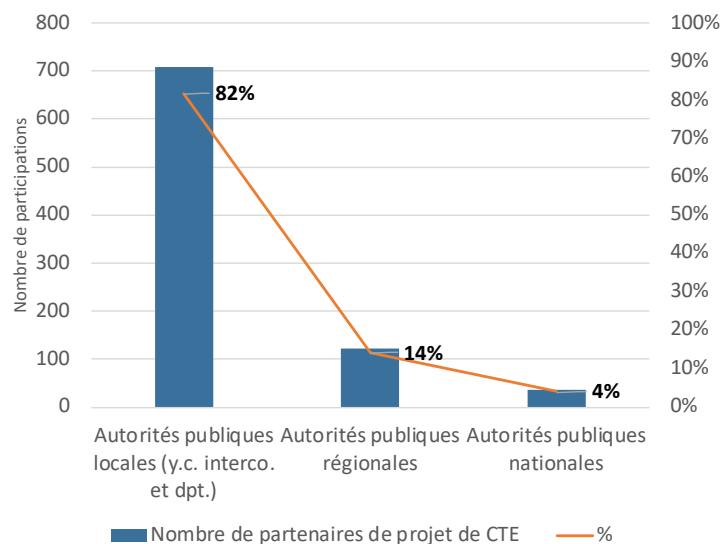
## 1.5.4. TYPOLOGIE DES COLLECTIVITÉS ET ACTEURS GOUVERNEMENTAUX IMPLIQUÉS DANS LA COOPÉRATION INTERREG

**Les autorités publiques locales et nationales sont davantage porteuses de projet Interreg que les autorités publiques régionales**

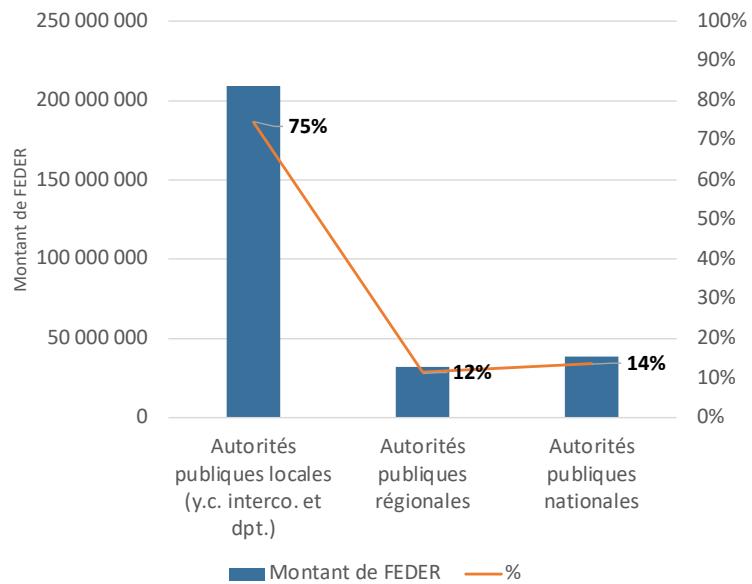
Sont appelées « Autorités publiques » les collectivités territoriales (communes, intercommunalités, Départements, Régions), ainsi que les ministères et services de l'État au niveau national. On constate que ce sont les collectivités à l'échelon local qui sont les principales bénéficiaires (82 % des autorités publiques) : communes, intercommunalités, départements.

Si les autorités publiques nationales (services de l'État, ANCT, gendarmerie...) ne représentent que 4 % des Autorités publiques bénéficiaires, elles bénéficient de 14 % des financements Interreg alloués aux autorités publiques. **Elles sont donc impliquées dans des projets de plus grande envergure financière.** A contrario pour le niveau régional, s'il représente 14 % des autorités publiques bénéficiaires, il bénéficie de 12 % des financements Feder.

**Participation des différents niveaux d'autorités publiques françaises aux projets Interreg**



### Répartition du FEDER par type d'autorité publique française

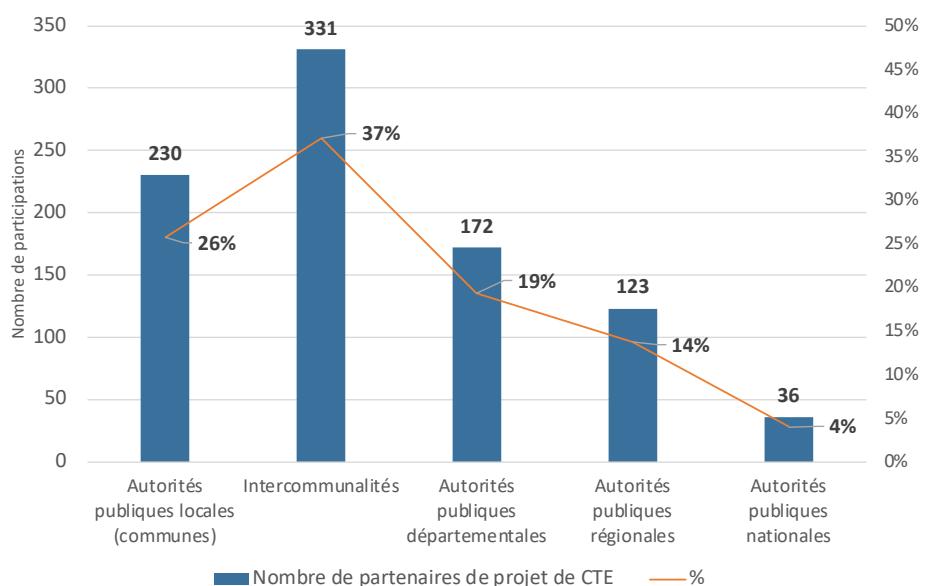


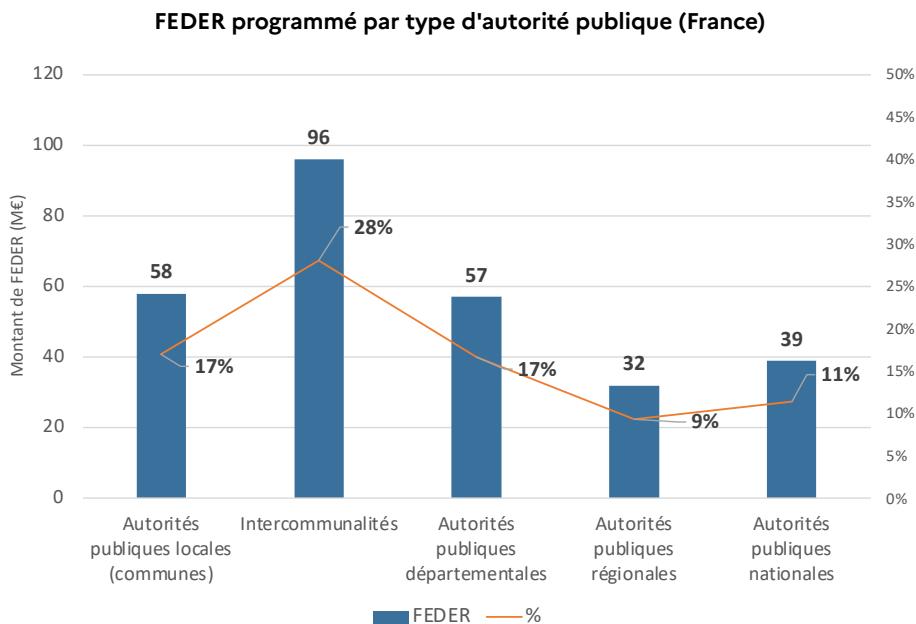
### Une forte mobilisation des intercommunalités dans Interreg

L'analyse plus fine de l'échelon territorial des collectivités impliquées dans les programmes Interreg démontre un poids important :

- des **intercommunalités**, avec 331 participations (soit 37 %) et 28 % des financements Feder alloués aux autorités publiques
- des **communes** avec 230 participations (soit 26 %) et 17 % des financements Feder alloués aux autorités publiques

### Participation des différents niveaux d'autorités publiques aux projets Interreg (France)





### 💡 À RETENIR

#### Quel échelon territorial retrouve-t-on davantage comme partenaire Interreg ?

- Parmi les autorités publiques, c'est **l'échelon local** (communes, départements et principalement les intercommunalités) qui est le premier bénéficiaire des programmes Interreg, en nombre de participants comme de montants Feder. Ainsi, les EPCI représentent 37 % des autorités publiques bénéficiaires.
- Les communes françaises (toute taille confondue) ont bénéficié de 58 millions d'euros via Interreg.



# 1.6. LOCALISATION GÉOGRAPHIQUE DES PARTENAIRES FRANÇAIS AUX PROJETS CTE



## Répartition des partenaires et chefs de file par région française

Si les partenaires français des programmes Interreg sont issus de toutes les régions françaises, on constate toutefois 2 régions en tête, à savoir : Nord-Pas-de-Calais (15,1 % des partenaires français) et Provence-Alpes-Côte d'Azur avec (12,2 %). De manière générale, ce sont les régions frontalières qui sont le plus représentées.

### Répartition des partenaires par région

Régions (avant 2015)	Nombre de partenaires	%	Régions	Nombre de partenaires	%
Nord-Pas-de-Calais	645	15,10%	Hauts-de-France	718	16,80%
Provence-Alpes-Côte d'Azur	519	12,20%	Grand-Est	615	14,40%
Rhône-Alpes	404	9,50%	Provence-Alpes-Côte d'Azur	519	12,20%
Alsace	341	8,00%	Occitanie	437	10,20%
Midi-Pyrénées	296	6,90%	Auvergne-Rhône-Alpes	422	9,90%
Aquitaine	281	6,60%	Nouvelle-Aquitaine	341	8,00%
Bretagne	207	4,90%	Bretagne	207	4,90%
La Réunion	196	4,60%	La Réunion	196	4,60%
Lorraine	194	4,50%	Île-de-France	167	3,90%
Île-de-France	167	3,90%	Corse	147	3,40%
Corse	147	3,40%	Bourgogne-Franche-Comté	134	3,10%
Languedoc-Roussillon	141	3,30%	Normandie	102	2,40%
Franche-Comté	124	2,90%	Guadeloupe	74	1,70%
Champagne-Ardenne	80	1,90%	Pays-de-la-Loire	54	1,30%
Guadeloupe	74	1,70%	Martinique	50	1,20%
Picardie	73	1,70%	Guyane	32	0,80%
Basse-Normandie	55	1,30%	Mayotte	26	0,60%
Pays-de-la-Loire	54	1,30%	Centre-Val de Loire	25	0,60%
Martinique	50	1,20%			
Haute-Normandie	47	1,10%			
Poitou-Charentes	46	1,10%			
Guyane	32	0,80%			
Mayotte	26	0,60%			
Centre	25	0,60%			
Auvergne	18	0,40%			
Limousin	14	0,30%			
Bourgogne	10	0,20%			

Si on observe l'origine géographique des chefs de file, ce sont l'Alsace et Rhône-Alpes qui arrivent en tête. Les 20,9 % de la Réunion s'expliquent par l'obligation d'avoir un chef de file français dans le programme Océan indien, donc issu nécessairement soit de La Réunion soit de Mayotte.

**Répartition des chefs de files par région**

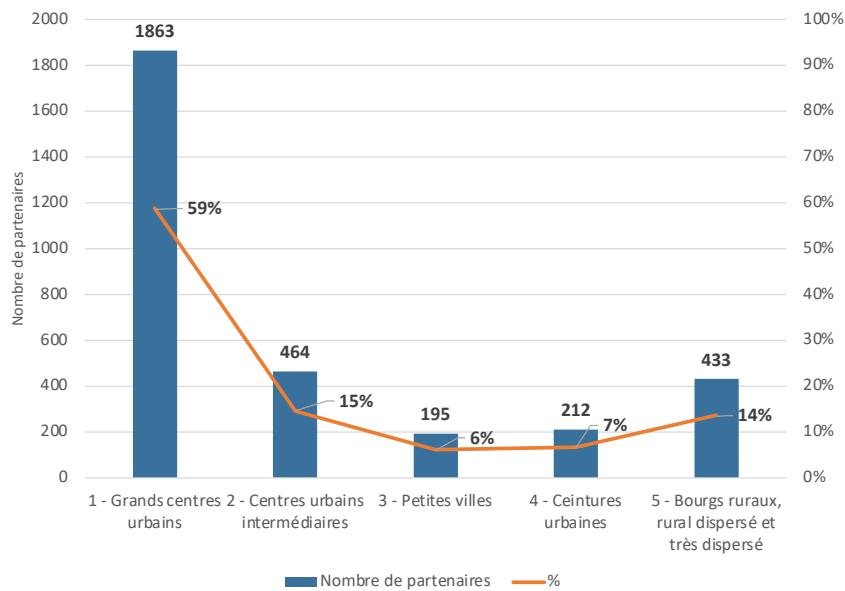
Régions (avant 2015)	Nombre de chefs de file	%	Régions	Nombre de chefs de file	%
La Réunion	190	20,90%	La Réunion	190	20,90%
Alsace	111	12,20%	Grand-Est	170	18,70%
Rhône-Alpes	94	10,30%	Auvergne-Rhône-Alpes	100	11,00%
Nord-Pas-de-Calais	73	8,00%	Hauts-de-France	79	8,70%
Franche-Comté	53	5,80%	Bourgogne-Franche-Comté	58	6,40%
Provence-Alpes-Côte d'Azur	51	5,60%	Occitanie	58	6,40%
Aquitaine	43	4,70%	Provence-Alpes-Côte d'Azur	51	5,60%
Lorraine	41	4,50%	Nouvelle-Aquitaine	44	4,80%
Midi-Pyrénées	41	4,50%	Guadeloupe	28	3,10%
Guadeloupe	28	3,10%	Mayotte	24	2,60%
Mayotte	24	2,60%	Île-de-France	22	2,40%
Île-de-France	22	2,40%	Guyane	20	2,20%
Guyane	20	2,20%	Martinique	20	2,20%
Martinique	20	2,20%	Bretagne	17	1,90%
Champagne-Ardenne	18	2,00%	Corse	15	1,60%
Bretagne	17	1,90%	Normandie	10	1,10%
Languedoc-Roussillon	17	1,90%	Centre-Val de Loire	2	0,20%
Corse	15	1,60%	Pays-de-la-Loire	2	0,20%
Haute-Normandie	7	0,80%			
Auvergne	6	0,70%			
Picardie	6	0,70%			
Bourgogne	5	0,50%			
Basse-Normandie	3	0,30%			
Centre	2	0,20%			
Pays-de-la-Loire	2	0,20%			
Poitou-Charentes	1	0,10%			

### Une concentration urbaine des partenaires Interreg à relativiser

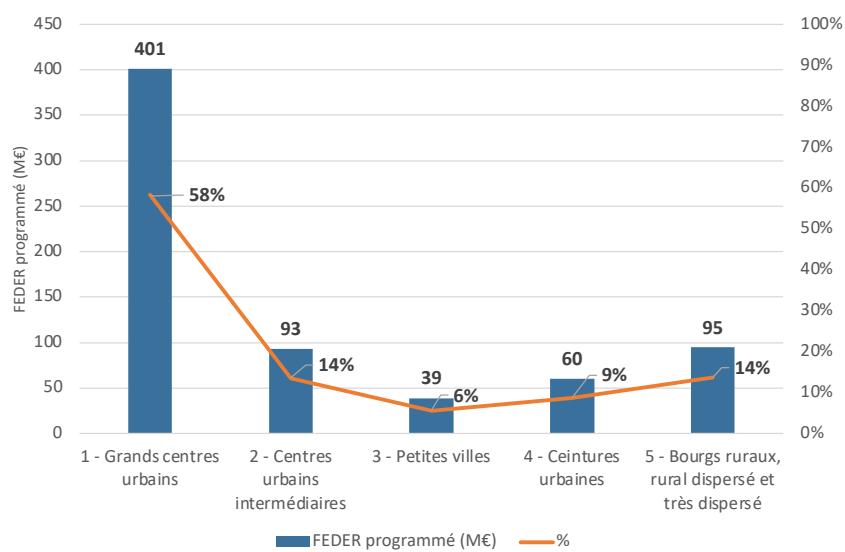
L'origine géographique des partenaires français Interreg montre une prédominance de leur localisation dans les **grands centres urbains**. Ceci semble logique et s'explique car l'analyse se base sur la **localisation de la structure** (sièges, antennes etc.), ce qui n'est **pas nécessairement à l'image du projet qui peut lui, intervenir en zone rurale**. À titre d'exemple, une université localisée à Chambéry qui serait partenaire d'un projet sur la résilience des montagnes face au changement climatique, serait localisée dans un centre urbain. Pour limiter quelque peu ce biais, les catégories « Autorité publiques nationales », « Centres d'enseignement supérieur et de recherche », « Hôpitaux et centres médicaux » ayant tendance à survaloriser les grands centres urbains ont été retirés de cette analyse. Avec cette modification, la concentration des acteurs dans les « grands centres urbains » passe de 66 % à 59 %. On note par ailleurs **que 28 % des partenaires français sont localisés dans des petites villes, ceintures urbaines ou en zone rurale**.

Les zones rurales plus spécifiquement, représentent 14 % des partenaires français et 14 % des financements, ce qui n'est pas négligeable, sachant que d'autres projets impliquant des acteurs localisés dans les centres urbains peuvent concerner ces espaces ruraux.

### Répartition des partenaires de projets selon la grille communale de densité

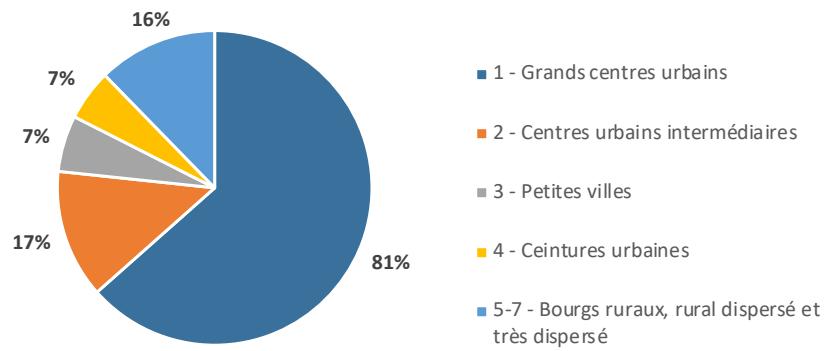
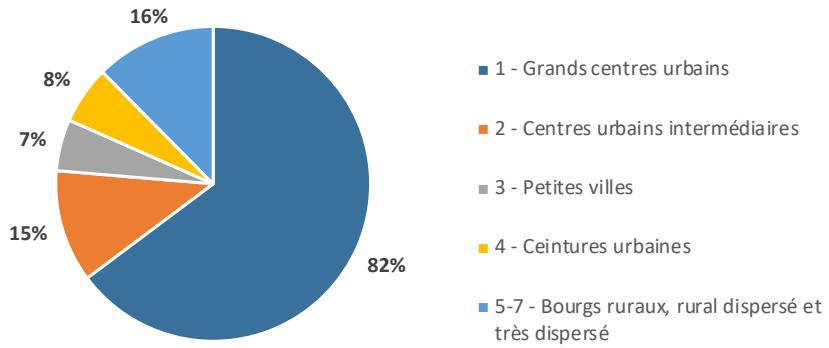
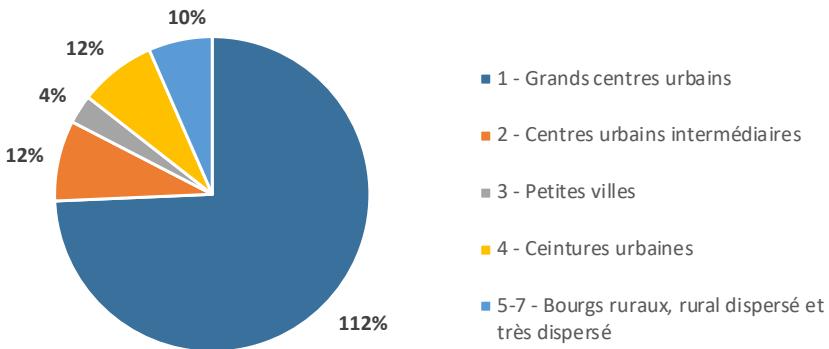
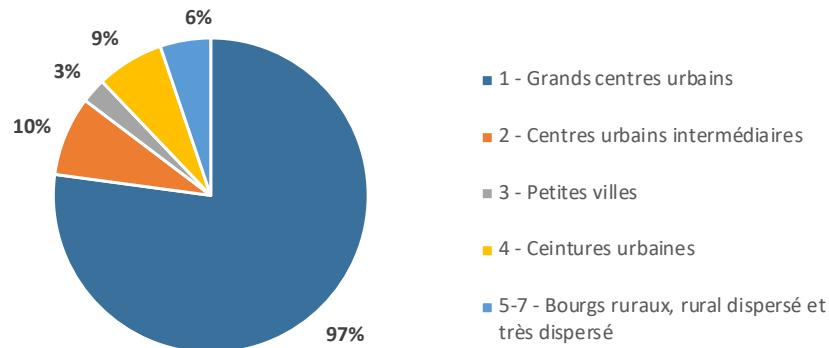


### Répartition du FEDER selon la grille communale de densité

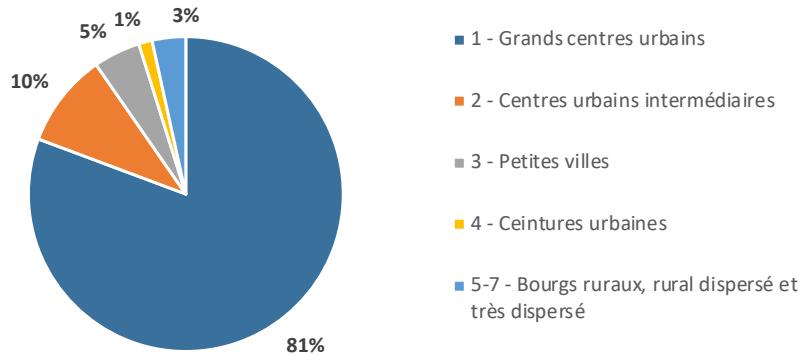


L'origine géographique urbain/rural des partenaires français (selon les catégories de l'Insee) fait apparaître des spécificités selon le type de coopérations Interreg :

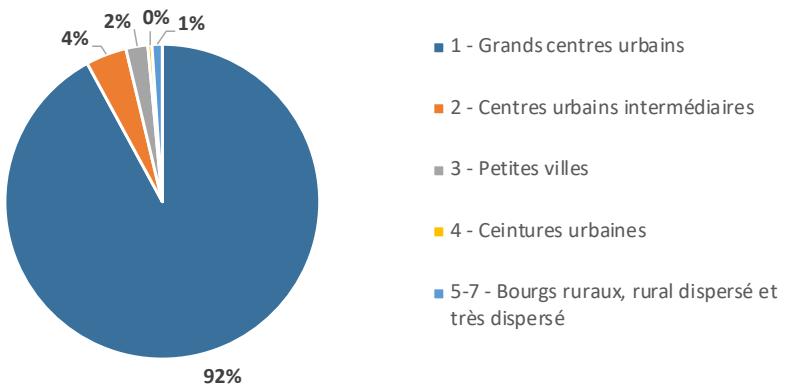
- on constate une concentration supérieure à la moyenne de partenaires localisés dans les grands centres urbains pour les programmes transnationaux et interrégionaux. Ceci s'explique notamment par les périmètres plus vastes de ces programmes impliquant souvent des organisations de plus grande envergure, localisées la plupart du temps en zone urbaine et dans les capitales.
- Inversement, cette concentration dans les grands centres urbains est inférieure pour les programmes transfrontaliers, ces programmes étant davantage concentrés sur les centres urbains intermédiaires (17 %), les bourgs ruraux avec 16 % des bénéficiaires.
- Dans les zones d'Outre-Mer, 20 % des partenaires sont issus des ceintures urbaines.

**Répartition du nombre de partenaires pour les programmes transfrontaliers****Répartition du FEDER pour les programmes transfrontaliers****Répartition du nombre de partenaires pour les programmes transnationaux****Répartition du FEDER pour les programmes transnationaux**

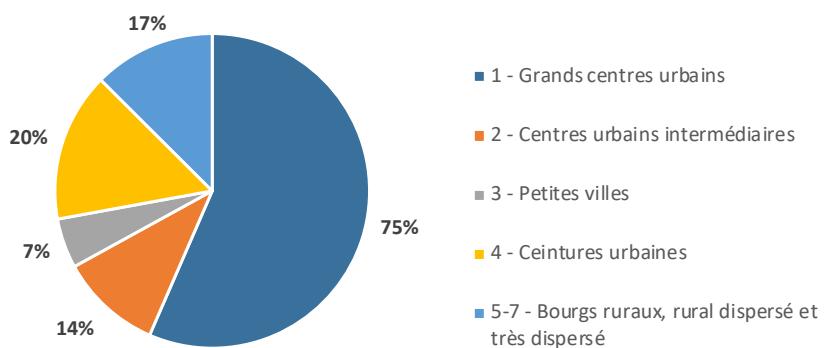
### Répartition du nombre de partenaires pour les programmes interrégionaux



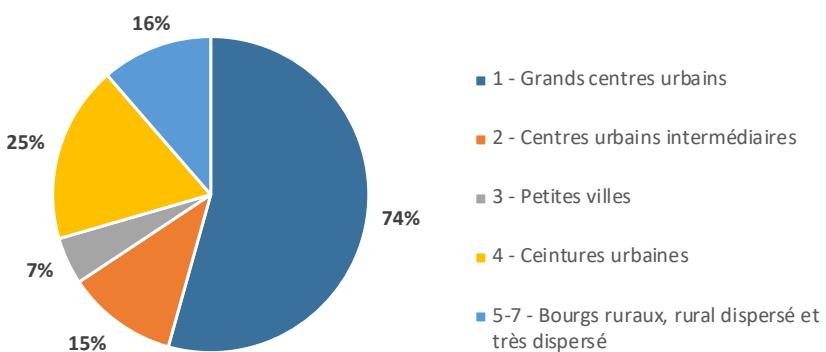
### Répartition du FEDER pour les programmes interrégionaux



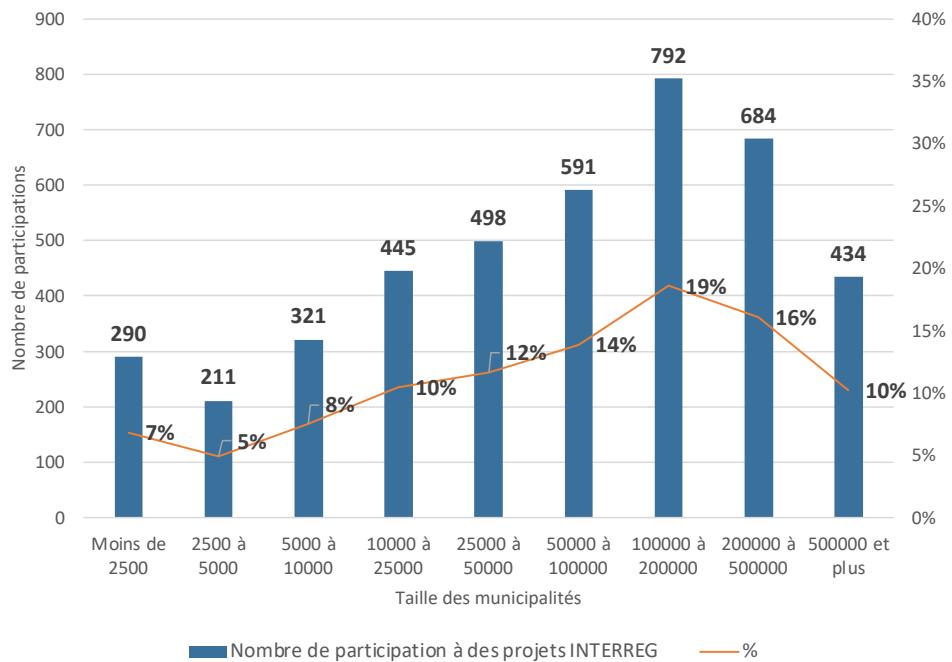
### Répartition du nombre de partenaires pour les programmes Outre Mer



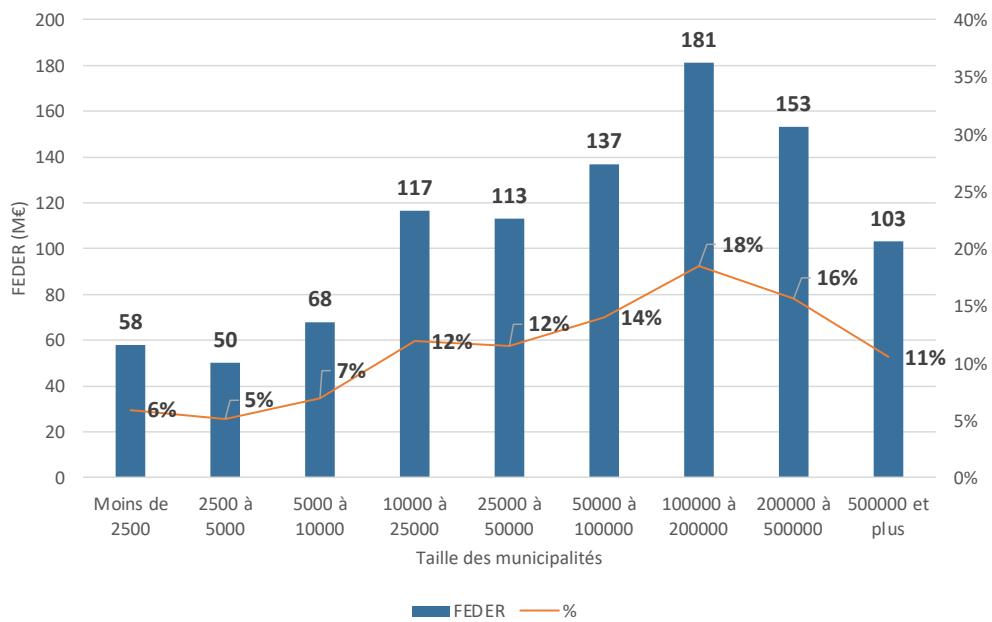
### Répartition du FEDER pour les programmes Outre Mer



### Nombre de participations à des projets Interreg par taille de municipalité (France)



### Répartition du FEDER par taille de municipalité (France)



### Une prédominance des partenaires français localisés dans les villes moyennes au sein des communes bénéficiaires d'Interreg

- Les bénéficiaires français des programmes Interreg sont localisés principalement dans les villes moyennes (de 100 000 à 200 000 habitants). Ainsi, ils ont reçu 181 millions d'euros de Feder, soit 18 % des financements.
- Seulement 10 % des partenaires français des projets Interreg sont localisés dans des communes de plus de 500 000 habitants. Leur capacité d'ingénierie et la présence d'un service « Europe » dans les communes de cette taille auraient pu laisser penser à une implication plus forte.

- 7 % des bénéficiaires français sont localisés dans des communes de moins de 2 500 habitants avec 290 participations et ont bénéficié à ce titre de 58 millions de Feder.

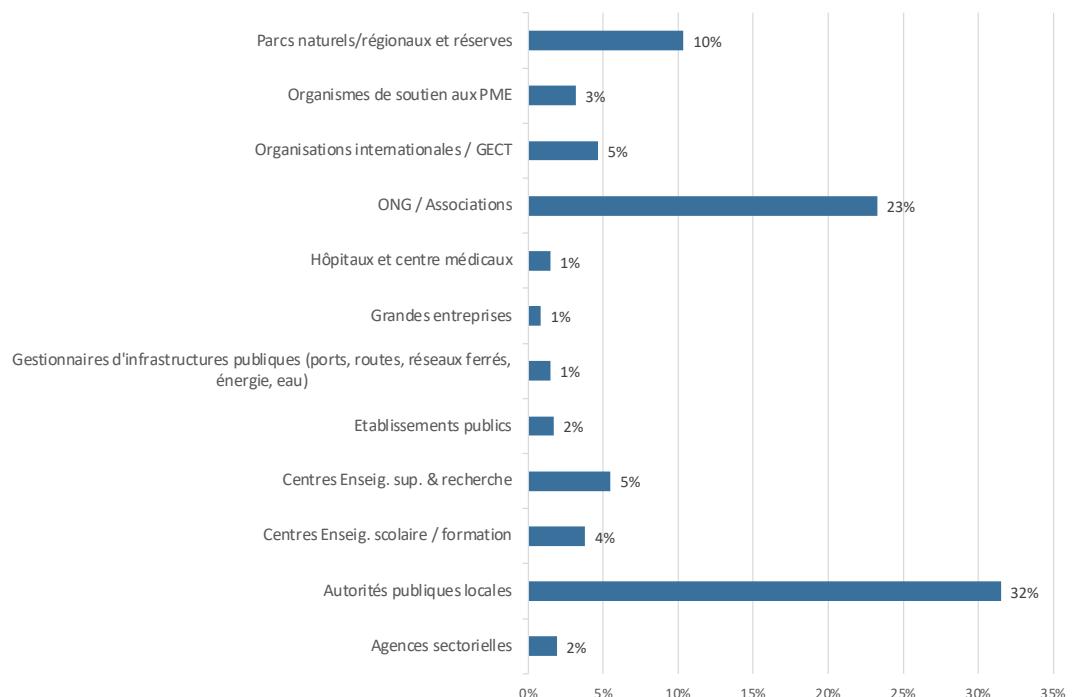
- En terme financier, les bénéficiaires localisés dans les très petites communes bénéficient de moins de Feder (en moyenne 200 000 euros par participation) contre 237 327 euros pour les bénéficiaires localisés dans les communes de plus de 500 000 habitants.

### **Focus sur les zones rurales**

L'analyse des partenaires issus des zones rurales (catégories de l'INSEE : bourgs ruraux, rural dispersé et rural très dispersé), met en valeur quelques éléments clés :

- Près d'un tiers (32 %) des acteurs localisés en zone rurale et partenaire d'un projet Interreg sont des autorités publiques locales. Arrivent en seconde position, les associations et ONG, puis en troisième les parcs nationaux/régionaux et réserves.

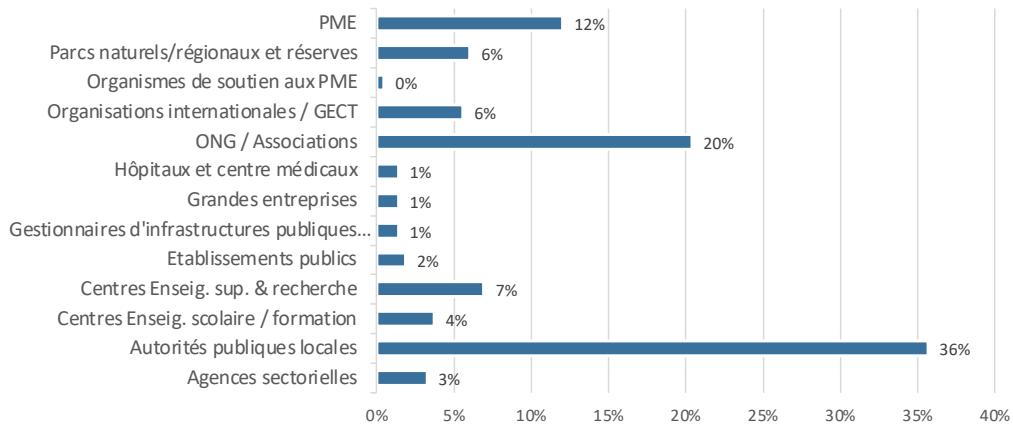
#### **Répartition des types de partenaires au sein des bourgs ruraux, rural dispersé et rural très dispersé**



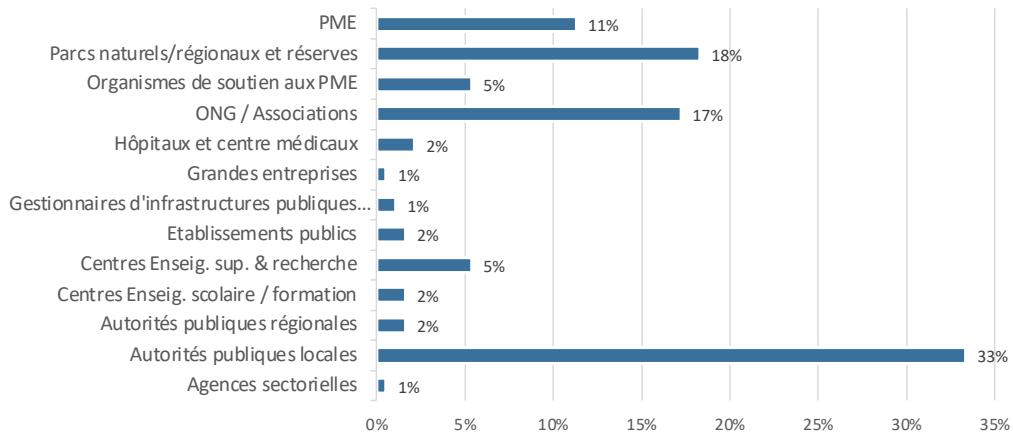
Si on affine la maille en distinguant les différentes catégories de zones rurales, certaines spécificités apparaissent :

- On constate une représentation importante des « autorités publiques locales » (36 %), des « ONG / associations » (20 %) et des PME (12 %) dans les bourgs ruraux
- On observe la même tendance dans les espaces ruraux à habitat dispersé, avec une sur-représentation des « Parcs naturels/régionaux et réserves » (18 %).
- Dans le rural à habitat très dispersé, ce sont les ONG/associations qui arrivent largement en tête puisqu'elles représentent 53 % des partenaires. Les autorités publiques locales passent elles, à 16 %.

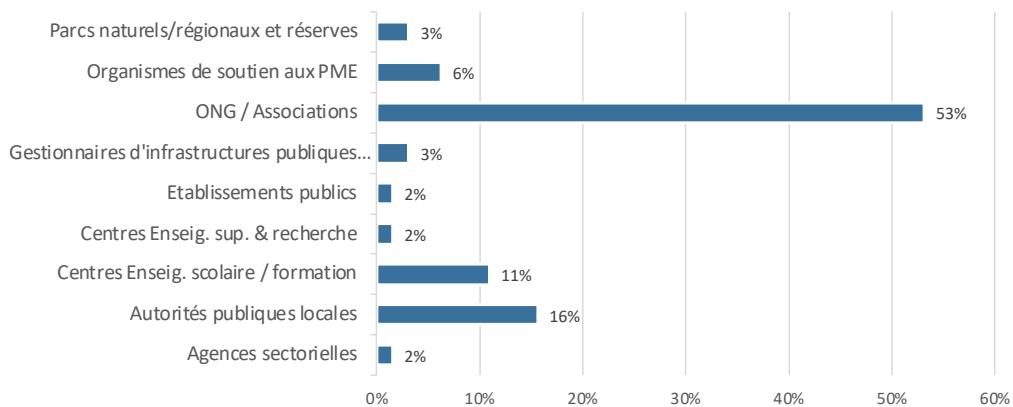
### Répartition des types de partenaires pour les Bourgs ruraux



### Répartition des types de partenaires pour le rural à habitat dispersé



### Répartition des types de partenaires pour le rural à habitat très dispersé



 **À RETENIR****Où sont localisés les partenaires français des projets Interreg ?**

- Les partenaires français des projets Interreg proviennent de toutes les régions même si on constate que les régions transfrontalières arrivent en tête.

- Si la très grande majorité des partenaires se situe en zone urbaine, cela ne signifie pas que le projet ne vise pas les zones rurales. La localisation géographique des partenaires montre par ailleurs que 23 % des partenaires français sont localisés dans des petites villes, ceintures urbaines ou en zone rurale.

- Les zones rurales plus spécifiquement, représentent 11 % des partenaires français et 10 % des financements.

- Parmi les bénéficiaires, ce sont ceux localisés dans les villes moyennes (entre 100 000 et 200 000 habitants) qui sont les plus nombreux avec 19 % des participations et 18 % des financements.

- Les bénéficiaires localisés dans petites communes (moins de 10 000 habitants) ne sont pas en reste puisqu'ils représentent 20 % des participations de communes et 18 % des financements Feder. Ainsi, ils ont donc reçu 180 millions d'euros. Ceci montre que malgré les lourdeurs de gestion souvent mentionnées par les acteurs, Interreg reste ouvert à des acteurs localisés dans les petites communes. Les options des coûts simplifiés dont le but est de simplifier le remboursement des dépenses et les appels à projets « micro-projets » (format de projets dont les contours administratifs sont simplifiés pour des petits porteurs), lancés par certains programmes, peuvent contribuer à expliquer ce constat.

**- La part des partenaires localisés en zone rurale est plus importante dans la coopération transfrontalière** que transnationale et interrégionale.

- Dans les zones d'Outre-Mer, 20 % des partenaires sont issus des ceintures urbaines.

**- Les partenaires français localisés en zone rurale sont en premier lieu des autorités publiques locales et des ONG/Associations.** Les PME participent également à hauteur de 12 % dans les bourgs ruraux et 11 % dans le rural à habitat dispersé. Par contre, dans le rural à habitant très dispersé, ce sont les ONG/associations qui arrivent en tête du type de partenaires. Elles représentent 53 %.



# CHAPITRE 2

## L'APPORT DE LA COOPÉRATION INTERREG POUR LES TERRITOIRES FRANÇAIS



## 2.1. INTRODUCTION

Les analyses du premier chapitre ont permis de caractériser finement les contours de la participation française aux projets Interreg 2014-2020. Le chapitre 2 s'attache quant à lui à mettre en exergue la réalité et la plus-value des projets financés.

Si **2 340 projets Interreg** ont été financés par les programmes dont fait partie la France, **910 ont été portés par des chefs de file français**, en soulignant que pour certains programmes 100 % des chefs de file sont français.

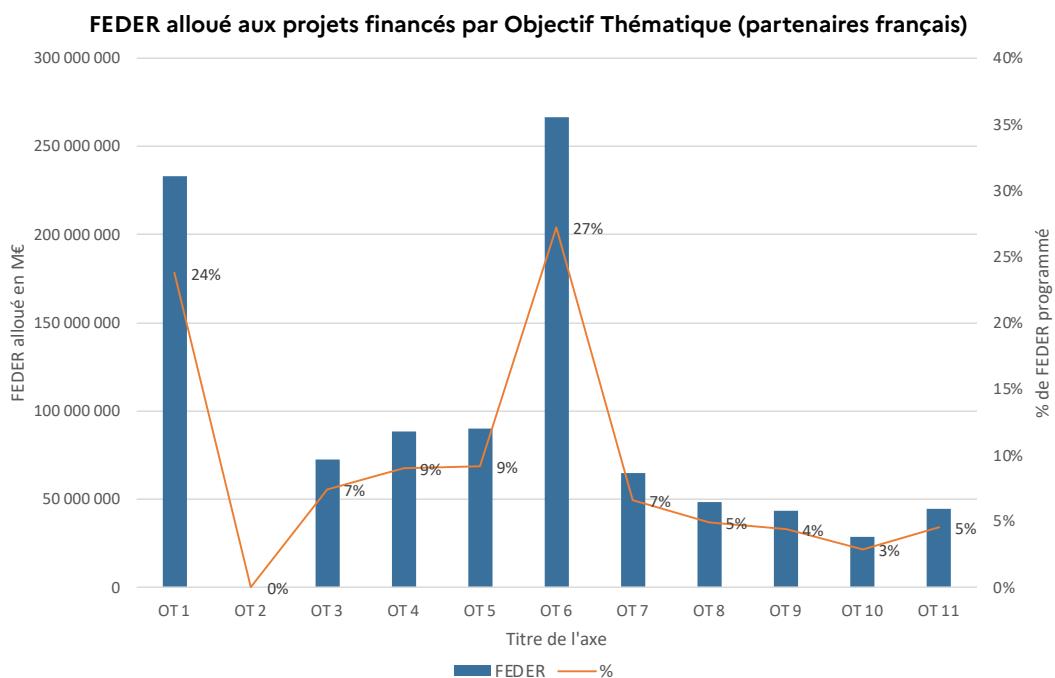
### Quels types de projets ont été financés ? Qu'apportent ces projets aux territoires français ?

L'apport de la coopération Interreg pour les territoires français est appréhendé de deux manières :

- D'une part, **par le montant de FEDER dédié à certaines thématiques** afin de mettre en lumière ce qui a concentré le plus de financements FEDER au bénéfice des territoires français.
- D'autre part, **par des projets emblématiques** [*indiquer le lien pour accéder au livret de projets*] dont les réalisations et les résultats obtenus la plus-value générée par le soutien d'Interreg aux différentes échelles de coopération (transfrontalière, transnationale, interrégionale et Outre-mer).

### Principales tendances qui se dégagent des financements FEDER alloués aux projets de coopération

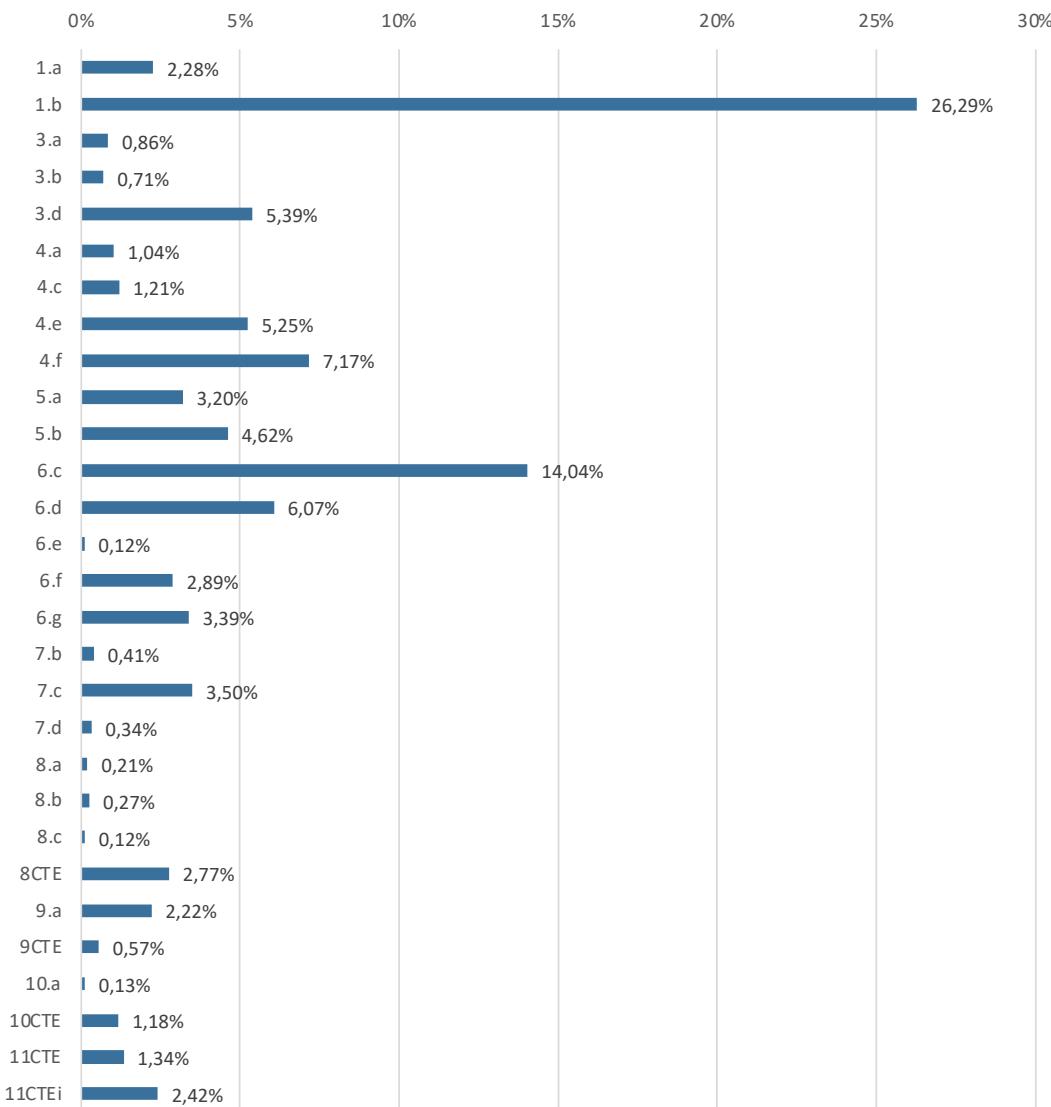
- **51 % du FEDER** alloué se concentre sur des projets en matière de **recherche-innovation et d'environnement**



- En part relative, les **opérateurs français** ont été **moins impliqués** dans des projets relevant de la **transition énergétique et de la recherche-Innovation**. À l'inverse, leur implication a été significativement **plus forte** dans des projets en matière de **transport et d'emploi-formation** par rapport à leurs partenaires européens.

Il convient de souligner toutefois que certaines de ces tendances ont été accentuées par les thématiques priorisées des programmes qui coopèrent uniquement avec des pays tiers (et pour lesquels 100 % du FEDER se fait au bénéfice d'acteurs français), ce qui est le cas du programme transfrontalier France-Suisse et des programmes Outre-Mer qui impliquent les Régions ultrapériphériques (RUP).

**% de FEDER programmé par PI (tous pays)**



- Une forte concentration du FEDER programmé sur quelques priorités d'investissement : **40 % du FEDER programmé** au cours de la période 2014-2020 sur **les investissements des entreprises dans la R&I** (1.b.) et sur la **conservation, la protection et le développement du patrimoine naturel et culturel** (6.c)
- Le FEDER programmé au bénéfice d'opérateurs français a été plus orienté vers la **protection de l'environnement et l'utilisation rationnelle des ressources**, la **gestion des risques naturels et l'amélioration des systèmes de transport** respectueux de l'environnement, et comparativement moins orienté vers les investissements des entreprises dans la Recherche-Innovation et la transition énergétique.



## 2.2. ANALYSE DE L'APPORT DE LA COOPÉRATION PAR GRANDE THÉMATIQUE





# OBJECTIF THÉMATIQUE 1

## Recherche-Innovation

### Renforcer la recherche, le développement technologique et l'innovation



**587 projets financés pour un montant de près de 863 M€ de FEDER programmé.**

Les programmes Interreg ont financé de nombreux projets d'**investissements des entreprises dans la recherche & innovation (R&I)** et dans une moindre mesure dans les infrastructures de la R&I. Cela a pris la forme par exemple au plan transfrontalier d'une offre technologique conjointe développée entre près de 60 entreprises leaders et fournisseurs français et espagnols, ou encore de la plateforme [@KTUR innovation X](#) qui permet aux entreprises d'accéder rapidement et facilement aux technologies de toute la région du Rhin supérieur. Sur le plan transnational, cela a permis par exemple d'aider les start-up numériques à s'internationaliser.

#### **RECHERCHE-INNOVATION** – Un domaine prioritaire pour renforcer la compétitivité de l'Europe

- La Recherche-Innovation (R&I) représente 28,6 % du FEDER attribué à des projets des programmes Interreg France, soit 864 M€
- Des projets centrés très majoritairement sur les investissements des entreprises dans la Recherche-Innovation.

92 % de ces financements se concentrent sur les investissements de R&I dans les entreprises qui présentent deux atouts :

- une couverture large en matière de champs d'application : éco-innovation, innovation sociale, applications de services publics, etc.
- des modalités d'intervention opérationnelles variées : actions de validation précoce des produits, lignes pilotes, transferts de technologies, etc.

- Environ 27 % de ces financements bénéficient à des opérateurs français.

27 % du FEDER dédié à la Recherche & Innovation, soit 233 M€, a bénéficié à des opérateurs français, qu'ils soient publics ou privés. On observe cependant une plus forte mobilisation des opérateurs français sur des projets d'Infrastructures de la R&I. Ceci s'explique en partie par le poids élevé du programme Océan indien en termes de FEDER alloué et de nombre de bénéficiaires projets correspondant.



## ZOOM SUR QUELQUES PROJETS EMBLÉMATIQUES

### → Innovation, développement technologique et compétitivité (1.a)



#### **Projet COMPET'PLUS – Des stratégies de spécialisation intelligente coordonnées pour doper la compétitivité de l'Eurorégion Nouvelle-Aquitaine-Euskadi-Navarre**

Mise en place de deux plateformes d'innovation pour faciliter la collaboration entre les grandes entreprises leaders et leurs fournisseurs (PME et entreprises locales) et ainsi créer une offre technologique conjointe entre entreprises leaders et fournisseurs français et espagnols. En parallèle, création de deux clusters transfrontaliers, dont le plus emblématique dénommé BIG DATIA qui a trait aux industries créatives et culturelles franco-espagnoles.

- **Cofinancé par le programme Interreg Espagne-France-Andorre (POCTEFA) 2014-2020**

- **Budget total : 863 000 € / Cofinancement FEDER : 561 000 €**

- [Détail fiche COMPET'PLUS](#)

### → Développement technologique et innovation (1.a)



#### **Projet DURATEX – Des textiles déperlants sans produits chimiques imaginés par les acteurs historiques du textile du territoire transfrontalier franco-belge**

Développement de nouveaux procédés technologiques biosourcés respectueux de l'environnement et conformes aux exigences de l'industrie textile.

- **Cofinancé par le programme Interreg France-Wallonie-Flandres 2014-2020**

- **Budget total : 1,96 M€ / Cofinancement FEDER : 1,08 M€**

- [Détail fiche DURATEX](#)

### → Innovation – Transfert de technologies (1.b)



#### **Projet RE-MED - Une collaboration à travers la Méditerranée pour créer des filières de recyclage et réemploi des matériaux de construction**

En Tunisie, construction d'un kilomètre de route expérimentale intégrant des matériaux recyclés sur trois tronçons, avec un quatrième tronçon en matériaux classiques servant de référence. Ouverture, en 2023, des premières stations de tri et de recyclage en Tunisie et dans le sud du Liban.

- **Cofinancé par le programme voisinage transfrontalier MED 2014-2020**

- **Budget total : 3 M€ / Cofinancement FEDER : 2,7 M€**

- [Détail fiche RE-MED](#)

## RECHERCHE-INNOVATION - L'apport de la coopération Interreg pour la France

La concurrence mondiale et les crises successives imposent à toutes les régions d'Europe d'investir dans la recherche et l'innovation. Pour cela, elles ont identifié **leurs domaines d'excellence au sein de stratégies de spécialisation intelligente** (S3). Certaines régions ont su exploiter les **synergies entre leurs S3 respectives** pour promouvoir des alliances entre entreprises de différents pays et renforcer ainsi leur **positionnement compétitif**, comme en témoigne le projet COMPET'PLUS entre la France et l'Espagne.

Les programmes Interreg ont largement soutenu des projets de recherche appliquée à **dimension expérimentale**, en misant sur le renforcement des **synergies entre les acteurs de filières ou de clusters** pour être plus compétitifs comme l'illustre le projet DURATEX entre la France et la Belgique. La mise en cohérence de l'offre technologique de part et d'autre des frontières à travers des outils tels que des plateformes apporte une **plus-value incontestable pour les entreprises** d'un ensemble territorial cohérent, comme par exemple au sein du Rhin supérieur avec le projet KTUR.

Des **transferts de technologies** ont également été développés avec des pays de la rive sud de la Méditerranée : exemple de la réintégration de granulats dans le béton pour la construction d'un segment de route expérimentale (projet RE-MED). Cette coopération s'inscrit dans une logique gagnant-gagnant permettant aux acteurs français de tirer des leçons précieuses d'une mise en œuvre opérationnelle dans des conditions climatiques proches de celles de l'Hexagone dans le futur.

Chiffres-clés	
<b>OT 1 Recherche&amp;Innovation</b>	<b>863,47 M€ de FEDER programmé</b>
→ Priorité d'investissement 1.a : Infrastructures de R&I	68,78 M€ de FEDER programmé
→ Priorité d'investissement 1.b : Investissements des entreprises dans la R&I	794,69 M€ de FEDER programmé





# OBJECTIF THÉMATIQUE 2

## Numérique - TIC

### Améliorer l'accès aux TIC, leur utilisation et leur qualité

Aucun des programmes Interreg 2014-2020 qui implique la France n'avait retenu l'objectif thématique 2 lié au numérique. La raison principale découle du principe de concentration thématique sachant que l'accès aux TIC ne constituait pas à proprement parler un des piliers de la stratégie Europe 2020. En outre, ce sujet s'avère éminemment **transversal** et dans la réalité il a été intégré dans de nombreux projets sélectionnés comme en témoignent les projets ci-dessous.



#### ZOOM SUR QUELQUES PROJETS EMBLÉMATIQUES

Applications des Technologies de l'Information dans les domaines de l'administration en ligne



##### Projet BE-GOOD – Donner de la valeur aux données publiques pour créer de nouveaux services au bénéfice des habitants et des usagers

Construction d'un écosystème pour générer des opportunités dans le domaine des données ouvertes.

- **Cofinancé par le programme Interreg Europe du Nord-ouest 2014-2020**
- **Budget total : 7,67 M€ / Cofinancement FEDER : 4,60 M€**
- [\*\*Détail fiche BE-GOOD\*\*](#)

Autres exemples où le numérique et les TIC étaient au cœur des projets



##### Projet CIRCULAR4.0 – cofinancé par le programme Interreg Espace Alpin

- Les technologies numériques comme catalyseur de la transition vers l'économie circulaire pour les PME de l'Espace alpin



##### Projet RESponSE – cofinancé par le programme Interreg France-Suisse

- Développement d'un système de surveillance et de pronostic utilisé lors des interventions notamment par les pompiers pour des bâtiments en situation d'incendie.
- [https://regiosuisse.ch/sites/default/files/2018-01/InterregBrochure\\_0.pdf](https://regiosuisse.ch/sites/default/files/2018-01/InterregBrochure_0.pdf)



# OBJECTIF THÉMATIQUE 3

## Compétitivité des PME

### Améliorer la compétitivité des PME



**266 projets financés pour un montant de près de 210 M€ de FEDER programmé.**

Les programmes Interreg ont financé très majoritairement la **croissance des PME** via par exemple l'identification de partenaires techniques ou commerciaux à l'étranger grâce à la mise en réseau de clusters de plusieurs pays.

Dans une moindre mesure, les programmes Interreg ont soutenu :

- Le développement de nouveaux modèles d'activité et d'internationalisation des PME tels que des outils d'ingénierie, de formation et de coaching basés sur les meilleures pratiques transnationales pour la montée en compétences de PME en matière d'économie circulaire.
- La création d'entreprises (ex. mise en relation d'opérateurs économiques avec des étudiants désireux d'entreprendre au-delà d'une frontière).

#### **COMPÉTITIVITÉ DES PME – un domaine minoritaire qui reste dépendant des exigences en matière d'aides d'État (règles de la concurrence) applicables à la politique de cohésion**

- La compétitivité des PME représente environ **7 % du FEDER** attribué à des projets des 22 programmes Interreg France. Cette thématique est largement représentée dans programmes transfrontaliers et d'Outre-mer, et un seul programme transnational (SUDOE)
- Des projets centrés très majoritairement sur **le soutien à la capacité des PME à croître sur des marchés de proximité mais aussi plus lointains**

77 % des financements se concentrent sur cette Priorité d'Investissement (3.d) car elle a l'avantage de bien répondre aux attentes des PME en matière d'expansion géographique de leurs activités, tout particulièrement au plan européen/international. L'absence de financement sur la priorité d'investissement 3.c « capacités de pointe » s'explique par une relative similitude de son champ d'intervention avec celui de la priorité d'investissement 1.b. (Investissements des entreprises dans la Recherche & Innovation).

- **Un peu plus d'1/3 de ces financements bénéficient à des opérateurs français**

35 % du FEDER dédiés à la compétitivité des PME, soit environ 73 M€, a bénéficié directement à des opérateurs français publics ou privés.



## ZOOM SUR QUELQUES PROJETS EMBLÉMATIQUES

### → Esprit d'entreprise (3.a)



#### **Projet PUSH.GR - Entreprendre sans frontières au sein de la Grande Région**

Mise en place d'une plateforme multilingue PUSH.GR à destination des étudiants et des jeunes créateurs d'entreprise au-delà des frontières qui fournit des informations sur les aspects juridiques et fiscaux, des analyses comparées, l'identification de services publics de conseil et d'expertise en droit fiscal. Adossé à PUSH'GR, plusieurs types d'évènements de mises en relation visant à générer des coopérations, des investissements, des modèles d'affaires innovants et des reprises d'entreprises

- **Cofinancé par le programme Interreg Grande Région 2014-2020**

- **Budget total : 3,58 M€ / Cofinancement FEDER : 2,15 M€**

- [Détail fiche PUSH.GR](#)

### → Nouveaux modèles d'activité des PME (3.b)



#### **Projet BE-READI-ALPS – Développer et tester des initiatives encourageant les PME des territoires alpins à innover**

Élaboration d'une boîte à outils « Be-readi » mise à disposition des 16 points Be-Readi dans les régions des 6 pays partenaires pour accompagner et conseiller les projets émergents d'entrepreneurs locaux mais aussi pour organiser des évènements réunissant les acteurs locaux et des formations.

- **Cofinancé par le programme Interreg Espace Alpin 2014-2020**

- **Budget total : 1,96 M€ / Cofinancement FEDER : 1,56 M€**

- [Détail fiche BE-READI-ALPS](#)

### → Internationalisation des PME (3.b)



#### **Projet SIMILAR - La gestion des langues et des cultures comme facteur de compétitivité internationale des PME**

Mise en place d'activités de formation linguistiques et culturelles en ligne et en présentiel en mettant l'accent sur des pratiques pédagogiques innovantes (créathons, activités d'immersion, mise en réseau des PME).

- **Cofinancé par le programme Interreg France – Wallonie – Flandres 2014-2020**

- **Budget total : 749 990 €/ Cofinancement FEDER : 1,56 M€**

- **Lien vers site Web projet : <https://interreg5.interreg-fwvl.eu/fr/similar>**

## COMPÉTITIVITÉ DES PME - L'apport de la coopération Interreg pour la France

Les petites et moyennes entreprises (PME), qui représentent 99 % des entreprises de l'UE, jouent un rôle central dans l'économie. Renforcer leur compétitivité s'avère primordiale dans un environnement de plus en plus complexe et incertain, et plusieurs dispositifs européens y contribuent.

Toutefois, les PME doivent souvent faire face à de **nombreux obstacles administratifs, juridiques et fiscaux** dès lors qu'elles envisagent de s'étendre ailleurs en Europe.

La mise en place d'outils et de services partagés constitue l'une des **réponses pour s'adapter au mieux à ce contexte, particulièrement en zone transfrontalière**.

Dans la Grande région, le [projet PUSH.GR](#) a mis en place un accompagnement structuré, associant opérateurs économiques et étudiants désireux d'entreprendre au-delà des frontières : plus de 550 entreprises de tailles et de niveaux de développement différents ont également bénéficié de ses services.

Sur la frontière franco-belge, le projet SIMILAR a contribué à la compétitivité internationale des entreprises en réduisant les obstacles culturels et linguistiques à la mobilité grâce à des activités d'immersion et des mises en réseau.

Au plan transnational, le **parangonnage des méthodes et des outils** permet d'accélérer efficacement la **montée en compétences des entreprises bénéficiaires**. C'est le cas du [projet CIRCULAR4.0](#) avec le développement d'outils et de méthodologies communes en matière de transformation digitale et d'économie circulaire au sein de l'espace alpin. L'appropriation de ces outils dans les territoires partenaires a été rendue possible grâce à la création d'une communauté alpine d'écosystèmes régionaux d'innovation où décideurs politiques, instituts de recherche et entrepreneurs coopèrent. Selon le même principe de mutualisation des pratiques, un accompagnement optimisé a pu être proposé à des projets émergents d'entrepreneurs locaux par un réseau de points-conseil créé sur mesure (exemple du [projet BE-READY ALPS](#)). À cette échelle, la coopération a également permis de mettre en réseau des clusters de plusieurs pays d'Europe en vue de faciliter l'internationalisation des PME (exemple du projet Boodt4Health qui a permis d'aider environ 800 PME des sciences de la vie au sein de l'Europe du nord-ouest à trouver des partenaires techniques et/ou commerciaux à l'étranger).

### Chiffres-clés

OT 3 Compétitivité des PME	210,45 M€ de FEDER programmé
→ Priorité d'investissement 3a : Création d'entreprises	26,06 M€ de FEDER programmé
→ Priorité d'investissement 3b : Activités nouvelles, internationalisation	21,58 M€ de FEDER programmé
→ Priorité d'investissement 3d : Croissance des PME	162,80 M€ de FEDER programmé



# OBJECTIF THÉMATIQUE 4

## Transition énergétique

### Soutenir la transition vers une économie à faible émission de carbone dans l'ensemble des secteurs



**196 projets financés pour un montant de près de 443 M€ de FEDER programmé.**

Dans le domaine de la transition énergétique, les programmes Interreg ont financé de nombreux projets dans le domaine de **la recherche et de l'innovation dans des technologies bas carbone** (ex. technologie de stockage innovante sur le lieu de production). D'autres investissements ont porté sur des stratégies de développement bas carbone et de **mobilité urbaine multimodale** telles que les stratégies de transport et d'urbanisme intelligents avec des scénarios à faible émission de CO<sub>2</sub>.

#### **TRANSITION ÉNERGÉTIQUE** – Un domaine bien doté avec le financement de projets d'envergure à la clé, mais avec une participation française en retrait

→ **La transition énergétique représente 14,7 % du FEDER attribué à des projets des programmes Interreg avec la France.** Tous les programmes transnationaux ont choisi cette priorité, contrairement aux programmes transfrontaliers où seuls les programmes ALCOTRA (FR-IT), Deux mers (UK-NL-BE-FR) et France (Manche)-Angleterre l'ont retenue.

→ **Des projets centrés très majoritairement vers la recherche et l'innovation en matière de technologies bas carbone (48 % du total) ainsi que des stratégies de développement bas carbone et mobilité urbaine multimodale (35 % du total).**

83 % des financements alloués à la transition énergétique se concentrent sur ces deux priorités. L'absence de financement sur les priorités d'investissement « énergies » s'explique par leur finalité très spécifique moins appropriée pour des actions de coopération.

→ **20 % de ces financements bénéficient à des opérateurs français**

20 % du FEDER dédiés à la transition énergétique, soit environ 89 M€, a bénéficié à des opérateurs français publics ou privés.

La sous-représentation des Français, par rapport à l'ensemble des pays partenaires, dans le domaine de la transition énergétique s'avère très marquée, tout particulièrement concernant les stratégies de développement à faible émission de carbone pour tous les types de territoires (4.e).



## ZOOM SUR QUELQUES PROJETS EMBLÉMATIQUES

### → Utilisation des énergies renouvelables dans les infrastructures publiques, y compris dans les bâtiments publics, et dans le secteur du logement (4.c)



#### **Projet SOLARISE - Booster le solaire dans la région des « Deux mers » (UK-FR-BE-NL) grâce à une technologie de stockage innovante**

Développement de modèles économiques durables permettant de réduire les coûts de production de l'énergie solaire par l'utilisation d'une technologie de stockage innovante sur le lieu de production. Test grandeur nature d'installations photovoltaïques en milieux urbains et ruraux. 8 démonstrateurs installés sur des bâtiments historiques et 4 sur des logements sociaux.

- Cofinancé par le programme Interreg Deux mers 2014-2020

- Budget total : 4,29 M€ / Cofinancement FEDER : 2,57 M€

- [Détail fiche SOLARISE](#)

### → Production et distribution d'énergie provenant de sources renouvelables (4.a)



#### **Projet PORTOS - Vers l'autosuffisance énergétique des ports de l'Atlantique grâce aux énergies marines renouvelables**

Réalisation d'audits et de plans d'exploitation des énergies marines renouvelables- Test de 3 technologies hybrides.

- Cofinancé par le programme Interreg Espace Atlantique 2014-2020

- Budget total : 2,62 M€ / Cofinancement FEDER : 1,97 M€

- [Détail fiche PORTOS](#)

### → Stratégies de développement à faible émission de carbone pour tous les types de territoires, en particulier les zones urbaines (4.e)



#### **Projet COBBAUGE - La bauge, matériau de construction pour répondre aux enjeux d'efficacité énergétique et de déchets dans la filière du bâtiment**

Conception et production à moyenne échelle de 4 types de bauge innovantes - Construction de 5 bâtiments pilotes en bauge de part et d'autre de la Manche

- Cofinancé par le programme Interreg France (Manche)-Angleterre 2014-2020

- Budget total : 4,13 M€ / Cofinancement FEDER : 2,86 M€

- [Détail fiche COBBAUGE](#)



#### **Projet CAN - Climate active neighbourhoods**

Le projet Climate Active Neighbourhoods vise à réduire les émissions de carbone dans les quartiers défavorisés d'Europe du Nord-Ouest en mobilisant les citoyens autour d'actions locales d'efficacité énergétique, grâce à des approches participatives, des gouvernances partagées et des financements innovants.

- Cofinancé par le programme Interreg Europe du Nord-ouest 2014-2020

- Budget total : 9,40 M€ / Cofinancement FEDER : 5,64 M€

## TRANSITION ÉNERGÉTIQUE - L'apport de la coopération Interreg pour la France

La décarbonation de l'économie s'est imposée comme un sujet phare au cours des années 2010. Cela s'est notamment traduit dans les orientations européennes par l'objectif d'augmenter la part des énergies renouvelables à 20 % et d'améliorer l'efficacité énergétique de 20 %\*(en bas de page « Stratégie Europe 2020 »).

La coopération a permis pour de nombreux projets de **mettre en commun les savoirs et les technologies existantes** en matière d'efficacité énergétique ou d'énergies renouvelables pour tester collectivement les plus performantes. C'est le cas du **projet SOLARISE** qui a permis de valider des pratiques et des options d'installations photovoltaïques face aux surcoûts de l'expérimentation. Ces nouvelles solutions proposées aux décideurs et aux populations ont pu être testées grandeur nature par le biais de 8 démonstrateurs, dont un sur le toit incurvé d'un bâtiment public de la ville de Fourmies (Hauts-de-France).

De son côté, le **projet PORTOS** a représenté un moyen pour plusieurs ports de la façade atlantique, dont celui de Saint-Nazaire, d'accélérer le processus d'exploitation commerciale de l'énergie renouvelable marine dont les coûts financiers et techniques restent aujourd'hui dissuasifs pour de nombreux ports individuellement.

Par ailleurs, l'habitat constitue l'un des plus gros émetteurs de CO<sub>2</sub>, et les techniques d'éco-construction s'avèrent particulièrement adaptées pour les réduire dans certains territoires. La collaboration à l'échelle transfrontalière a notamment permis aux acteurs du **projet COBBAUGE** d'innover en élargissant le panel de tests autour de ce matériau de la bauge aux types de terres et de fibres disponibles au sein des territoires partenaires.

### Chiffres-clés

OT 4 Transition énergétique	443,41 M€ de FEDER programmé
→ Priorité d'investissement 4a : Production et distribution d'énergies renouvelables	31,41 M€ programmé
→ Priorité d'investissement 4c : Efficacité énergétique dans les bâtiments publics et le logement	36,43 M€ programmé
→ Priorité d'investissement 4e : Stratégies de développement bas carbone et mobilité urbaine multimodale	158,72 M€ programmé
→ Priorité d'investissement 4f : Recherche et innovation technologies bas carbone	216,83 M€ programmé



# OBJECTIF THÉMATIQUE 5

## Climat

### Favoriser l'adaptation au changement climatique ainsi que la prévention et la gestion des risques



**175 projets financés pour un montant de près de 237 M€ de FEDER programmé.**

Les programmes Interreg ont financé dans des proportions assez équilibrées des projets en matière de **gestion des risques** et **d'adaptation au changement climatique**, y compris des approches fondées sur les écosystèmes. Pour la première priorité, cela a pris la forme par exemple d'un plan national de coopération et de coordination des services de **lutte contre les incendies** ou d'une **plateforme transnationale d'alerte** avec des données quotidiennes sur l'état de l'air et des sols. Pour la seconde, on recense par exemple une **cartographie des zones de stress thermique** et de mesures d'adaptation dans les villes, une boîte à outils de l'adaptation de la planification territoriale aux changements climatiques dans les zones de montagne, ainsi que des **actions de redynamisation territoriale/touristique** suite à des catastrophes naturelles majeures telles que la tempête Alex d'octobre 2020.

#### **CLIMAT – un enjeu fort pour lequel la coopération apporte une valeur ajoutée incontestable dans des espaces/territoires les plus vulnérables**

- **La lutte contre le changement climatique représente 7,8 % du FEDER attribué à des projets des programmes Interreg France. 8 programmes Interreg ont choisi cette priorité, la plupart à l'échelon transfrontalier.** Les programmes ALCOTRA (IT-FR) et POCTEFA (ES-FR-AND), dont les territoires sont exposés à de nombreux risques, interviennent sur ces deux thèmes (gestion des risques et adaptation au changement climatique). Les programmes Outre-mer (ex. Caraïbes, Océan indien) ont quant à eux privilégié la résilience aux catastrophes naturelles (PI 5.b.).
- **Des projets orientés de manière relativement équilibrée entre risques naturels et adaptation au changement climatique**

59 % des financements ont été alloués à la gestion des risques et la résilience aux catastrophes. Nombre d'entre eux se sont inscrits dans le prolongement de coopérations antérieures. 41 % des financements ont été dédiés aux investissements en faveur du changement climatique, y compris les approches fondées sur les écosystèmes, thème qui est monté progressivement au centre des préoccupations des territoires.

→ **38 % de ces financements bénéficient à des opérateurs français**

38 % du FEDER dédiés au climat, soit environ 89 M€, a bénéficié à des opérateurs publics ou privés français.

La mobilisation des opérateurs français s'est faite globalement dans les mêmes proportions que pour les bénéficiaires tous pays confondus. Toutefois, on observe une sur-représentation des opérateurs français sur des investissements destinés à prendre en compte des risques spécifiques, en garantissant la résilience aux catastrophes naturelles largement due à la mobilisation des programmes Outre-Mer Océan Indien et Caraïbes sur ces sujets.

### ZOOM SUR QUELQUES PROJETS EMBLEMATIQUES

→ **Adaptation au changement climatique, résilience face aux défis thermiques (5.a)**

 **Projet COOL TOWNS - Des outils et solutions concrètes pour réduire le stress thermique dans les petites et moyennes villes**

Outils de **diagnostic** et de **passage à l'action** (cartographie des zones de stress thermique, **cas concrets** de mesures d'adaptation dans les villes)

- **Cofinancé par le programme Interreg Deux mers 2014-2020**
- **Budget total : 7,74 M€ / Cofinancement FEDER : 4,56 M€**
- [Détail fiche COOL TOWNS](#)

→ **Investissements destinés à prendre en compte des risques spécifiques (5.b)**

 **Projet CLIMALERT - Une alerte précoce pour anticiper et mesurer le manque d'eau et mieux gérer son utilisation en milieux rural et urbain**

Mise en place d'une plateforme transnationale (FR-PT-ES) d'accès aux données quotidiennes sur l'état de l'air et des sols grâce aux satellites européen et américain.

- **Cofinancé par le programme Interreg Sud-ouest européen 2014-2020**
- **Budget total : 1,49 M€ / Cofinancement FEDER : 1,11 M€**
- [Détail fiche CLIMALERT](#)

→ **Investissements destinés à prendre en compte des risques spécifiques (5.b)**

 **Projet COOPEREM - Une coopération stratégique et opérationnelle pour prévenir et mieux gérer les incendies** Développement d'un plan binational de coopération et de coordination des services d'urgence sur la frontière franco-espagnol - création d'outils et de matériel communs - mise en commun des communications radio

- **Cofinancé par le programme Interreg POCTEFA (Espagne-France-Andorre) 2014-2020**
- **Budget total : 2,34 M€ / Cofinancement FEDER : 1,52 M€**
- [Détail fiche COOPEREM](#)

→ **Développement de systèmes de gestion des situations de catastrophes (5.b)**

 **Projet ReNovRisk IMPACTS - Outil d'estimation des coûts des dommages directs causés par des événements cycloniques**

Élaboration d'un modèle permettant de mieux comprendre comment l'impact d'un cyclone se propage dans l'économie avec ses effets négatifs mais aussi positifs, les travaux de reconstruction générant de l'activité, donc de l'emploi et des revenus

• **Cofinancé par le programme Interreg Océan Indien 2014-2020**

• **Budget total : 1,44 M€ / Cofinancement FEDER : 1,23 M€**

• **Détail fiche ReNovRisk IMPACTS**

**Autre projet d'intérêt :** Illustration de la manière dont les programmes ont su s'adapter aux crises, comme par exemple certaines catastrophes naturelles (notamment la tempête Alex de 2020)



**Projet RITA - Réponse Impacts de Tempête Alex**

Atténuation des impacts des événements météorologiques extrêmes, tels que la tempête Alex, par des réponses concrètes sur le territoire, à la fois structurelles et de gestion, afin de permettre l'accès et la facilité d'utilisation en toute sécurité des territoires de montagne dans une optique de relance des secteurs socio-économiques (touristiques) durement touchés par la tempête Alex

• **Cofinancé par le programme Interreg France-Italie (ALCOTRA) 2014-2020**

• **Lien vers site internet :**

<https://interreg-alcota.eu/fr/rita-reponse-impacts-de-tempete-alex>



## CLIMAT - L'apport de la coopération Interreg pour la France

L'adaptation au changement climatique et la prévention et la gestion des risques naturels ont fait l'objet d'une **préoccupation grandissante** au cours des années 2010, comme en témoigne l'adoption de l'Accord de Paris sur le climat en 2015.

La **coopération européenne constitue une réponse particulièrement adaptée** à des problématiques qui s'affranchissent de toute frontière administrative. C'est le cas du **projet COOPEREM** où la coopération représente la seule réponse efficace face au risque d'incendie dans la zone pyrénéenne. La mise en place de **protocoles communs de prévention** et d'intervention, la coordination des équipes d'intervention, l'achat de **matériel commun** compatible des deux côtés de la frontière permet de mieux protéger les populations des risques d'incendie.

Dans le même registre, la **collaboration avec des pays-tiers** à l'échelle du sud-ouest de l'Océan indien a été une opportunité pour effectuer les travaux de recherche pluridisciplinaires pour mieux comprendre les effets des cyclones et améliorer la résilience territoriale de l'île de La Réunion face à ce type de catastrophe naturelle.

Le développement à grande échelle **d'outils et de techniques de prévention** des effets néfastes du changement climatique a été au cœur de nombreux projets Interreg.

Cela concerne par exemple le **projet CLIMALERT** qui a permis à différents territoires du Sud-ouest européen d'atteindre une masse critique pour développer et perfectionner une plateforme transnationale d'accès aux données quotidiennes sur l'état de l'air et des sols. Au-delà de son usage initial, **CLIMALERT** a servi au développement d'applications telle **AGROCLIMA**, outil d'aide à la décision pour l'irrigation personnalisée des cultures qui permet au secteur agroalimentaire d'être mieux armé face aux aléas climatiques.

De manière similaire, différentes villes belges, britanniques, néerlandaises et françaises aux contextes variés ont mutualisé au sein du **projet COOL TOWNS** leurs ressources afin d'élaborer des outils partagés comme la cartographie du stress thermique, et élargi le panel d'actions pilotes (verdissement des cours d'école, jardins verticaux, perméabilisation des sols, etc.) en vue d'accélérer le déploiement des solutions les plus efficaces dans chaque contexte au bénéfice direct des citoyens.

Enfin, la coopération a permis d'intégrer l'adaptation au changement climatique de manière plus globale. Cela s'est par exemple traduit dans la planification territoriale dans l'Espace Mont-Blanc, avec des instruments et solutions permettant de mieux planifier les projets d'envergure des collectivités locales sur ce territoire face aux changements climatiques (projet ALCOTRA - AdaPT Mont Blanc - lien web - <https://www.espace-mont-blanc.com/fr/adapt-mont-blanc>). La mise en place de solutions fondées sur la nature s'avère être l'un des axes les plus prometteurs d'adaptation au changement climatique, à travers par exemple d'adoption de plans d'actions concertés dans sept aires marines protégées de la mer Méditerranée (projet MPA ENGAGE – lien web - <https://mio-ecsde.org/project/mpa-engage/>).

### Chiffres-clés

<b>OT 5 Climat</b>	<b>443,41 M€ de FEDER programmé</b>
→ Priorité d'investissement 5a : Investissement en faveur du changement climatique (écosystèmes)	96,88 M€ programmé
→ Priorité d'investissement 5b : Gestion des risques	139,67 M€ programmé



# OBJECTIF THÉMATIQUE 6

## Environnement

### Préserver et protéger l'environnement et encourager une utilisation rationnelle des ressources



**521 projets financés pour un montant de près de 801 M€ de FEDER programmé.**

Les programmes Interreg ont financé des projets principalement orientés vers la **protection du patrimoine naturel et culturel**, ainsi qu'au profit de la **biodiversité** (ex. méthodes de restauration écologique de filières locales, re-naturalisation de zones fortement soumises à l'érosion côtière).

Bien qu'en nombre plus réduit, des projets particulièrement emblématiques ont été financés sur des **technologies innovantes pour l'environnement et la gestion des ressources** (par ex. valorisation des sargasses en biogaz dans la zone Caraïbes) ainsi que la **transition industrielle vers l'économie verte** (ex. outil de mesure et de réduction de l'empreinte carbone, valorisation des déchets de coquilles de moules pour fabriquer du dallage public).

#### **ENVIRONNEMENT – un domaine très largement plébiscité par tous les programmes de coopération**

→ **La protection de l'environnement représente plus d'un quart (27,2 %) du FEDER attribué à des projets des programmes Interreg avec la France**

Sauf exception (Mayotte), tous les programmes ont ciblé au moins une priorité relative à l'environnement, et même parfois jusqu'à trois priorités (ex. Espace Atlantique). La protection du patrimoine naturel et culturel a été retenue par 15 programmes.

→ **Des projets centrés majoritairement sur des actions de conservation et de protection du patrimoine naturel et culturel**

52 % des financements alloués à l'environnement se concentrent sur la préservation du patrimoine naturel et culturel. Ils permettent de soutenir le financement de nombreux projets axés sur le développement du tourisme. Près de 23 % des financements ont bénéficié à des projets relatifs à la biodiversité et aux infrastructures vertes.

L'absence de financement sur le secteur des déchets (6.a) et le secteur de l'eau (6.b) s'explique par leur orientation visant à satisfaire répondre à une mise en conformité avec la réglementation européenne en matière de déchets et de l'eau peu adapté aux besoins des espaces de coopération/ou peu adapté à la coopération.

→ 1/3 de ces financements bénéficient à des opérateurs français

33 % du FEDER dédié à l'environnement, soit 267 M€, a bénéficié à des opérateurs publics ou privés français.

Globalement, la mobilisation des opérateurs français s'est faite dans les mêmes proportions que pour les bénéficiaires tous pays confondus. Toutefois, on observe une sur représentation des opérateurs français sur la priorité phare relative au patrimoine naturel et culturel. À l'inverse, les opérateurs français ont été beaucoup moins actifs dans des projets relevant des technologies innovantes pour l'environnement et la gestion des ressources, et de la transition industrielle vers l'économie verte.



## ZOOM SUR QUELQUES PROJETS EMBLÉMATIQUES

→ **Biodiversité, Natura 2000 et infrastructures vertes (6.d)**



**Projet Biodiv'ALP – Protection et valorisation de la biodiversité et les écosystèmes alpins par un partenariat et un réseau de connectivités écologiques transfrontaliers**

Mise œuvre d'activité portant sur respectivement sur l'amélioration de la connaissance, la gestion des réservoirs de biodiversité, la préfiguration d'une stratégie de connectivités écologiques transalpines et la valorisation socio-économique de la biodiversité et des écosystèmes

- **Cofinancé par le programme Interreg France-Italie (ALCOTRA) 2014-2020**

- **Budget total : 8,9 M€ / Cofinancement FEDER : 7,6 M€**

- **Lien vers site internet : <https://www.interreg-alcota.eu/fr/biodivalp>**

→ **Technologies innovantes afin d'améliorer la protection de l'environnement et l'utilisation rationnelle des ressources en eau (6.f)**



**Projet INDIGO - Un partenariat public-privé pour fabriquer des filets de pêche biodégradables et favoriser le recyclage des engins de pêche**

Application « Fish & Click » permet d'identifier les zones de pollution plastique dans l'industrie de la pêche - Développement de prototypes de filets - Tests environnementaux

- **Cofinancé par le programme Interreg France (Manche)-Angleterre 2014-2020**

- **Budget total : 4,3 M€ / Cofinancement FEDER : 2,9 M€**

- **Détail fiche INDIGO**

→ **Transition industrielle vers une économie verte - Gestion des performances environnementales (6.g)**



**Projet PEFMED - Des filières agroalimentaires méditerranéennes s'unissent pour réduire l'empreinte carbone**

Outil de mesure et de réduction de l'empreinte carbone - élaboration d'un business plan pour la transition pour les entreprises participantes

- **Cofinancé par le programme Interreg MED 2014-2020**

- **Budget total : 2,44 M€ / Cofinancement FEDER : 2,07 M€**

- **Détail fiche PEFMED**

→ **Utilisation rationnelle des ressources dans les secteurs des déchets, de l'eau, et en ce qui concerne les sols (6.f)**



**Projet NAVEBGO - Des outils pour éviter l'utilisation de produits nuisibles dans les constructions et la pollution des eaux souterraines**

Guide sur l'apport de biocides dans les eaux souterraines du Rhin supérieur -  
Création de FReWaB-PLUS, modèle de simulation simple pour l'évaluation des risques liés aux quantités d'eau et aux charges matérielles dans les systèmes d'infiltration d'eau de pluie

- **Cofinancé par le programme Interreg Rhin supérieur 2014-2020**

- **Budget total : 2,2 M€ / Cofinancement FEDER : 1,1 M€**

- [Détail fiche NAVEBGO](#)

→ **Technologies innovantes afin d'améliorer la protection de l'environnement (6.f)**



**Projet SARGOOD - Mieux comprendre les impacts de l'algue Sargasse et en faire une matière première réutilisable**

Nouveaux processus d'extraction, de traitement, d'utilisation et de valorisation des sargasses en biogaz, fertilisants agricoles, éco-matériaux, matrices poreuses de carbone, gélifiants ou teintures anticorrosion

- **Cofinancé par le programme Interreg Caraïbes 2014-2020**

- **Budget total : 1,29 M€ / Cofinancement FEDER : 460 000 €**

- [Détail fiche SARGOOD](#)

→ **Transition industrielle vers une économie verte (6.g)**



**Projet AGRI-URBAN - Une politique urbaine volontariste en faveur de l'autonomie alimentaire**

Guide sur les systèmes alimentaires durables – emplois, circuits courts, utilisation des terres municipales, achats publics, et développement de TPE (plan d'action Mouans-Sartoux)

- **Cofinancé par le programme URBACT 2014-2020**

- **Budget total : 750 000 € / Cofinancement FEDER : 525 000 €**

- [Détail fiche AGRI-URBAN](#)

→ **Transition industrielle vers une économie verte - Gestion des performances environnementales (6.g)**



**Projet BigData4Rivers - Numérique et échanges d'expériences au service d'une meilleure gestion de l'eau des fleuves européens**

Amélioration de la gouvernance de la politique publique ciblée, avec une implication accrue des organismes privés dans les projets soutenus, grâce à une meilleure intégration des besoins des entreprises en prise avec les problématiques de l'eau dans les débats publics

- **Cofinancé par le programme Interreg Europe 2014-2020**

- **Budget total : 1,29 M€ / Cofinancement FEDER : 1,09 M€**

- [Détail fiche BigData4Rivers](#)

### → Transition industrielle vers une économie verte - éco-innovation (6.g)

#### **Projet FACET - Plus d'économie circulaire pour un tourisme plus durable**



Élaboration de guides, outils et recommandations à destination des professionnels du tourisme et des décideurs publics, pour faciliter l'intégration de l'économie circulaire dans leurs pratiques. L'opération Tricoquille a valorisé des déchets de coquilles de moules des restaurants de la zone pour en faire du mobilier extérieur / du dallage de places publiques.

- **Cofinancé par le programme Interreg Deux mers 2014-2020**

- **Budget total : 4,19 M€ / Cofinancement FEDER : 2,52 M€**

- **Détail fiche FACET**

#### Autres projets d'intérêt



#### **Projet STAR Cities - Le tourisme durable pour l'attractivité des villes riveraines**

Développement ou redéveloppement des activités de loisirs le long des rivières ou des cours d'eau en milieu urbain.

- **Cofinancé par le programme Interreg Europe 2014-2020**

- **Lien vers site internet : <https://projects2014-2020.interregeurope.eu/starcities/>**



#### **Projet RECOVALX - Reconstruction et revalorisation des territoires des vallées frappés par la Tempête Alex**

Activités de relance touristique via la reconstruction des itinéraires de randonnée pédestre détruits par les intempéries.

- **Cofinancé par le programme Interreg France-Italie (ALCOTRA) 2014-2020**

- **Lien vers site internet : <https://interreg-alcota.eu/fr/recovalx-reconstruction-et-revalorisation-des-territoires-des-vallees-frappes-par-la-tempete-alex>**



## ENVIRONNEMENT - L'apport de la coopération Interreg pour la France

À l'instar de l'adaptation au changement climatique, **la protection et la préservation de l'environnement bénéficient grandement des apports de la coopération Interreg**.

L'élaboration **d'outils et de solutions partagées** a été au cœur de nombreux projets Interreg permettant par exemple un soutien à la nécessaire **transition** de secteurs traditionnels de l'économie méditerranéenne (tel que l'agroalimentaire) qui sera très fortement impacté par le changement climatique ([projet PEFMED](#)). Un autre exemple a trait au développement de prototypes de filets de pêche biodégradables au profit des acteurs français et britanniques, dans l'optique **d'influencer la politique** en matière d'économie circulaire auprès des décideurs aux niveaux national et européen ([projet INDIGO](#)).

La **meilleure connaissance** et prise en compte de certains éléments naturels a apporté des bénéfices réels à certains territoires français. C'est le cas de l'Eurométropole de Strasbourg qui a tiré parti d'une collaboration entre des universités, centres de recherches et autorités urbaines franco-allemandes pour développer des **outils efficaces** pour **réduire les risques** de pollution des eaux souterraines par des biocides de peintures et pour réfléchir à l'usage de produits alternatifs ([projet NAVEBGO](#)). Dans les Caraïbes, la coopération à grande échelle a permis d'envisager un **large éventail de pistes** de valorisation et réutilisation des sargasses pour en faire une matière première réutilisable ([projet SARGASSE](#)).

Enfin, la coopération à l'échelle interrégionale à travers toute l'Europe permet de faire **monter en compétences** les autorités publiques et d'améliorer leurs propres politiques sur des sujets liés à l'environnement. À titre d'exemple, plusieurs petites villes d'Europe ont amélioré leurs pratiques respectives grâce aux échanges transnationaux pour favoriser les **circuits courts** et l'emploi local en vue de l'autonomie alimentaire ([projet AGRI-URBAN](#)). De son côté, le [projet BigData4Rivers](#) a agi comme un **accélérateur** de production, d'échanges de connaissances et de bonnes pratiques sur les processus de planification de la **gestion de l'eau**. Le processus d'apprentissage mutuel a permis à chaque territoire de s'étonner sur la bonne mise en œuvre de la directive-cadre de l'UE sur l'eau sur leur territoire et d'adopter des processus de décision plus performants. Ainsi, **les résultats obtenus à travers ces deux derniers projets de coopération interrégionale en Europe ont directement influencé la mise en œuvre des politiques publiques correspondantes**.

<b>Chiffres-clés</b>	
<b>OT 6 Environnement</b>	<b>801,38 M€ de FEDER programmé</b>
→ Priorité d'investissement 6c : Protection du patrimoine naturel et culturel	424,45 M€ programmé
→ Priorité d'investissement 6d : Biodiversité, Natura 2000 et infrastructures vertes	183,35 M€ programmé
→ Priorité d'investissement 6e : Amélioration de l'environnement urbain (dont friches et réduction pollution atmosphérique et sonore)	3,51 M€ programmé
→ Priorité d'investissement 6f : Technologies innovantes pour l'environnement et la gestion des ressources	87,43 M€ programmé
→ Priorité d'investissement 6g : Transition industrielle vers l'économie verte	102,62 M€ programmé





# OBJECTIF THÉMATIQUE 7

## Transports

### Encourager le transport durable et supprimer les obstacles dans les infrastructures de réseau



**78 projets financés pour un montant de près de 128 M€ de FEDER programmé.**

Les programmes Interreg ont financé de nombreux projets dans les domaines des **transports bas carbone** et dans une moindre mesure dans la réhabilitation des systèmes ferroviaires et la mobilité régionale. Cela a pris la forme par exemple d'un logiciel de gestion des expéditions par voie navigable accessible aux PME de l'Europe du Nord-ouest, ou encore d'un service ferroviaire véritablement intégré sans rupture de charge pour les voyageurs à la frontière franco-allemande.

#### **TRANSPORTS - un domaine minoritaire à l'échelle de l'ensemble des programmes mais stratégique pour certains territoires**

→ **Les transports représentent seulement 4,2 % du FEDER attribué à des projets des 22 programmes Interreg France;** seuls 6 programmes Interreg ont choisi cette priorité, dont 4 programmes **transfrontaliers** (France-Suisse Rhin Supérieur, France-Italie Maritime, POCTEFA, Europe du Nord-Ouest, Amazonie)

→ **Des projets centrés très majoritairement sur les transports bas carbone.**

82 % des financements alloués aux transports se concentrent sur les transports bas carbone, priorité qui répond notamment à des enjeux européens de décarbonation de l'économie.

L'absence de financement sur les réseaux de transports européens (PI 7.a) et le développement de systèmes de distribution, de stockage et de transport d'énergies renouvelables (7.e) s'explique aisément par les budgets limités des programmes Interreg, insuffisants pour soutenir des investissements lourds en infrastructures de transport ou d'énergie.

→ **Un peu plus de 50 % de ces financements bénéficient à des opérateurs français.**

**50 % du FEDER** dédiés aux transports, soit environ 65 M€, a bénéficié à des opérateurs publics ou privés **français**.

Cette « **sur-représentation** » des opérateurs français, par rapport à l'ensemble des pays partenaires, dans les domaines du transport et de la logistique témoigne d'un fort intérêt pour résoudre différents types **d'obstacles** avec leurs voisins, tout particulièrement au sein des espaces transfrontalier de coopération Rhin supérieur et France-Suisse.



## ZOOM SUR QUELQUES PROJETS EMBLÉMATIQUES

### → Transport multimodal (7.c)



#### **Projet EASYLOG - Une alliance portuaire franco-italienne pour un fret maritime plus efficace en Mer Tyrrhénienne**

5 ports de France et d'Italie coopèrent sur la mise en place d'un système commun de gestion intelligente du trafic transfrontalier. Ce projet repose sur **l'échange de données entre plateformes locales**, selon **un protocole commun et partagé**, afin de fluidifier les opérations portuaires et améliorer l'efficacité logistique. Le port de Bastia en coopération avec 4 autres ports italiens participe activement à cette initiative.

- **Cofinancé par le programme Interreg France – Italie Maritime 2014-2020**

- **Budget total : 2 M€ / Cofinancement FEDER : 1,7 M€**

- [Détail fiche EASYLOG](#)

### → Améliorer des systèmes de transport respectueux de l'environnement (7.c)



#### **Projet ST4W (Smart Track 4 Waterways) - Décarboner les livraisons grâce à des voies navigables intelligentes**

Développement d'un logiciel de gestion des expéditions par voie navigable **plus simple, moins coûteux et sécurisé** accessible aux PME qui permet une traçabilité de chacune des palettes et des informations de suivi de la navigation fluviale sur le navire. Une plateforme, hébergée dans le cloud, où chacun est **maître de ses propres données**.

- **Cofinancé par le programme Interreg Europe du Nord-Ouest 2014-2020**

- **Budget total : 5,59 M€ / Cofinancement FEDER : 3,35 M€**

- [Détail fiche ST4W](#)

### → Réhabilitation des systèmes ferroviaires (7.d)



#### **Projet RÉGROLIS TRANSFRONTALIER - Franchir la frontière sans changer de train entre la France et l'Allemagne**

Amélioration de l'exploitation voire ouverture de 7 liaisons ferroviaires directes entre la France et l'Allemagne sur 450 km de réseau. Mise en circulation de nouveaux trains Régiolis transfrontaliers modulaires, adaptés aux besoins de chaque autorité de transport et aux différents types d'exploitation : périurbain, régional et inter-ville.

- **Cofinancé par le programme Interreg Rhin supérieur 2014-2020**

- **Budget total : 12,46 M€ / Cofinancement FEDER : 6,23 M€**

- [Détail fiche REGIOLIS TRANSFRONTALIER](#)

## TRANSPORTS - L'apport de la coopération Interreg pour la France

Les projets cofinancés dans le domaine des **transports** s'avèrent particulièrement **pertinents** aussi bien dans un contexte **transfrontalier** que **transnational**.

Au plan transfrontalier, ils permettent notamment d'offrir un service ferroviaire véritablement **intégré** sans rupture de charge à la frontière pour les voyageurs. On peut citer le projet REGIOLIS TRANSFRONTALIER qui a permis l'amélioration voire la **création de sept lignes ferroviaires couvrant 450 km de frontière** avec de nouveaux trains régionaux capables techniquement de circuler aussi bien en Allemagne qu'en France.

On retrouve également des **solutions** numériques pour optimiser la mobilité locale au profit des **travailleurs** frontaliers notamment exemple du projet Interreg TRANSFERMUGA-RREKIN entre la France et l'Espagne). Ces projets concourent à l'amélioration de la mobilité transfrontalière et contribuent aussi au renforcement de l'intégration du marché de **l'emploi** transfrontalier.

Au plan transnational, les projets dans ce domaine permettent souvent des économies **d'échelle** substantielles. C'est le cas du projet EASYLOG qui a permis l'**automatisation** de nombreux processus et dont ont pu bénéficier 120 opérateurs portuaires et transporteurs. La coopération permet également de tester des **solutions de report modal** (exemple du projet ST4W avec moins de CO<sub>2</sub> émis estimé à environ 40000 tonnes d'ici dix ans grâce au transfert modal de la route vers l'eau) et des maillages à grande échelle.

Les résultats obtenus peuvent parfois améliorer la connexion des nœuds secondaires et tertiaires transfrontaliers avec les réseaux transeuropéens de transport (RTE-T).

De manière générale, la limitation des financements Interreg et leur priorisation sur d'autres enjeux tels que la transition verte et la recherche-innovation ne laissent que des moyens réduits pour les projets de coopération dans le domaine du transport. Cela est accentué par les moyens financiers considérables généralement requis pour des investissements dans ce domaine.

### Chiffres-clés

OT 7 Transports	128,39 M€ de FEDER programmé
→ Priorité d'investissement 7.b : mobilité régionale	12,35 M€ programmé
→ Priorité d'investissement 7.c : transports bas carbone	105,86 M€ programmé
→ Priorité d'investissement 7.d : réhabilitation des systèmes ferroviaires	10,17 M€ programmé



# OBJECTIF THÉMATIQUE 8

## Emploi

**Promouvoir l'emploi durable et de haute qualité et soutenir la mobilité de la main-d'œuvre**



**142 projets financés pour un montant de près de 102 M€ de FEDER.**

Les programmes Interreg ont financé en majorité des projets de **mobilité professionnelle** à travers par exemple la mise en place d'une **plateforme** publique d'emploi transfrontalière dans un secteur d'activité donné ou une **application** mobile qui permet de réduire les mobilités pendulaires des frontaliers grâce à des espaces de **coworking**.

### **EMPLOI – Un domaine prioritaire pour renforcer l'intégration des espaces transfrontaliers**

- L'emploi représente seulement 3,4 % du FEDER attribué à des projets des programmes Interreg avec la France; 6 programmes Interreg **transfrontaliers** (France-Suisse, Rhin Supérieur, France-Italie Maritime, POCTEFA, Grande Région et France-Wallonie-Flandres) ont choisi une ou deux priorités relatives à cette thématique.
- Des projets centrés très majoritairement sur des initiatives locales et mobilité professionnelle en faveur de l'emploi.

**82 %** des financements se concentrent sur des projets visant à favoriser un **emploi** durable et de qualité et soutenir la mobilité de la main-d'œuvre par l'intégration des marchés transfrontaliers du travail, priorité qui répond parfaitement aux besoins des territoires **frontaliers**.

L'absence de financement sur des investissements dans les infrastructures destinées aux services liés à l'emploi (8.d) s'explique par le fait que les budgets des programmes Interreg sont trop faibles et le partage de ces investissements s'avère complexe à travers les frontières.

→ **Environ 46 % de ces financements bénéficient à des opérateurs français.**

46 % du FEDER dédié à l'emploi, soit environ **48 M€**, a bénéficié à des opérateurs publics et privés français.

Cette « **sur-représentation** » des opérateurs français, par rapport à l'ensemble des pays partenaires, dans le domaine de l'emploi s'explique par le fait qu'il y a plus de navetteurs français qui traversent la frontière quotidiennement pour aller travailler chez nos voisins européens frontaliers. L'implication des opérateurs français témoigne de leur fort intérêt de contribuer au renforcement de **l'intégration** du marché du travail au plan **transfrontalier**, tout particulièrement au sein de bassins d'emploi avec de fortes dynamiques **d'interaction** (Grande Région, Rhin supérieur, France-Wallonie-Flandre et géographiquement plus ciblé POCTEFA).





## ZOOM SUR QUELQUES PROJETS EMBLÉMATIQUES

→ **Aides aux structures offrant des services de proximité en vue de la création d'emploi (8.c)**



**Projet GE-Network - Le coworking prend son essor dans le Grand Genève**

Mise en place d'une plateforme internet ainsi qu'une application mobile GOWO qui donne la possibilité d'accéder à la cartographie et aux détails des offres des lieux de travail répertoriés (espaces de coworking, télécentres ou fablab) dans l'espace franco-suisse du Grand Genève.

- **Cofinancé par le programme Interreg France – Suisse 2014-2020**

- **Budget total : 606 000 € / Cofinancement FEDER : 88 000 € (apport Suisse – 430 000 €)**

- **Détail fiche GE-Network**

## EMPLOI - L'apport de la coopération Interreg pour la France

La **mobilité de la main-d'œuvre** est au cœur du marché unique européen. Il s'agit d'un **enjeu majeur** au sein des bassins de vie transfrontaliers. Dans ce contexte, la coopération apporte une plus-value en développant notamment des **solutions partagées**, voire intégrées, de part et d'autre des **frontières** pour fluidifier au maximum cette mobilité. Ainsi des outils tels que des **plateformes** publiques d'emploi tous secteurs confondus ou sur des filières spécifiques apportent une meilleure connaissance de la réalité des conditions d'emploi et des opportunités de travail de l'autre côté de la frontière (comme l'illustre le projet PYREMPFOR dans le secteur forestier- lien web <https://occupforest.eu/fr/noticia/pyrempfor-lance-la-plate-forme-publique-demploi-pour-le-secteur-forestier-2>).

La coopération permet aussi d'accompagner et d'accélérer l'avènement de **nouvelles formes** de travail grâce à des services de proximité qui soutiennent l'entrepreneuriat des acteurs économiques et l'amélioration de la qualité de vie d'un nombre croissant de travailleurs frontaliers français (exemple du projet GE-Network entre la France et la Suisse).

### Chiffres-clés

OT 8 Emploi	101,89 M€ de FEDER programmé
→ Priorité d'investissement 8a : Pépinières d'entreprises, indépendants et microentreprises (création)	6,39 M€ programmé
→ Priorité d'investissement 8b : Croissance de l'emploi par un développement endogène	8,02 M€ programmé
→ Priorité d'investissement 8c : Développement local et services de proximité pour l'emploi	3,74 M€ programmé
→ Priorité d'investissement 8 cte : Initiatives locales et mobilité professionnelle en faveur de l'emploi	83,73 M€ programmé



# OBJECTIF THÉMATIQUE 9

## Inclusion sociale

### Promouvoir l'inclusion sociale, lutter contre la pauvreté et toute forme de discrimination



**113 projets financés pour un montant d'environ 84 M€ de FEDER.**

Les programmes Interreg ont financé en priorité des projets dans les domaines des **infrastructures** sociales et sanitaires, mais des projets **emblématiques** ont permis de faire progresser l'inclusion sociale (ex. mise en place d'une école de proximité dans un quartier très défavorisé en France sur le modèle anglais) ou de lutter contre les discriminations hommes-femmes (ex. actions de discrimination positive pour l'insertion des femmes dans des services socio-sanitaires sur l'espace franco-italien).

#### **INCLUSION SOCIALE** – Un domaine minoritaire pour lequel la coopération apporte de vraies avancées en particulier dans les RUP

- L'inclusion sociale représente seulement **2,79 %** du FEDER attribué à des projets des programmes Interreg avec la France; seuls 7 programmes Interreg ont choisi cette priorité, dont 3 programmes de l'Outre-mer (Amazonie, Caraïbes et Mayotte)
- Des projets centrés très majoritairement sur des investissements dans des infrastructures sociales et sanitaires pour réduire les inégalités en matière de santé, et pour favoriser l'inclusion sociale par un accès amélioré aux services sociaux.

**79 %** des financements se concentrent sur cette priorité retenue par les 3 programmes avec des **RUP**. Son champ d'intervention relativement large et le caractère secondaire de l'inclusion sociale dans les programmes de coopération expliquent pour une part l'absence de financement en matière de revitalisation des communautés défavorisées (9.b), de soutien aux entreprises sociales (9.c) et d'investissement dédié sur ce sujet dans des stratégies de développement local (9.d).

- Environ 47 % de ces financements bénéficient à des opérateurs français

**51 % du FEDER** dédiés à l'inclusion sociale, soit environ **43 M€**, a bénéficié à des opérateurs publics ou privés français.

Cette « **sur-représentation** » des opérateurs français, par rapport à l'ensemble des pays partenaires, dans le domaine de l'inclusion sociale s'explique de manière assez mécanique par la mobilisation de trois programmes des RUP sur cette thématique pour lesquels **100 %** du FEDER est alloué à des bénéficiaires français.



## ZOOM SUR QUELQUES PROJETS EMBLÉMATIQUES

### → Promouvoir l'inclusion sociale par l'intégration des communautés par-delà les frontières (9. Cte)



### Projet INCREASE VS - Un partenariat transmanche relève le défi de l'insertion économique et de l'inclusion sociale dans des quartiers défavorisés

L'école de la proximité - formation de CAP avec le titre certifié de « gardien d'immeubles en logement social ». Une cinquantaine d'élèves français a pu en bénéficier au cours de quatre sessions.

Au total, 41 % des participants français et anglais au programme INCREASE VS ont signalé un changement de situation professionnelle ou éducative à la suite du projet.

• **Cofinancé par le programme Interreg France (Manche)- Angleterre 2014-2020**

• **Budget total : 13 M€ / Cofinancement FEDER : 9 M€**

• **Détail fiche INCREASE VS**

## INCLUSION SOCIALE - L'apport de la coopération Interreg pour la France

La réduction du nombre de personnes vivant en dessous du seuil de pauvreté de 20 millions d'ici à 2020 constituait l'un des objectifs phares de la stratégie Europe 2020. Cela s'est notamment traduit dans le cadre d'Interreg par **l'intégration des communautés** par-delà les frontières. L'une des illustrations emblématiques est tirée du projet INCREASE VS où le versant français a pu tirer parti du savoir-faire des associations de **logement du Royaume-Uni**. Celles-ci fournissent des services efficaces pour la **réinsertion** de personnes éloignées de l'emploi depuis de nombreuses années.

La coopération a aussi permis de promouvoir **l'égalité des chances hommes-femmes** en facilitant l'accès aux services socio-sanitaires pour les femmes et en menant à bien des actions de réinsertion pour ces dernières (exemple du projet FEMMES cofinancé par ALCOTRA – lien web <https://www.interreg-alcotra.eu/fr/femmes>).

### Chiffres-clés

OT 9 Inclusion sociale	84,23 M€ de FEDER programmé
→ Priorité d'investissement 9.a : Infrastructures sociales et sanitaires	67,05 M€ programmé
→ Priorité d'investissement 9.CTE : Inclusion sociale, lutter contre la pauvreté et contre toute forme de discrimination	17,19 M€ programmé



# OBJECTIF THÉMATIQUE 10

## Formation

### Investir dans l'éducation, la formation et la formation professionnelle



**75 projets financés pour un montant de près de 40 M€ de FEDER programmé.**

Les programmes Interreg ont financé en priorité des projets dans le domaine de l'éducation, de la formation et de la formation professionnelle. Cela s'est traduit à titre d'exemple par la mise en place de **formations bilingues** pour les jeunes dans le domaine de la transition verte, la création d'un **jeu** éducatif numérique pour faciliter l'acquisition de compétences professionnelles élémentaires en français et en allemand, ou encore par la construction d'une **crèche** transfrontalière pour une immersion dans un **contexte pluri-national dès le plus jeune âge**.

#### **FORMATION – Un domaine très peu priorisé mais pourtant d'intérêt stratégique pour l'intégration renforcée des espaces frontaliers**

- **La formation représente seulement 1,3 % du FEDER attribué à des projets des programmes avec la France;** seul un petit nombre de programmes Interreg a choisi cette priorité, dont 3 programmes de l'Outre-mer (Caraïbes, Mayotte et Océan indien).
- **Des projets centrés très majoritairement sur l'éducation, la formation et la formation professionnelle.**

90 % des financements alloués à la formation se concentrent sur cette priorité d'investissement car elle répondait spécifiquement aux besoins des territoires frontaliers, avec en particulier une forte mobilisation de la part des opérateurs du programme Océan Indien.

#### → **Près de 70 % de ces financements bénéficient à des opérateurs français**

72 % du FEDER dédiés à la formation, soit environ 28 M€, a bénéficié à des opérateurs publics ou privés français.

Cette « sur-représentation » française a trait à la mobilisation sur cette thématique de trois programmes avec des **RUP** (Caraïbes, Mayotte et Océan indien) où les enjeux en matière d'éducation et de formation en lien avec les pays tiers **voisins** sont majeurs et dont les coûts sont uniquement supportés par les porteurs de projet français (RUP).



## ZOOM SUR QUELQUES PROJETS EMBLÉMATIQUES

### → Éducation et formation professionnelle (10.cte)



#### Projet CBET - Compter sur des jeunes qualifiés pour plus de transition verte sur le territoire transfrontalier franco-italien

Mise en place de **plateaux** techniques d'expérimentation mobiles en France et en Italie, et **supports bilingues** pour les jeunes dans le domaine de la transition verte. Délivrance d'attestation franco-italienne de compétences à la fin de la formation binationale.

- **Cofinancé par le programme Interreg France – Italie ALCOTRA 2014-2020**
- **Budget total : 606 000 M€ / Cofinancement FEDER : 88 000 M€ (apport Suisse – 430 000 €)**
- [Détail fiche CBET](#)

### → Investissements dans l'éducation - Conditions de vie



#### Projet Babylingua - Une crèche transfrontalière pour un éveil bilingue et biculturel dès le plus jeune âge

Ouverture de la crèche « Kita Salut » en 2023 sur le versant allemande. Elle propose aux familles résidant de part et d'autre de la frontière une solution d'accueil conjuguant bilinguisme, biculturalité et qualité pédagogique. Elle accueille actuellement 33 enfants en crèche et 100 enfants au jardin d'enfants.

- **Cofinancé par le programme Grande Région 2014-2020.**
- **Budget total : 5,32 M€ / Cofinancement FEDER : 2,3 M€**
- [Détail fiche Babylingua](#)

## FORMATION - L'apport de la coopération Interreg pour la France

L'éducation, la formation initiale et la formation professionnelle des citoyens constituent le **socle indispensable** pour le **renforcement** de l'intégration européenne. La coopération permet d'activer différents leviers aux différents âges de la vie. Cela peut prendre la forme d'initiatives visant à renforcer **l'immersion dans un contexte pluri-national dès le plus jeune âge**, comme l'illustre le projet Babylingua grâce à la création d'une crèche transfrontalière franco-allemande sur le territoire de la Grande Région. Chaque année ce sont 33 enfants de 0-3 ans et une centaine de jeunes de 3-6 ans qui peuvent en bénéficier. Cela peut aussi prendre la forme de **jeux éducatifs** à base de technologies numériques pour ouvrir les portes du marché du travail transfrontalier aux adolescents (exemple du projet L'or du Rhin au sein de l'espace Rhin supérieur – lien web <https://www.interreg-rhin-sup.eu/projet/lor-du-rhin-jeu-de-mots-bilite-sans-frontiere-4-0/>).

La plus-value de la coopération peut aussi porter sur **la reconnaissance mutuelle des qualifications** entre plusieurs pays, comme l'illustre le projet CBET entre l'Italie et la France. Outre la **montée en compétences** de plus de 300 participants étudiants et demandeurs d'emploi, il s'agit dans le cadre de ce projet d'une contribution concrète à une plus grande intégration du marché du travail transfrontalier dans le domaine des énergies renouvelables nécessaires à la transition verte.

## Chiffres-clés

OT 10 Formation	39,61 M€ de FEDER programmé
Priorité d'investissement 10a : Développement des infrastructures d'éducation et de formation	3,91 M€ programmé
Priorité d'investissement 10 CTE : Éducation, la formation et la formation professionnelle	35,70 M€ programmé





# OBJECTIF THÉMATIQUE 11

## Gouvernance

Le thème de la gouvernance a fait l'objet d'un traitement spécifique lors de la période 2014-2020 à travers une priorité d'investissement dédiée portant sur **le renforcement des capacités institutionnelles** pour les programmes Interreg. Si peu de programmes s'en sont emparés, le programme de coopération interrégionale entre villes d'Europe dénommé **URBACT** a décidé quant à lui de ne retenir que cette priorité selon une approche transversale.

### Quelques illustrations de la diversité de prise en compte de cet enjeu de gouvernance dans les différents volets de la coopération Interreg





### Projet CITIES4CSR cofinancé par le programme URBACT 2014-2020

L'objectif principal du projet est de débloquer des opportunités afin **d'améliorer nos villes**. Le Réseau de planification d'action de CITIES4CSR a identifié dans les actions de responsabilité sociale des entreprises les opportunités de débloquer et d'améliorer les stratégies municipales et les plans locaux, en découvrant et en exploitant la valeur des partenariats avec le secteur privé et les parties prenantes concernées au niveau local. Cofinancé par le Fonds européen de développement régional, CITIES4CSR réseau implique dix villes européennes à travers l'Europe, chacune d'entre elles concentrant son activité sur des défis locaux spécifiques et des thèmes de **RSE**, en fonction des besoins locaux et des priorités municipales. Dans le même temps, au niveau du **réseau**, le projet offre une occasion précieuse de **partager les bonnes pratiques** sur les actions et les expériences de RSE menées localement par les villes, atteignant une compréhension commune de l'importance de la responsabilité sociale des entreprises pour le développement municipal et l'amélioration des politiques locales.

<https://urbact.eu/networks/cities4csr>



### Projets AlpGov 1 et 2 cofinancé par le programme Espace Alpin 2014-2020

**Mise en œuvre des mécanismes de gouvernance alpine de la Stratégie européenne pour la région alpine**

Faisant suite à un premier projet qui a posé les bases des mécanismes de gouvernance, le projet AlpGov 2 a renforcé les structures et les mécanismes de gouvernance de stratégie de l'Union européenne pour la région alpine (SUERA) afin de faire avancer la stratégie vers un avenir d'intégration dans les politiques générales de développement régional et de cohésion. Grâce à son approche intégrée qui implique tous les acteurs et parties prenantes concernés, prend en compte tous les sujets du plan d'action de la SUERA et assure le transfert de connaissances, AlpGov 2 a déclenché un processus d'innovation en matière de gouvernance de la stratégie.

<https://www.alpine-space.eu/project/alpgov/>

<https://alpine-region.eu/action-groups-projects/alpgov-2>



### Projet LURCHI - Le véhicule amphibie franco-allemand – cofinancé par le programme Rhin supérieur 2014-2020

**Services publics – coopération entre administration - MIEUX PROTÉGER LES HABITANTS DU RHIN SUPÉRIEUR EN CAS D'INONDATION**

En cas d'inondations majeures, mais aussi face à des interventions courantes en milieu nautique difficilement accessible, les forces de sécurité civile doivent disposer de moyens adaptés pour porter **secours**. Raison pour laquelle un véhicule amphibie (avec un usage sur terre et sur l'eau) a été acquis conjointement par les associations en charge de la protection civile de part et d'autre du Rhin. Baptisé « Lurchi », cet **outil de la sécurité civile** au service des organismes de secours des deux côtés de la frontière permet de répondre efficacement aux besoins d'intervention en cas de crise.

<https://www.interreg-rhin-sup.eu/projet/amphibienfahrzeug-amelioration-de-la-protection-contre-les-catastrophes-par-lacquisition-et-lutilisation-en-commun-dun-vehicule-amphibie/>



# FICHES PROJETS



# FICHES PROJETS



# CROSS BORDER ENERGY TRAINING

## FORMATION TRANFRONTALIÈRE SUR L'ÉNERGIE

### JEUNES POUSSES DE LA TRANSITION VERTE

### ÉDUCATION ET FORMATION PROFESSIONNELLE



Fonds européen de développement régional  
Fondo europeo di sviluppo regionale



#### Programme Interreg transfrontalier France-Italie (ALCOTRA)

Dates : 2017-2020

Chef de file : Institut Erasmo da Rotterdam de Nichelino - Turin (Italie)

Partenaires français de la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur :

- Académie de Nice - Groupement d'Intérêt Public pour la Formation et l'Insertion professionnelles de l'Académie de Nice
- Institut National de l'Énergie Solaire

Budget total : 1,48 M€

Co-financement FEDER : 1,26 M€

### Compter sur des jeunes qualifiés pour plus de transition verte sur le territoire transfrontalier franco-italien

Si la transition verte passe par **plus d'énergies renouvelables**, les entreprises du secteur peinent à trouver des travailleurs qualifiés. Ce manque de travailleurs formés s'accompagne d'une disparité entre l'offre et la demande d'emploi du secteur de l'énergie sur le territoire transfrontalier franco-italien. **Cross Border Energy Training (CBET)** propose un **modèle binational de formation** pour les lycéens de la voie professionnelle et les jeunes demandeurs d'emploi, certifié et reconnu dans les deux pays.

Grâce à CBET, un référentiel de formation théorique et pratique partagé entre France et Italie a vu le jour conformément aux systèmes de formation régionaux pour la valorisation des compétences.

Les jeunes formés ont bénéficié de **plateaux techniques d'expérimentation mobiles en France et en Italie, de supports bilingues** tels que des glossaires techniques français-italien dans les domaines de l'efficacité énergétique et de l'écoconstruction. Ces référentiels sont désormais disponibles et validés pour d'autres formations à venir.

Une « **attestation de compétences possédées** » délivrée à la fin de la formation binationale permet aux jeunes **d'augmenter leur employabilité** de part et d'autre de la frontière et constitue une première ouverture à la mobilité internationale.

La plus-value majeure de la coopération Interreg porte sur la **reconnaissance mutuelle des qualifications entre l'Italie et la France**. Outre l'avantage pour les jeunes, c'est une contribution concrète à une **plus grande intégration du marché du travail transfrontalier des énergies renouvelables** nécessaires à la transition verte.



#### Les enjeux :

Surmonter les obstacles à la reconnaissance mutuelle des qualifications professionnelles au sein de l'Union européenne



#### Ressource :

Site internet du projet :  
<http://cbet-energytraining.eu/>

# AGRI-URBAN

## LES RACINES DE LA VILLE

**SILENCE, ÇA POUSSÉ  
DURABLE !**

**TRANSITION ÉCOLOGIQUE –  
ALIMENTATION DURABLE –  
AGRICULTURE**

URBACT



Co-funded by  
the European Union  
Interreg



© Ville de Mouans-Sartoux

### Une politique urbaine volontariste en faveur de l'autonomie alimentaire

L'industrie agroalimentaire joue un rôle crucial en termes de produit intérieur brut (PIB), d'emploi et de durabilité environnementale, notamment dans les petites villes européennes. Activer de nouveaux potentiels de croissance, basés sur l'innovation, de nouveaux modèles économiques et des stratégies est source de développement.

Les villes engagées dans une transition alimentaire constatent de **multiples bénéfices sur l'environnement grâce à l'agriculture biologique, sur des pratiques agricoles plus respectueuses de la nature et de la santé des sols, sur la qualité de vie et le bien-être des populations**. L'emploi local, l'implication des habitants dans le développement économique mais aussi l'attractivité territoriale donnent envie aux locaux de rester dans une ville à l'image améliorée, plus attrayante pour les professionnels et les entrepreneurs.

Ce sont ces constats qui motivent le réseau URBACT de villes AGRI-URBAN, **pour repenser la production agroalimentaire dans les petites et moyennes villes européennes**.

AGRI-URBAN est un réseau de 11 villes européennes qui collaborent sur la manière de produire leur nourriture. Leur objectif d'autonomie alimentaire est un enjeu de taille, une opportunité de créer un lien entre ruralité et centre urbain et porteur de création d'emplois durables.

#### Réalisations

Grâce à AGRI-URBAN, chaque ville produit et structure un plan d'action local de plus grande autonomie alimentaire, adapté à son contexte local. Ce plan d'action est le fruit de la collaboration entre toutes les parties prenantes de chaque municipalité, enrichie par les échanges transnationaux et les nombreuses visites d'études chez chaque partenaire tout au long du projet.

Le plan d'action du partenaire français, la Ville de Mouans-Sartoux, s'est structuré autour de deux objectifs principaux :

- installer des agriculteurs sur les terres communales et privées ;
- trouver des agriculteurs et les accompagner dans leur installation et leur solution de logement.

**Programme URBACT 2014-2020**

**Dates :** 15/09/2015 – 03/05/2018

**Partenaire français :**

- Ville de Mouans-Sartoux

**Budget total :** 750 000 €

**Montant FEDER :** 525 000 €

Le guide des systèmes alimentaires durables produit par le partenariat européen AGRI-URBAN sur les questions d'emplois dans l'agroalimentaire, les circuits courts, l'utilisation des terres municipales, les achats publics, et le développement de très petites entreprises (TPE) dans ce secteur est un des résultats intéressants.

**Plus-value de la coopération**

Toutes les villes d'AGRI-URBAN étaient déjà engagées dans le développement de l'agroalimentaire. Elles sont toutes de petites villes, différentes dans leur stratégie et les actions menées comme dans la nourriture consommée. Le réseau URBACT a amélioré leurs pratiques respectives grâce aux échanges transnationaux, source d'inspiration, tout en respectant leurs spécificités et le contexte de chacune.

Si Mouans-Sartoux fait le choix de se concentrer sur l'approche agricole et l'accueil de nouveaux exploitants, la Ville de Mollet del Vallès en Espagne, concentre son plan d'action sur la connexion entre alimentation et santé. Le Pays des Condruses en Belgique se focalise sur les questions d'emplois et d'insertion dans le maraîchage biologique ou dans les métiers de commis de cuisine pour alimenter les cantines scolaires.

Chaque ville a en plus bénéficié de l'expertise mutualisée d'un expert financé par URBACT qui les a accompagnées dans les échanges transnationaux et au niveau local pour définir leurs plans d'actions respectifs.



**Les enjeux :**

Autonomie alimentaire dans les petites et moyennes villes en Europe



**Ressources :**

<https://urbact.eu/networks/agri-urban>

**Vidéo :**

<https://www.youtube.com/watch?v=3apGk-G3fm0&t=15s>

**Rapport final /guide sur les systèmes alimentaires :**

<https://urbact.eu/sites/default/files/2023-03/Roots%20of%20the%20City%20report.pdf>

# BABYLINGUA / KITA SALUT

BABYLINGUA/KITA SALUT - STRUCTURE TRANSFRONTALIÈRE  
D'ACCUEIL DE LA PETITE ENFANCE (FRANCE-ALLEMAGNE)

## SOPHIE, LA GIRAFE ?

## INVESTISSEMENTS DANS L'ÉDUCATION - CONDITIONS DE VIE



© GMS, Landeshauptstadt Saarbrücken



© C.A. Sarreguemines Confluences



## Une crèche transfrontalière pour un éveil bilingue et biculturel dès le plus jeune âge

### Une offre inédite d'accueil petite enfance à la frontière franco-allemande

En 2014, aucun service d'accueil de la petite enfance bilingue et biculturel n'existe pour les enfants de moins de 3 ans sur le territoire transfrontalier SaarMoselle. Partant de ce constat, l'**Eurodistrict SaarMoselle** (un **groupement européen de coopération territoriale** – GECT) a lancé un projet pionnier : la création d'une **crèche transfrontalière**, véritable innovation sociale et territoriale.

Née d'un partenariat entre la **Ville de Sarrebruck** (Allemagne) et la **Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences** (France), la crèche « **Kita Salut** » propose aux familles résidant de part et d'autre de la frontière une solution d'accueil conjuguant **bilinguisme, biculturalité et qualité pédagogique**.

Ce projet a nécessité une collaboration étroite entre élus, techniciens et institutions des deux pays pour surmonter les obstacles juridiques, administratifs et culturels. L'un des enseignements majeurs : des outils financiers adaptés et un droit à l'expérimentation sont essentiels pour faciliter la création de services publics partagés dans les territoires transfrontaliers.

### Réalisations

#### 1. Une crèche co-construite dans un cadre binational

La construction de la nouvelle crèche étant située sur le territoire de la Regionalverband de Sarrebruck, il a fallu trouver des **solutions** pour financer conjointement la construction, l'équipement et le fonctionnement de la structure.

Pour cela, les acteurs compétents de part et d'autre de la frontière franco-allemande ont caractérisé les nombreuses différences, parfois fondamentales, entre les deux systèmes : **compétences et financement, appréciation des standards de sécurité et d'hygiène, formation et rémunération du personnel, pédagogies et habitudes de travail**, modèle d'occupation des places, et ont trouvé des solutions concrètes pour permettre l'accueil des enfants.

**Interreg transfrontalier –  
Grande Région 2014-2020**

Dates : 01/01/2017 au 31/08/2023

**Partenaires français :**

- Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences
- GECT Eurodistrict SaarMoselle
- D'autres partenaires stratégiques comme la Caisse d'Allocations Familiales de Moselle (CAF57) et la Protection Maternelle et Infantile de la Moselle (PMI) ont été associés pour leur expertise au projet.

**Budget total :** 5 325 670 €

**Montant FEDER :** 2 304 538 €

Pour que les conditions d'accueil pour les familles françaises et allemandes restent attractives, ce projet a nécessité de repenser le modèle, co-construire l'ouvrage et faire du montage juridique et financier une création originale, solide et durable dans un contexte franco-allemand.

**2. Une coordination de long terme pour un projet durable**

L'Eurodistrict SaarMoselle a assuré la coordination du projet pendant sept années, rassemblant tous les acteurs institutionnels et réglementaires des deux versants. Ce travail a permis d'élaborer un système d'accueil hybride, conforme aux deux cadres normatifs, dans une logique de coopération durable.

En septembre 2023, **la crèche Kita Salut a ouvert ses portes**. Elle accueille aujourd'hui 33 enfants en crèche (0-3 ans) et 100 enfants au jardin d'enfants (3-6 ans), dans un environnement multilingue et interculturel.

**Plus-value de la coopération**

Les familles françaises résidant sur le territoire de la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences bénéficient de 11 places réservées dans la crèche transfrontalière pouvant accueillir jusqu'à 33 enfants. Ces 11 enfants peuvent bénéficier d'un **encadrement pédagogique bilingue et interculturel** (de 0 à 3 ans).

Le **personnel bilingue** (français et allemand) est recruté selon les mêmes conditions par la Ville de Sarrebruck qui est légalement seule gestionnaire de la Kita, elle est donc également seule employeuse. Un travail de **reconnaissance des qualifications professionnelles de part et d'autre de la frontière** a été nécessaire pour favoriser le recrutement des profils bilingues.

Au cours de ces échanges biculturels, les partenaires de la petite enfance ont pu et dû **faire évoluer leurs pratiques et découvrir que sur les conceptions de la sécurité des enfants** par exemple, les approches sarroises et françaises n'étaient pas si éloignées les unes des autres.



**Les enjeux :**

Apprentissage de la langue du voisin dès le plus jeune âge



**Ressources :**

Inauguration de la crèche : La Kita Salut officiellement inaugurée : l'Europe au quotidien

[https://www.saarmoselle.org/fr/actualites/la-kita-salut-officiellement-inauguree-l-europe-au-quotidien-\\_n.html](https://www.saarmoselle.org/fr/actualites/la-kita-salut-officiellement-inauguree-l-europe-au-quotidien-_n.html)

Témoignage sur la coordination de projet : Conversation with Emma Weidmann, Kita Salut Project, Babylingua  
<https://www.youtube.com/watch?v=Ih2s83QLwfw>

Rapport final du projet Babylingua :

<https://www.saarmoselle.org/UserFiles/File/fichiers-pages-interieurs/pi-1-interculturalite-et-bilinguisme/babylingua-kitasalut-rapport-fin-projet-f-end-nov23.pdf>

# BE-READI ALPS

RENOUVELLEMENT ÉCONOMIQUE DES ENTREPRISES POUR SOUTENIR  
LE DÉVELOPPEMENT STRATÉGIQUE ET L'INNOVATION DANS LES ALPES

SOYEZ READI À GRAVIR  
LES MONTS DE L'INNOVATION

INNOVATION –  
TRANSFERT DE TECHNOLOGIES –  
PME ET ENTREPRENEURIAT

Interreg  
Alpine Space  
BE-READI ALPS  
European Regional Development Fund

## Stimuler l'innovation des PME dans les territoires alpins : de l'expérimentation à l'action

L'Espace Alpin est riche d'un tissu entrepreneurial diversifié, composé de nombreuses PME et de jeunes entreprises innovantes. Pourtant, cet écosystème reste marqué par un **manque de coordination entre les acteurs**.

Les petites et moyennes entreprises (PME) matures rencontrent souvent des **difficultés à intégrer des approches innovantes ou à faire évoluer leur modèle économique**. De leur côté, les start-ups à fort potentiel manquent parfois de l'expérience ou des ressources nécessaires pour accéder aux réseaux d'accompagnement traditionnels.

Par ailleurs, les structures publiques et privées de soutien aux entreprises – bien que nombreuses – agissent souvent de **manière cloisonnée**, chacune concentrée sur un champ spécifique : innovation, numérique, financement ou internationalisation, sans articulation claire entre elles.

### Un projet pour tester un modèle d'accompagnement intégré

C'est dans ce contexte que le projet BE-READI Alps a été lancé, avec l'ambition de définir, expérimenter et modéliser un **système de soutien à l'innovation capable de répondre aux défis spécifiques des PME alpines**.

L'objectif ? Proposer un **accompagnement structuré et coordonné, à la fois pour les PME établies souhaitant se transformer, et pour les jeunes entreprises innovantes en quête de structuration**.

Le projet vise également à renforcer le cadre de l'innovation et du numérique dans les territoires alpins, en aidant les entreprises à identifier les opportunités, définir une stratégie, adopter des outils numériques, trouver des partenaires et accéder à de nouvelles formes de financement.

**Interreg transnational**  
**Espace Alpin**

**Dates :** Octobre 2019 à juin 2022

**Partenaires français :**

- RisingSUD – Agence régionale de développement de la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur
- French Tech Grande Provence (écosystème de start-up)

**Budget total :** 1 963 004 €

**Montant FEDER :** 1 565 697 €

**Des actions concrètes et des résultats tangibles**

Mis en œuvre entre 2020 et 2022, le projet a généré des résultats concrets dans l'ensemble des pays partenaires.

Parmi les principales réalisations :

- la création de **16 points BE-READY dans 6 pays alpins** (France, Italie, Autriche, Allemagne, Suisse, Slovénie), véritables **guichets de proximité** pour orienter et accompagner les entrepreneurs ;
- la conception d'une **boîte à outils BE-READY**, mise à disposition des accompagnateurs locaux pour structurer leurs interventions ;
- l'organisation de plus de **15 événements de matchmaking thématiques** réunissant entreprises, experts et investisseurs ;
- la tenue de 26 webinaires sur des sujets stratégiques ;
- l'accompagnement personnalisé de plus de 50 entreprises via un coaching sur mesure.

Au total, plus de **500 entreprises et 200 acteurs de l'innovation** ont été mobilisés à travers le projet.

**Plus-value de la coopération**

Les territoires français, et principalement les PME, ont bénéficié d'un accompagnement enrichi grâce à la prise en compte de bonnes pratiques issues des différents partenaires.

Ce soutien à l'innovation s'est inscrit dans un **système transnational facilitant une harmonisation et amélioration des pratiques** existantes sur les territoires.

En France, le projet a donné lieu à la création **d'un point BE-READY en région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur**, ce qui lui a permis de bénéficier du réseau de points Be-Ready et donc des événements et des outils développés.



**Les enjeux :**

Améliorer les conditions pour favoriser l'innovation dans les Alpes



**Ressources :**

Site du projet :

<https://www.alpine-space.eu/project/be-ready-alps/>

Vidéo de présentation des résultats :

<https://www.youtube.com/watch?v=jLQiXSnl4Y&t=6s>

Site du chef de file :

<https://www.venetoinnovazione.it/be-ready-alps/?lang=en>

# BE-GOOD

BUILDING AN ECOSYSTEM TO GENERATE OPPORTUNITIES IN OPEN DATA  
VERS LA CRÉATION D'UN ÉCOSYSTÈME D'OPPORTUNITÉS D'AFFAIRE  
BASÉ SUR LES DONNÉES OUVERTES

## LA DATA PUBLIQUE DANS TOUS SES ÉTATS

### APPLICATIONS DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION DANS LES DOMAINES DE L'ADMINISTRATION EN LIGNE



## Donner de la valeur aux données publiques pour créer de nouveaux services au bénéfice des habitants et des usagers

Le projet BE-GOOD repose sur l'idée que les **données produites par les opérateurs publics sont une ressource précieuse**. Ces données peuvent être transformées en **applications ou services utiles pour le public et les usagers**.

Cependant, les administrations publiques qui génèrent ces données **sous-estiment leur valeur économique ou leur potentiel de réutilisation**. De plus, elles ont peu de liens avec les acteurs de l'économie numérique, comme les entrepreneurs de la data. Résultat : leur potentiel reste souvent inexploité. Le projet BE-GOOD vise donc à mieux valoriser ces données.

### Réalisations

Le projet BE-GOOD apporte des enseignements innovants aux opérateurs publics pour les aider à **maîtriser la data** :

- il est tout aussi essentiel de se concentrer, dès le départ, sur la création de valeur des futurs services ou produits qu'à la disponibilité des données ouvertes ;
- s'assurer de la disponibilité des données à long terme est essentiel pour encourager les entrepreneurs à **développer des modèles économiques basés sur la réutilisation des données ouvertes** ;
- les solutions axées sur les données doivent impliquer des personnes de différents services (juridiques, achats ou informatiques) et pas seulement les cadres dirigeants ;
- les **questions de propriété intellectuelle** doivent être réglées pour permettre aux entreprises sous contrat d'asseoir leurs activités dans la durée.

Au-delà de ces retours d'expériences, **11 nouveaux services ont été créés et testés**. Dans une phase de capitalisation, 6 de ces nouveaux services ont été répliqués et adaptés à de nouveaux territoires, à d'autres secteurs économiques et pour de nouveaux groupes cibles.

**Programme Interreg  
transnational Europe  
du Nord-Ouest**

**Dates :** 2016-2022

**Chef de file :** Ministère  
des Infrastructures et de la Gestion  
de l'eau des Pays-Bas (Pays-Bas)

**Partenaires français de la région  
Centre-Val de Loire :**

- Département du Loiret
- Orléans Métropole

**Budget total :** 7,67 M€

**Montant FEDER :** 4,6 M€

**Plus-value de la coopération**

La coopération transnationale a joué un **rôle d'accélérateur dans le niveau de maturité numérique** des organisations sur les questions de maîtrise de la data. La prise de décision sur l'introduction de nouveaux services apportant des avantages sociaux avérés est désormais fondée sur une meilleure compréhension et analyse des données et des éléments factuels. Cette meilleure maîtrise des questions liées à la data s'est généralement accompagnée d'une **adaptation organisationnelle au sein des administrations**.



**Les enjeux :**

Promouvoir les usages et la valeur des données produites par les administrations publiques ou les gestionnaires de services publics



**Ressource :**

Site internet du projet :

<https://vb.nweurope.eu/projects/project-search/begood/>

# BIGDATA4RIVERS

AMÉLIORER LA QUALITÉ DE L'EAU DES COURS D'EAU EUROPÉENS  
GRÂCE À DES POLITIQUES INTELLIGENTES DE GESTION DE L'EAU

## HISTOIRES D'EAUX

EFFICACITÉ DANS  
L'UTILISATION  
DES RESSOURCES  
NATURELLES – EAU



© Projet BIGDATA4RIVERS Interreg Europe

## Numérique et échanges d'expériences au service d'une meilleure gestion de l'eau des fleuves européens

Les cours d'eau sont la principale source d'eau douce et un élément essentiel de la richesse des écosystèmes naturels européens. La préservation de la qualité de leur eau est une préoccupation majeure des autorités publiques. Aussi, afin d'atteindre les objectifs fixés par la directive-cadre sur l'eau de l'Union européenne (UE), les autorités des pays de l'UE n'ont d'autre choix que d'échanger expériences et bonnes pratiques entre elles.

**BigData4Rivers** répond à cette mise en commun des meilleures pratiques d'organisation des systèmes de gestion de l'eau de sept pays européens. Chacun d'entre eux a adapté une ou plusieurs bonnes pratiques à la réalité de son territoire. Ils ont chacun associé un groupe local de parties prenantes pour garantir la bonne adéquation des solutions au contexte local et l'appropriation de ces nouvelles pratiques.

### Réalisations

La principale réalisation du projet **BigData4Rivers** est un rapport comparatif qui évalue dans quelle mesure chaque territoire partenaire prend en compte la directive européenne sur l'eau.

À partir de cette analyse, chacun a élaboré un **plan d'action pour gérer ses cours d'eau**. Les **technologies numériques** ont permis la mise à disposition d'informations en temps réel, accessibles aux différentes parties prenantes afin d'améliorer les processus d'aide à la décision.

Côté français, la faible implication des opérateurs privés dans la gouvernance de la gestion des cours d'eau a limité le recours aux financements FEDER Centre-Val de Loire pour la priorité « Ingénierie environnementale et métrologie pour les activités à forte consommation de ressources », notamment sur la gestion des micropolluants. L'adaptation de deux bonnes pratiques portugaises a permis d'améliorer le nombre de projets associant des organismes publics et privés en intégrant les besoins des entreprises de l'eau dans les débats publics (prise en compte du traitement des eaux industrielles, de l'épuration des eaux urbaines, de la métrologie environnementale, etc.).

**Programme Interreg Europe**

**Période d'exécution :** 2019-2023

**Chef de file :** CIM Alto Minho  
(Portugal)

**Partenaire français de la Région  
Centre-Val de Loire :**

- DREAM Eau et environnement  
(AQUANOVA - Cluster-écosystème  
d'innovation)

**Budget total projet :** 1,29 M€

**Co-financement FEDER :** 1,09 M€

**Plus-value de la coopération**

BigData4Rivers a agi comme un **accélérateur de production et d'échanges de connaissances** et de bonnes pratiques sur les processus de planification de la gestion de l'eau. La diversité des bonnes pratiques et leur potentiel de réplicabilité entre partenaires ont été l'un des facteurs essentiels du succès du projet. Le processus d'apprentissage mutuel a permis à chaque territoire de se paragonner sur la bonne mise en œuvre de la Directive-cadre sur l'eau de l'UE sur leur territoire et d'adopter des processus de décision plus performants.



**Les enjeux :**

Préserver la qualité de l'eau des fleuves européens



**Ressources :**

Site internet du projet :

<https://projects2014-2020.interregeurope.eu/bigdata4rivers/>

Plan d'action du partenaire français :

[https://projects2014-2020.interregeurope.eu/fileadmin/user\\_upload/tx\\_tevprojects/library/file\\_1654689057.pdf](https://projects2014-2020.interregeurope.eu/fileadmin/user_upload/tx_tevprojects/library/file_1654689057.pdf)

# CIRCULAR4.0

LES TECHNOLOGIES NUMÉRIQUES COMME CATALYSEUR  
POUR FAVORISER LA TRANSITION VERS L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE  
DES PME DANS L'ESPACE ALPIN

## INNOVER EN BOUCLE !

### NOUVEAUX MODÈLES D'ACTIVITÉS DES PME – ÉCONOMIE CIRCULAIRE



## Des outils numériques au service de l'économie circulaire des entreprises industrielles de l'Espace Alpin

Préserver les ressources naturelles est au cœur de la transition verte. Pour de nombreuses petites et moyennes entreprises (PME) industrielles, il s'agit de passer d'un modèle productif linéaire extractif où les ressources naturelles finissent en déchets à un **schéma de production circulaire**. Circular4.0 s'appuie sur les **outils et usages numériques** pour accélérer cette transition vers une production plus durable et des produits à cycles de vie allongés. Le projet **accompagne directement des PME de l'Espace Alpin** dans leur transition vers l'économie circulaire.

### Réalisations

Circular4.0 propose des **outils d'ingénierie, de formation et de coaching** à disposition des organismes d'innovation de l'Espace Alpin qui accompagnent les PME. Grâce à ces outils, celles-ci **évaluent leur degré de préparation à une production circulaire** et identifient plus clairement les investissements pour y parvenir.

Les PME bénéficiaires des actions pilotes ont déployé des modèles économiques plus durables, en limitant la consommation et les gaspillages de ressources ou la production des déchets.

En France, l'**entreprise France Construction** producteur de matériaux amortissants pour l'industrie et les aires de jeux a bénéficié d'un coaching personnalisé pour établir un plan d'affaires validant les aspects techniques et économiques. Elle dispose désormais d'une **expertise renforcée en matière de récupération et de recyclage des déchets de caoutchouc** et de sécurisation de sa chaîne d'approvisionnement.

*[Elle a depuis rejoint la « communauté du coq vert », un réseau créé par Bpifrance et l'Ademe pour favoriser la transition écologique - <https://www.bpifrance.fr/catalogue-offres/communaute-du-coq-vert>]*

**Programme Interreg  
transnational Espace Alpin**

**Dates :** 2019-2022

**Chef de file :** Technology Park  
Ljubljana Ltd - Slovénie  
(ales.pevc@tp-lj.si)

**Partenaires français des Régions  
Auvergne-Rhône-Alpes, Grand  
Est et Sud Provence-Alpes-Côte  
d'Azur :**

- Auvergne-Rhône-Alpes Entreprises
- Grand E-Nov+ (Agence régionale  
des transformations du Grand Est)
- RisingSUD (Agence de  
Développement Régional  
de la Région Sud Provence-  
Alpes-Côte d'Azur)

**Budget total :** 2,56 M€

**Co-financement FEDER :** 2,18 M€

**Plus-value de la coopération**

La coopération Interreg a permis le développement d'outils et de **méthodologies communes** s'appuyant sur les meilleures pratiques observées dans les PME de l'Espace Alpin en matière de transformation digitale et d'économie circulaire. L'appropriation de ces outils dans les territoires partenaires a été rendue possible grâce à la création d'une communauté alpine d'écosystèmes régionaux d'innovation où décideurs politiques, instituts de recherche et entrepreneurs coopèrent.

Cette coopération à l'échelle transnationale a **accéléré la montée en compétences des entreprises** bénéficiaires dans leur transition vers l'économie circulaire et a permis la validation d'outils et de pratiques dans une diversité de situations et de contextes.



**Les enjeux :**

Générer des opportunités économiques tout en préservant les ressources



**Ressources :**

Sites internet du projet :

<https://www.alpine-space.eu/project/circular4-0/>

<https://circular40.eu/>

**Brochure :**

<https://circular40.eu/wp-content/uploads/2022/09/D.C.2.2-Success-Cases-Brochure-%E2%80%94-LOW.pdf>

# CLIMALERT

SERVICE D'ALERTE PRÉCOCE DES RISQUES CLIMATIQUES LIÉS À L'EAU  
POUR UNE PLUS GRANDE RÉSILIENCE DU SUD-OUEST EUROPÉEN

## EAU SECOURS !

LUTTE CONTRE  
LE CHANGEMENT  
CLIMATIQUE –  
GESTION DES RISQUES



Une alerte précoce pour anticiper, mesurer le manque d'eau et mieux gérer son utilisation en milieux rural et urbain

Le Sud-Ouest européen souffre des **effets du changement climatique** : les sécheresses, incendies de forêts et pluies orageuses violentes à l'origine d'inondations dévastatrices sont de plus en plus fréquents et intenses dans ses territoires. La rareté des précipitations comme leur irrégularité font de cette partie de l'Europe **une zone d'incertitude extrême quant à la disponibilité en eau**.

ClimAlert propose un **service transnational d'alerte précoce sur les conséquences des risques climatiques dans l'espace du Sud-Ouest européen**. Les acteurs privés et les responsables publics des collectivités locales, urbaines ou rurales, peuvent mieux comprendre les phénomènes climatologiques extrêmes, les impacts sur leur territoire, mieux estimer le manque d'eau et en rationaliser ainsi l'usage. **L'outil ClimAlert calcule les besoins en eau des cultures et alerte sur la sécheresse des sols et des forêts**. Associé à des informations météorologiques très locales, il est en capacité d'indiquer les zones à risque potentiel. Cette capacité prédictive est cruciale dans la protection des biens et des personnes.

### Réalisations

La coopération transnationale au sein de ClimAlert à l'échelle du Sud-Ouest européen permet de disposer d'une **plateforme transnationale d'accès aux données quotidiennes sur l'état de l'air et des sols** grâce aux satellites européen Sentinel et américain Landsat. La plateforme rassemble la protection civile, les associations d'agriculteurs et les organisations de gestion environnementale. Elle est également le fruit d'une intense **coopération scientifique pour la collecte des données** et l'analyse de l'état des connaissances à l'échelle du Sud-Ouest européen sur la biomasse, les incendies, les sécheresses, l'érosion et les inondations.

**Interreg transnational SUDOE  
(Sud-Ouest Européen) 2014-2020**

Dates : 01/09/2019 – 31/08/2022

**Chef de file français :**

Association Climatologique de la Moyenne-Garonne et du Sud-Ouest

**Jean-François Berthoumieu :**

acmg@acmg.asso.fr

**Autre partenaire français :**

- Chambre d'agriculture de Dordogne

**Budget total :** 1 486 000 €

**Montant FEDER :** 1 114 500 €

**Plus-value de la coopération**

**La coopération est déterminante pour faire face aux conséquences du changement climatique** dans le Sud-Ouest Européen. Elle permet d'atteindre une masse critique pour développer et perfectionner cet outil. Le tester dans différentes situations et parties du territoire facilite son adoption sur l'ensemble du Sud-Ouest Européen. ClimAlert est utilisé par de nombreux acteurs publics, il est hébergé par l'Instituto Murciano de Investigación y Desarrollo Agrario y Alimentario. Au-delà de son usage initial, **ClimAlert a servi au développement d'applications telle Agroclima, outil d'aide à la décision pour l'irrigation personnalisée des cultures**. Le secteur agroalimentaire est ainsi mieux armé face à des aléas climatiques et peut prendre des décisions ajustées au plus près des spécificités des territoires. Il en résulte une amélioration de l'application des traitements phytosanitaires, contribuant ainsi à une production plus respectueuse de l'environnement.



**Les enjeux :**

Anticiper les catastrophes naturelles et les manques d'eau pour mieux les gérer et rationaliser l'utilisation de la ressource



**Ressources :**

Accès à la plateforme :

<https://climalert.net/fr/climalert-platform/>

Rapports sur l'état de l'art à l'échelle du Sud-Ouest européen : inondations, sécheresses, feux de forêts, érosion des sols :  
<https://climalert.net/fr/resultats/>

Vidéo du projet :

<https://www.youtube.com/watch?v=V1HtIjqYJ7k&t=4s>

# COBBAUGE

RÉINTROUER LA BAUGE, RESSOURCE LOCALE,  
DANS LE SECTEUR DU BÂTIMENT

## LA BAUGE, UN MATERIAU VRAIMENT BÉTON !

## EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE - ÉCO-CONSTRUCTION

Interreg

France ( Channel Manche ) England

Fonds européen de développement régional



CobBauge for the future

March 28th and 29th, 2023



© Builder École d'ingénieurs

## La bauge, un matériau de construction durable pour relever les défis énergétiques et de gestion des déchets dans le bâtiment

Le secteur du bâtiment représente 40 % de la consommation énergétique totale en Europe (UE, 2010). Pour réduire son impact environnemental, il est crucial de repenser les matériaux de construction à la lumière des objectifs d'efficacité énergétique et des réglementations thermiques.

La bauge, un mélange de terre crue, de fibres agricoles (comme la paille ou le lin) et d'eau, est un matériau traditionnel largement utilisé dans la zone franco-britannique. Contrairement au ciment, la bauge est :

- faiblement énergivore lors de sa production ;
- facilement recyclable en fin de vie, et
- souvent disponible localement, limitant les transports et réduisant ainsi l'empreinte carbone.

### Enjeu :

Améliorer les performances isolantes de la bauge permettrait de renforcer son attractivité et de pérenniser son usage dans la construction contemporaine, en conciliant sobriété énergétique et patrimoine constructif local.

### Objectifs :

Le projet CobBauge vise à :

- développer une bauge innovante, à faible impact environnemental ;
- utiliser des sols locaux et des fibres végétales ou co-produits industriels ;
- atteindre une réduction de 50 % de la consommation énergétique pour le chauffage d'une maison construite en bauge.

À terme, CobBauge permet :

- aux architectes et entreprises d'expérimenter de nouvelles techniques de construction en bauge ;
- de tester et améliorer les performances thermiques du matériau ;
- d'élargir le réseau de professionnels qualifiés capables de construire avec cette technique ;
- de mieux répondre à une demande croissante de solutions écologiques, locales et performantes.

**Interreg transfrontalier France  
(Manche) Angleterre**

**Dates :** 07/2017 - 06/2023

**Partenaires français :**

- Builders école d'ingénieurs
- Parc Naturel Régional des Marais du Cotentin et du Bessin
- Université de Caen Normandie - Laboratoire LUSAC

**Budget total :** 4 127 365 €

**Montant FEDER :** 2 857 182 €

Le projet **CobBauge** a produit des résultats tangibles, à la fois techniques, expérimentaux et structurants pour la filière :

- **Conception et production de 4 types de bauges innovantes** à moyenne échelle :
  - 2 formulations issues de **terres françaises** ;
  - 2 formulations issues de **terres britanniques**.
- **Construction de 5 bâtiments pilotes** de part et d'autre de la Manche, réalisés en 2 phases :
  - utilisation de l'ensemble des types de bauges ;
  - test en **conditions réelles** : efficacité thermique, praticité sur chantier, rapidité d'exécution, coût et durabilité.
- **Structuration d'un réseau professionnel** autour de la bauge :
  - mobilisation d'acteurs du bâtiment, artisans, architectes, chercheurs ;
  - développement d'**outils de formation** à destination des concepteurs et des constructeurs ;
  - objectif : **essaimer** ces techniques à l'échelle du territoire.

**Plus-value de la coopération**

Ce projet réunit des territoires côtiers partageant de longue date des techniques de construction analogues et des habitations en bauge, jusqu'à présent non conformes aux normes thermiques.

Travailler à l'échelle **transfrontalière** a permis d'**élargir le champ des expérimentations** : les territoires partenaires disposent de **types de terres et de fibres agricoles variés**, enrichissant les possibilités techniques et les adaptations locales de la bauge.

L'**alliance d'acteurs diversifiés** – universités, centres de recherche, parc naturel régional, entreprises, artisans – a permis une **approche pluridisciplinaire**.

Experts techniques, professionnels du bâtiment et acteurs des territoires ont collaboré pour garantir une **valorisation optimale de la bauge locale**, adaptée aux **réalités environnementales, économiques et sociales** de chaque région.



**Les enjeux :**

Des nouveaux matériaux de construction plus isolants, plus économiques et à faible impact environnemental



**Ressources :**

Site internet du projet :  
<https://www.cobauge.eu/>

Informations techniques dont supports de formation :  
<https://www.cobauge.eu/documentation-technique/>

Vidéo de présentation du projet :  
[https://www.youtube.com/watch?v=\\_aR5Tq0QSMg](https://www.youtube.com/watch?v=_aR5Tq0QSMg)

Partenaire :

<https://parc-cotentin-bessin.fr/cobauge-la-terre-un-materiau-davenir>

# COMPET'PLUS

COMPÉTITIVITÉ DES ENTREPRISES & PLATEFORMES D'INNOVATION POUR  
LA RELOCALISATION D'ACTIVITÉS DANS L'ESPACE TRANSFRONTALIER,  
LA CRÉATION DE CHAÎNES DE VALEUR RENFORCÉES ET LA COOPÉRATION  
ENTRE PME ET ENTREPRISES MOTRICES

## LA FRONTIÈRE TREMPLIN DE COMPÉTITIVITÉ

INNOVATION,  
DÉVELOPPEMENT  
TECHNOLOGIQUE  
ET COMPÉTITIVITÉ

COMPET'  
plus



## Des stratégies de spécialisation intelligente coordonnées pour doper la compétitivité de l'Eurorégion Nouvelle-Aquitaine-Euskadi-Navarre

Dans la compétition mondiale, l'Union européenne doit **investir largement dans la recherche et l'innovation sous peine de déclassement**. La logique des stratégies de spécialisation intelligente (S3) est de **concentrer les investissements sur un nombre restreint de secteurs stratégiques** et donc d'exploiter au mieux le potentiel d'innovation de chaque Région européenne. Ce raisonnement a guidé les Régions frontalières de Nouvelle-Aquitaine, de Navarre et du Pays basque espagnol pour croiser leur S3 et identifier leurs **convergences sectorielles** et défis d'innovation partagés. Le projet COMPET'PLUS **stimule la compétitivité des entreprises et l'innovation par plus de collaboration entre donneurs d'ordres et sous-traitants** des trois territoires autour de quatre domaines : hybridation énergétique, électromobilité (électrique et hydrogène), agroalimentaire et industries créatives et culturelles.

### Réalisations

L'identification des domaines d'expertise communs aux trois territoires COMPET'PLUS a servi de base à la construction des chaînes de valeur dans les quatre thématiques retenues. Grâce à l'analyse de chaque chaîne de valeur transfrontalière, une **cartographie des petites et moyennes entreprises (PME) de pointe, des start-ups, des centres technologiques à forte valeur ajoutée** au sein de cet espace euro régional a été réalisée.

Ces travaux ont permis de concevoir **deux plateformes d'innovation** pour faciliter la collaboration entre les grandes entreprises leaders et leurs fournisseurs (PME et entreprises locales) et ainsi créer une **offre technologique conjointe**. Ces plateformes facilitent l'échange des connaissances entre les entreprises des trois territoires et la passation d'accords de recherche pour développer des produits commercialisables.

**Programme Interreg  
transfrontalier Espagne-France-  
Andorre (POCTEFA)**

**Dates :** 2020-2022

**Chef de file :**

Chambre de commerce et  
d'industrie de Bayonne Pays basque

**Contact :**

b.jaureguy@bayonne.cci.fr

**Partenaire français de la région  
Nouvelle-Aquitaine :**

- Eurorégion Nouvelle-Aquitaine  
Euskadi Navarre

**Budget total :** 863 000 €

**Co-financement FEDER :** 561 000 €

En parallèle, deux clusters transfrontaliers ont vu le jour. L'un d'eux, BIG DATIA (<https://www.bihartean.com/fr/big-datia-ou-l-intelligence-artificielle-sans-frontiere>), s'intéresse aux industries créatives et culturelles basées sur la réalité virtuelle et la réalité augmentée pour des applications industrielles, en particulier autour de la gamification (utilisations des codes des jeux vidéo pour rendre les expériences plus captivantes et interactives). Une douzaine d'entreprises du cluster ont ainsi pu identifier des complémentarités pour mieux répondre à la demande et intégrer dans leurs produits et services les retombées de leurs collaborations.

**Plus-value de la coopération**

COMPET'PLUS a permis de **dépasser l'absence de coordination entre régions voisines dans l'élaboration de leur S3** alors même que les territoires sont fortement interconnectés. Cette coopération Interreg a créé des ponts entre les S3 de trois régions et **renforcé le partenariat au sein de l'Euro-région**. Dans cet espace frontalier commun, des **alliances entre différents types d'entreprises existent désormais** et renforcent la compétitivité de leur économie comme celle du territoire.



**Les enjeux :**

Renforcer l'intégration économique et sociale d'un espace frontalier



**Ressources :**

Sites internet du projet :

- <https://competplus.eu/fr/>
- <https://capitefa.poctefa.eu/fr/detail-du-projet/?IdProyecto=ffec5779-466d-4349-9b73-7233042c5424>

Brochure des résultats finaux :

<https://competplus.eu/wp-content/uploads/2022/05/folleto-fr.pdf>

Vidéo de l'événement de clôture :

<https://competplus.eu/fr/ressources/video-de-cloture/>

# COOL TOWNS

DES VILLES MIEUX PRÉPARÉES FACE AUX PICS DE TEMPÉRATURE

## COUP DE CHAUD SUR LA VILLE

### ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE – RÉSILIENCE FACE AUX DÉFIS THERMIQUES



### Des outils et solutions concrètes pour réduire le stress thermique dans les petites et moyennes villes

Les villes du monde entier subissent des vagues de chaleur toujours plus fréquentes, plus intenses et plus longues, qui affectent la santé et le bien-être des habitants. Les villes du nord de l'Europe n'y échappent pas et doivent, elles aussi, les anticiper. Faire face à ces pics de chaleur, manifestation concrète du changement climatique, nécessite de développer des actions d'aménagement urbain sur les espaces publics et privés.

Les décideurs doivent donc :

- mieux identifier les lieux où le stress thermique est le plus probable ;
- prioriser les actions vers les publics et les lieux les plus vulnérables où les aménagements réduisant le stress thermique seraient les plus efficaces ;
- prendre connaissance d'actions pertinentes envisageables.

Des outils de **diagnostic** et de **passage à l'action** sont les principales productions de Cool Towns.

#### Diagnostic

**Cartographier** les zones de stress thermique est utile aux décideurs comme aux habitants. Pour créer un atlas de la chaleur urbaine, il faut d'abord s'accorder sur un protocole de mesure commun, incluant les critères climatiques, la période, les heures, les paramètres et les outils de mesure. Cela permet d'élaborer des scénarios d'intervention. **Faciliter le passage à l'action** c'est dans un premier temps, former les décideurs politiques, les étudiants et les propriétaires sur le sujet. C'est aussi **promouvoir les bons exemples de cas concrets** de mesures d'adaptation dans les villes. Ces retours d'expériences fournissent des informations au sujet de l'impact sur les **finances publiques** et les questions de leur **acceptabilité par le public**.

Enfin, Cool Towns propose un outil pour élaborer une feuille de route d'adaptation aux pics de chaleur pour les petites et moyennes villes.

**Interreg transfrontalier  
2 mers 2014-2020**

**Dates :** 01/09/2018 – 31/12/2022

**Partenaires français :**

- Agence d'urbanisme et de développement du Pays de Saint-Omer et Flandre intérieure
- Communauté d'agglomération du Pays de Saint-Omer (CAPSO)
- Université de Picardie Jules Verne
- Ville de Saint-Omer

**Budget total :** 7 744 040 €

**Montant FEDER :** 4 562 080 €

**Plus-value de la coopération**

Différentes villes belges, britanniques, néerlandaises et françaises aux contextes variés mais souhaitant toutes agir contre le stress thermique ont coopéré sur ce projet. Ce qui a permis aux partenaires français de :

- renforcer les compétences des petites et moyennes villes via l'apport d'expertise académique de plusieurs universités européennes (Pays-Bas, France, Royaume-Uni) et l'expertise technique sur des questions très spécifiques (ex. : drainage durable en milieu urbain) ;
- élargir le panel d'actions possibles via les enseignements de 16 actions pilotes de différentes villes européennes : verdissement des cours d'école, jardins verticaux, plantation d'arbres dans des rues, perméabilisation des sols, aires de jeux hydriques, etc. ;
- mutualiser les moyens pour développer des ressources communes et atteindre une masse critique suffisante pour élaborer des outils comme la cartographie du stress thermique par exemple.



**Les enjeux :**

Lutter contre les îlots de chaleur dans les zones urbaines



**Ressources :**

Outils développés dans le projet protocole de mesure du stress thermique dans les villes, feuille de route dédiée aux décideurs :  
<https://breda.archiefweb.eu/?subsite=cooltowns#archive>

Vidéo de présentation du projet :

<https://www.youtube.com/watch?v=98RLMMVxgyI>

# COOPEREM

COORDINATION OPÉRATIONNELLE D'URGENCE  
ET DE PRÉVENTION DES INCENDIES

## ÇA CHAUFFE EN CATALOGNE

### CHANGEMENT CLIMATIQUE - RISQUES NATURELS (INCENDIES)

Interreg  
POCTEFA  
COOPEREM



### Une coopération stratégique et opérationnelle pour prévenir et mieux gérer les incendies

Avec plus de 500 incendies en 40 ans, la zone transfrontalière franco-espagnole catalane est **exposée à des feux de plus en plus violents et massifs**. Ils prennent de vitesse les pompiers, la protection civile et les populations et la moindre désorganisation ou une coordination inadéquate se paie au prix fort. La frontière qui partage la responsabilité de décision et d'intervention entre versants français et espagnol accentue donc ce risque.

Ces catastrophes se multipliant, les pompiers français et catalans ont pris conscience de l'**importance d'engager une coopération de lutte contre les incendies** afin d'en limiter les dégâts.

Rassemblant les acteurs compétents de la lutte anti-incendie sur chacun des versants, COOPEREM intervient sur la **prévention des risques, la gestion des incendies** grâce à l'élaboration d'une **stratégie commune d'anticipation, de modalités de gestion incendie coordonnée et d'une réponse transfrontalière rapide et efficace**. Sur le terrain, cela se concrétise par **l'harmonisation des pratiques et du matériel des deux côtés de la frontière, des formations communes et des modalités de communication plus rapides** entre les équipes franco-espagnoles.

### Réalisations

Au niveau stratégique :

- analyse de la vulnérabilité des infrastructures transfrontalières de prévention des incendies ;
- « plan de coopération opérationnelle transfrontalière » binational, pour coordonner l'action des équipes de pompiers catalanes et françaises définissant des protocoles et des mécanismes détaillés ainsi que le matériel et les infrastructures requis pour permettre une action intégrée et cohérente des équipes de terrain.

**Interreg transfrontalier POCTEFA  
(Espagne-France-Andorre)  
2014-2020**

**Dates :** 01/09/2015 – 01/08/2018

**Partenaires français :**

- Service Départemental d'Incendie et de Secours des Pyrénées-Orientales (SDIS66 en association avec le SDIS64)
- Département des Pyrénées-Orientales
- Office National des Forêts
- Syndicat Intercommunal à Vocation Unique (SIVU) des Albères

**Budget total :** 2 340 009 €

**Montant FEDER :** 1 521 006 €

**Au niveau opérationnel :**

- outils et matériel communs pour le transfert d'eau entre camions de part et d'autre de la frontière ;
- réalisation de travaux de prévention sur le corridor d'infrastructures de l'axe de communication France-Catalogne ;
- système de communication radio commun et des équipements nécessaires à la coordination entre les services d'urgence ;
- coordination des commandements opérationnels et plan de formation à destination des équipes d'intervention ;
- amélioration des systèmes d'information cartographique à l'échelle transfrontalière mise à jour en continu.

**Plus-value de la coopération**

La coopération est ici la **seule réponse efficace aux incendies qui s'affranchissent de toutes frontières administratives**. Y renoncer, c'est exposer les territoires et les populations à des dangers plus fréquents et fatals. Harmoniser les pratiques et outils de lutte contre les incendies, être plus rapides et plus nombreux sont autant d'initiatives concrètes **pour mieux prévenir et gérer les feux de chaque côté de la frontière**. Les protocoles communs de prévention et d'intervention, la coordination des équipes d'intervention, l'achat de matériel commun compatible des deux côtés de la frontière, c'est une coopération en actes de résistance des territoires et des massifs aux feux de forêt.



**Les enjeux :**

Lutte contre les incendies sur la zone transfrontalière franco-espagnole



**Ressources :**

Plus d'informations sur le projet :

<https://capitefa.poctefa.eu/fr>

Vidéo de présentation du projet :

<https://www.youtube.com/watch?v=z-hA9nDfANs>

# RÉGIOLIS TRANSFRONTALIER

UN TRAIN « CORADIA POLYVALENT » ENTRE LA FRANCE ET L'ALLEMAGNE

MÊME PAS DEUX MINUTES  
D'ARRÊT !

TRANSPORT FERROVIAIRE –  
MOBILITÉ

Interreg   
Cofinancé par l'Union Européenne  
Kofinanziert von der Europäischen Union

Rhin Supérieur | Oberrhein



© TFA picture

## Franchir la frontière sans changer de train entre la France et l'Allemagne

Si ce n'est pas un relief infranchissable qui marque la frontière franco-allemande, elle reste sur le plan des relations ferroviaires insuffisamment intégrée du fait d'un **manque d'interopérabilité** des deux réseaux, chacun ayant ses **propres règles de sécurité**. Les dirigeants politiques des régions frontalières y ont remédié en passant à la vitesse supérieure.

Fin 2025, **sept lignes ferroviaires couvrant 450 km de frontières** vont voir leur exploitation améliorée, parfois sauvegardée pour les plus petites, ou ouverte entre la France et l'Allemagne.

RÉGIOLIS TRANSFRONTALIER est l'appui décisif **au prototypage d'une nouvelle génération de trains régionaux** qui répond aux contraintes techniques des normes en vigueur des deux côtés de la frontière.

## Réalisations

RÉGIOLIS TRANSFRONTALIER a pris en charge les **procédures de certification et d'homologation, les tests mécaniques et la campagne d'essais sur le réseau commercial allemand**. Le résultat est la mise en circulation de nouveaux trains Régios transfrontaliers modulaires, adaptés aux besoins de chaque autorité de transport et aux différents types d'exploitations : périurbain, régional et interville.

Les nouvelles rames, de fabrication française, permettent de **franchir la frontière sans changement de train ni de conducteur**.

**Programme**

**Interreg transfrontalier**

**Rhin Supérieur**

**Dates :** 2019-2023

**Chef de file :** Région Grand Est

**Partenaire français de la région  
Île-de-France :**

- SNCF Voyageurs

**Budget total :** 12,46 M€

**Co-financement FEDER :** 6,23 M€

**Plus-value de la coopération**

La coopération était indispensable à la conciliation des normes de sécurité et de transport afin d'offrir un service ferroviaire régional véritablement transfrontalier. Le succès du projet renforce **le maillage du territoire grâce à des liaisons transfrontalières directes**. Le trafic fluidifié fait **gagner du temps** aux usagers sur les lignes très empruntées Strasbourg-Karlsruhe, Mulhouse-Müllheim ou encore Metz-Trèves, évitant ainsi à des milliers de frontaliers d'emprunter leur voiture.

Grâce à cette coopération, le territoire transfrontalier est mieux intégré avec des retombées à moyen terme sur la circulation des personnes et sur le marché de l'emploi transfrontalier.



**Les enjeux :**

Répondre à un important besoin de mobilité transfrontalière entre la France et l'Allemagne



**Ressources :**

Site internet du projet :

<https://www.interreg-rhin-sup.eu/projet/coradia-polyvalent-rames-de-trains-transfrontaliers/>

Communiqué de presse :

<https://www.alstom.com/fr/press-releases-news/2021/5/le-premier-train-regional-coradia-polyvalent-transfrontalier-france>

# DURATEX

TEXTILES ANTISALISURES ET ANTIMICROBIENS POUR  
DES APPLICATIONS DURABLES DANS LES DOMAINES  
DE LA CONSTRUCTION ET DE L'ARCHITECTURE

DÉVELOPPEMENT  
TECHNOLOGIQUE  
ET INNOVATION



## Des textiles déperlants sans produits chimiques imaginés par les acteurs historiques du textile du territoire transfrontalier franco-belge

Pour être déperlants, les **textiles hydrofuges** contiennent des **traitements chimiques**. Mais les « **fluo-carbones** » sont **dangereux pour la santé et l'environnement** puisqu'ils **ne sont pas biodégradables**.

C'est pour apporter une réponse à ce problème que le projet **Duratex** a créé une **solution de textiles antimicrobiens** à base d'**additifs biosourcés** d'origine animale, végétale et marine. Ces textiles sont principalement destinés au secteur de la construction.

C'est sur le territoire transfrontalier franco-belge, cœur historique de l'industrie du textile en Europe, que ce nouveau produit a été développé. Les entreprises de ce secteur tirent parti du savoir-faire local tout en innovant pour maintenir la compétitivité du territoire.

### Réalisations

Duratex a permis le développement de **nouveaux procédés technologiques biosourcés** respectueux de l'environnement et conformes aux exigences de l'industrie textile (coût, vitesse de production, obtention de fonctionnalités complexes, etc.) et qui plus est, **utilisable avec l'outillage déjà existant** évitant des investissements complémentaires et permettant une **rapidité de mise en œuvre**.

Cinq entreprises du territoire transfrontalier ont coopéré pour le lancement de ce produit.

**Programme**

**Interreg transfrontalier  
France-Wallonie-Flandres**

**Dates :** 2016-2020

**Chef de file :** Centexbel (Belgique) -  
Contact : [mv@centexbel.be](mailto:mv@centexbel.be)

**Partenaires français de la Région  
Hauts-de-France :**

- École Nationale Supérieure des  
Arts et Industries Textiles (ENSAIT)
- Centre Européen des Textiles  
Innovants

**Budget total :** 1,96 M€

**Co-financement FEDER :** 1,08 M€

**Plus-value de la coopération**

La **coopération** Interreg ancrée dans un **territoire historique de l'industrie textile** a facilité les synergies entre des secteurs à forte complémentarité, la chimie et le textile. Le développement de **nouveaux procédés** a permis à ces acteurs de se hisser à la pointe de l'innovation mondiale d'un secteur textile extrêmement concurrentiel.

Le projet a dépassé les attentes initiales grâce au modèle développé par l'Université Catholique de Louvain pour accroître le roulement des gouttes sur les tissus et a suscité l'implication de poids lourds mondiaux de la fabrication de textiles comme Decathlon.



**Les enjeux :**

Innover pour mieux s'adapter à la réglementation européenne applicable aux substances chimiques dans l'industrie textile



**Ressource :**

<https://www.centexbel.be/en/innovation/research/duratex>

# EASYLOG

LOGISTIQUE OPTIMISÉE POUR LES PORTS ET DÉVELOPPEMENT  
DU TRANSPORT MULTIMODAL

EMBARQUEZ  
EN DEUX CLICS

TRANSPORT MULTIMODAL



## Une alliance portuaire franco-italienne pour un fret maritime plus efficace en mer Tyrrhénienne

L'intensification des échanges mondiaux passe par un **trafic maritime toujours plus intense** et une chaîne logistique toujours plus performante. **EASYLOG** est la réponse de 5 ports italiens et français, dont le port de Bastia, pour optimiser la chaîne logistique du transport routier et maritime déterminant pour les économies insulaires et les liens avec le continent. Utilisant au maximum les **technologies numériques** et l'intégration des systèmes d'**échanges de données**, EASYLOG améliore la gestion de la chaîne de transport multimodale transfrontalière. Il optimise également la gestion des flux d'informations et facilite les procédures et les contrôles entre les opérateurs de la chaîne logistique du fret transfrontalier.

### Réalisations

EASYLOG a mis en place un **système commun pour la gestion intelligente du trafic transfrontalier**. Il s'appuie sur l'échange de données entre plateformes locales selon un protocole commun et partagé. Dans les 5 ports parties prenantes, les nouvelles installations automatisées et connectées permettent une meilleure gestion des flux de véhicules et de camions par le système EASYLOG, évitant ou réduisant un engorgement préjudiciable aux opérateurs économiques et à l'environnement.

**Environ 120 organismes** (transporteurs, opérateurs portuaires, entreprises qui expédient des marchandises, etc.) impliqués dans la chaîne logistique de la région frontalière ont bénéficié des rencontres et échanges organisés durant le projet EASYLOG.

**Programme**

**Interreg transfrontalier  
France-Italie Maritime**

**Dates :** 2018-2021

**Chef de file :**

Université de Cagliari - CIREM  
Contact : [fancello@unica.it](mailto:fancello@unica.it)

**Partenaires français des Régions  
Corse et Sud Provence-Alpes-  
Côte d'Azur :**

- Chambre de Commerce de Bastia et de la Haute-Corse
- Groupement d'Intérêt Public pour la Formation et l'Insertion Professionnelles de l'Académie de Nice

**Budget total :** 2,00 M€

**Co-financement FEDER :** 1,70 M€

**Plus-value de la coopération**

Dans un secteur portuaire où la concurrence l'emporte le plus souvent sur la coopération, EASYLOG représente une expérience notable aux réalisations concrètes. Il permet des **économies d'échelle substantielles grâce à l'automatisation de nombreux processus**. Cette réussite contribue à la consolidation des relations entre entreprises et opérateurs des secteurs de la logistique et des ports des régions partenaires.

Plus largement, les résultats confortent et **améliorent la connexion des nœuds secondaires et tertiaires transfrontaliers avec les réseaux transeuropéens de transport (RTE-T)**.



**Les enjeux :**

Dépasser les limites de la fragmentation actuelle entre les infrastructures et les processus logistiques en matière de transport maritime en Méditerranée



**Ressources :**

Site internet du projet :

<https://interreg-maritime.eu/fr/web/easylog>

Plaquette d'information :

<https://interreg-maritime.eu/documents/772689/0/newsletter+easylog+05-06+FR+bozza+10.06.21.pdf> f2ba1a2c-45fb-4ced-9703-93a96d0759bc?t=1631258243320

# FACET

## FACILITER L'ADOPTION DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE DANS LE SECTEUR DU TOURISME

ÇA TOURNE ROND  
DANS LE TOURISME

UTILISATION RATIONNELLE  
DES RESSOURCES (6.G)

Interreg  
2 Seas Mers Zeeën



### Plus d'économie circulaire pour un tourisme plus durable

Sortir des modèles économiques linéaires générateurs de déchets est essentiel pour engager une véritable transition. Le secteur du tourisme n'échappe pas à cette nécessité.

À rebours d'un positionnement marketing de niche – celui d'un tourisme responsable réservé à une clientèle haut de gamme – le projet FACET promeut l'**adoption de logiques circulaires à l'échelle de l'ensemble de la chaîne de valeur touristique**.

Il priviliege des solutions « à bas seuil », accessibles, fondées sur des bonnes pratiques concrètes et sur la coopération entre entrepreneurs locaux, dans une dynamique de circularité territoriale.

#### Réalisations

Le projet FACET a agi à deux niveaux complémentaires :

- stratégique et méthodologique : élaboration de **guides, outils et recommandations** à destination des professionnels du tourisme et des décideurs publics, pour faciliter l'intégration de l'économie circulaire dans leurs pratiques ;
- opérationnel et local : mise en œuvre de plus de **30 projets pilotes** concrets, illustrant les principes de circularité appliqués au terrain.

Ces initiatives ont engendré un **effet d'entraînement significatif** : les professionnels impliqués ont intégré des pratiques circulaires dans plus de 15 de leurs procédés standards, montrant la faisabilité et les bénéfices directs de ces approches.

En France, l'opération **Tricoquille** est une bonne illustration de la valorisation des déchets de coquilles de moules, d'un plat caractéristique des restaurants de la zone, pour en faire du mobilier extérieur et du dallage public.

**Programme Deux-Mers  
2014-2020**

**Dates :** 2020-2023

**Partenaire français :**

- Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe)  
Hauts-de-France

**Budget total :** 4 193 652 €

**Montant FEDER :** 2 516 191 €

**Plus-value de la coopération**

En agissant simultanément sur **les professionnels du tourisme, leurs chaînes de valeur et les décideurs locaux**, le projet FACET a permis de développer une approche globale et cohérente.

La coopération engagée a mobilisé à la fois :

- les leviers politiques et réglementaires ;
- le soutien des acteurs publics ;
- le dynamisme des acteurs privés, motivés par l'intérêt économique d'adopter des modèles circulaires.

Cette **articulation entre niveaux stratégique et opérationnel** a favorisé l'émergence de solutions concrètes, intégrées dans des cadres territoriaux propices à la transition écologique du secteur touristique.



**Les enjeux :**

Tourisme durable et économie circulaire



**Ressources :**

FACET en détail :

[https://www.projectenportfolio.nl/wiki/index.php/PR\\_00319?project=FACET](https://www.projectenportfolio.nl/wiki/index.php/PR_00319?project=FACET)

Vidéo de présentation du projet (en anglais):

<https://www.youtube.com/watch?v=3NpF2SMnyUk>

Vidéo de présentation de l'opération Tricoquille (en français):

<https://www.youtube.com/watch?v=cBhyRM2erJQ>

# GE-NETWORK

DÉVELOPPER UN RÉSEAU DE « LIEUX DE TRAVAIL PARTAGÉS »  
DANS LE GRAND GENÈVE

---

DU BOULOT AU COIN  
DE LA RUE

---

SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT  
DE SERVICES DE PROXIMITÉ  
POUR FAVORISER  
L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE



## Le coworking prend son essor dans le Grand Genève

Le Grand Genève est une agglomération transfrontalière en plein essor de plus d'un million d'habitants. Elle est un **pôle d'attraction** majeur pour les travailleurs français, ce qui entraîne un usage quotidien de la voiture individuelle par ces travailleurs frontaliers et engendre une congestion routière importante. Aux conséquences néfastes sur l'environnement, s'ajoute l'impact économique des centaines d'heures perdues par les travailleurs chaque année ou les retards de livraisons.

**Réduire les déplacements humains et désengorger les routes**, suppose, de la part des partenaires genevois et français du projet GE-Network, de stimuler de **nouvelles formes de travail** dans ce bassin d'emploi et de faire voyager les données numériques plutôt que les employés.

### Réalisations

**GE-Network** a développé un service de « **lieux de travail partagés** » par plusieurs entreprises ou travailleurs indépendants (espaces de coworking, télécentres ou fablab). Ces lieux misent sur les **bénéfices de l'interactivité et des synergies entre professionnels de tous horizons**. De 20 lieux en 2014, on est passé à 50 en 2020 dans le Grand Genève.

Grâce à une plateforme internet et l'application mobile GOWO, développée par Ocalia, Econom et Sofies, les utilisateurs accèdent à **une carte des lieux répertoriés**, à leurs caractéristiques et services. **GE-Network** ne propose pas qu'un accès plus aisément au télétravail, il accompagne aussi les mutations du travail par les nouvelles opportunités offertes aux employeurs de devenir plus agiles, de réduire leur empreinte écologique, leurs coûts immobiliers mais aussi d'augmenter leur attractivité auprès de **collaborateurs qui voient s'améliorer leur qualité de vie**.

**Programme**  
**Interreg transfrontalier**  
**France-Suisse**

**Dates :** 2015-2018

**Chef de file français de la Région**  
**Auvergne-Rhône-Alpes :**  
OCALIA (bureau d'études – services  
aux entreprises)

**Budget total projet :** 606 000 €

**Co-financement FEDER :** 88 000 €  
pour 176 000 € total France

**Soutien Confédération Suisse**  
**et fonds cantonaux :** 430 000 €  
(464 000 CHF)

**Plus-value de la coopération**

La coopération Interreg a accéléré l'avènement de nouvelles formes de travail encore naissantes et expérimentales à l'échelle d'un bassin de vie transfrontalier au milieu des années 2010.

Cette collaboration entre acteurs économiques et salariés a amélioré la qualité de vie d'un nombre croissant de travailleurs frontaliers français. La crise du COVID a été un accélérateur puissant des usages du numérique et des transformations du monde du travail dans le bassin de vie transfrontalier.



**Les enjeux :**

Atténuer les contraintes des mobilités pendulaires au sein d'un bassin d'emploi transfrontalier dynamique



**Ressources :**

Site internet Livret réalisation France-Suisse 2014-2020 – projet GE-Network en page 114 :

[https://www.interreg-francesuisse.eu/sites/bfcinterreg/files/2024-11/Livret\\_realisations\\_IFS\\_14-20.pdf](https://www.interreg-francesuisse.eu/sites/bfcinterreg/files/2024-11/Livret_realisations_IFS_14-20.pdf)

Site internet de l'application GOWO :

<https://www.gowo.network/>

# INCREASE VS

## INCREASE VALORISATION SOCIALE

### LES INVISIBLES PRENNENT LA LUMIÈRE

### REVITALISATION ÉCONOMIQUE DES COMMUNAUTÉS DÉFAVORISÉES



Interreg   
France | Channel | England  
Co-financed by the  
European Regional Development Fund

INCREASE   
Valorisation Sociale



### Un partenariat transmanche relève le défi de l'insertion économique et de l'inclusion sociale dans des quartiers défavorisés

La mondialisation et les crises économiques creusent les inégalités au sein de l'Union européenne créant des **poches de pauvreté dans certains quartiers des grandes villes**. En France comme en Angleterre, les résidents de logements sociaux cumulent des difficultés économiques et sociales : taux de chômage supérieur aux moyennes nationales, ils sont peu formés et éloignés de l'emploi, parfois en situation de handicap, ou en famille monoparentale. Ces difficultés tendent à les invisibiliser au regard des dispositifs d'aides à l'emploi, à la création d'entreprises ou à la formation, souvent inadaptés.

C'est ce contexte partagé qui a motivé la **création d'un partenariat transmanche de bailleurs sociaux, de structures d'insertion et d'aide à la création d'entreprise, pour accompagner les résidents sans emploi de 38 quartiers** via le projet Increase Valorisation Sociale. L'objectif du projet est de favoriser le retour à l'emploi de ces publics.

#### Réalisations

Entre 2018 et 2023, Increase VS a expérimenté 32 actions de terrain. L'ouverture, fin 2018, de l'**école de la proximité** soutenue par la Région Bretagne et Pôle emploi (désormais France Travail) est un exemple de réussite emblématique côté français. Grâce à cette école et son **CAP reconnu de « gardien d'immeubles en logement social »**, une cinquantaine de personnes ont été formées sur ce métier en tension. D'autres actions comme « 3h pour l'emploi » de **sensibilisation aux bons réflexes de recherche d'emploi** ou encore « **Rennes aux Fourneaux** » destinée aux porteurs de projet « microentreprises » dans la restauration sont des exemples d'actions qui associent formations, intégration professionnelle et économie locale.

41 % des participants aux actions de INCREASE VS ont déclaré un changement de situation professionnelle ou éducative.

L'implication des bailleurs sociaux, avec leur grande connaissance des résidents, notamment ceux les plus éloignés de l'emploi, « les invisibles », a été déterminante pour activer de nouveaux leviers d'insertion professionnelle. Leurs réseaux étendus de fournisseurs prestataires (maintenance du parc, ménage, sécurité, etc.) ont par ailleurs facilité la connexion entre demandeurs d'emploi et recruteurs.

**Programme**

**Interreg transfrontalier**

**France (Manche) Angleterre (FMA)**

**Dates :** 2018-2022, et prolongé jusqu'en 2023

**Chef de file :** OPTIVO-Southern Housing – bailleur social (Angleterre)

**Partenaires français des Régions Bretagne, Normandie et Hauts-de-France :**

- Archipel habitat (OPH de Rennes Métropole)
- Néotoa (bailleur et promoteur immobilier en Bretagne)
- We Ker (association locale chargée de l'insertion sociale et professionnelle de jeunes 16 à 25 ans, sortis du système scolaire)
- Pas-de-Calais Habitat
- LogiRep (société normande de construction et de gestion de logements sociaux)
- INCO (société de construction d'habitat - Normandie)

**Budget total :** 13 M€

**Co-financement FEDER :** 9 M€

**Plus-value de la coopération**

Les meilleures pratiques des deux pays ont été bénéfiques à l'évolution des solutions proposées. **Le versant français a ainsi pu s'approprier le savoir-faire des associations de logement britanniques qui fournissent des services d'emploi efficaces depuis de nombreuses années.**

L'approche globale a permis de tisser avec les acteurs locaux des liens plus étroits débouchant sur une offre plus riche de services et d'actions.

La durée du projet a été un facteur de stabilité et de consolidation de sa pérennité. **Chaque quartier dispose désormais d'ambassadeurs communautaires** qui sont des relais indispensables de mobilisation efficace ainsi que de soutien continu aux microentrepreneurs. Ils s'appuient sur le réseau solide d'intervenants extérieurs impliqué dans le projet et poursuivent la mobilisation de futurs participants.



**Les enjeux :**

Réinsérer des individus sans emploi au sein de quartiers défavorisés



**Ressources :**

Sites internet du projet :

- Increase VS et Archipel Habitat :  
<https://www.archipel-habitat.fr/mieux-nous-connaître/tous-les-projets-dinnovation/increase-valorisation-sociale>
- Increase Côté Anglais :  
<https://www.uea.ac.uk/groups-and-centres/increase-valorisation-sociale>
- Vidéo de présentation du projet :  
[https://www.youtube.com/watch?v=Rv4\\_DaTOb4U](https://www.youtube.com/watch?v=Rv4_DaTOb4U)

# INDIGO

INNOVATIVE FISHING GEAR FOR OCEAN  
INDIGO, POUR UNE PÊCHE PLUS DURABLE

LE PLASTIQUE,  
C'EST FANTASTIQUE

PRÉSÉRATION DE  
L'ÉCOSYSTÈME CÔTIER  
ET DE LA QUALITÉ  
DE L'EAU DE MER –  
ÉCONOMIE CIRCULAIRE



© Fredrik Ohlander



© CC BY-NC-ND

Un partenariat public-privé pour fabriquer des filets de pêche biodégradables et favoriser le recyclage des engins de pêche

Les engins de pêche, source de pollution plastique marine

Les engins de pêche (filets, casiers...) perdus en mer menacent la biodiversité marine car ils demeurent des pièges pour les animaux marins et constituent une pêche fantôme. De plus, ce matériel représente 27 % des déchets plastiques marins et sa dégradation sous forme de microplastiques est intégrée à la chaîne alimentaire marine.

Des filets biodégradables pour diminuer l'impact environnemental

INDIGO propose la réduction des déchets plastiques en mer de 3 % d'ici à 2030 via deux solutions : la fabrication d'un prototype de filet de pêche en matériaux biodégradables en milieu marin et l'amélioration du recyclage des engins de pêche en fin de vie.

## Réalisations

1. Application participative : l'application « Fish & Click » permet d'identifier les zones de pollution plastique dans l'industrie de la pêche, ainsi que les points de collecte et les filières de recyclage.
2. Développement de filets : des prototypes de filets ont été conçus et fabriqués à l'échelle laboratoire et industrielle. Une analyse de marché et une étude des coûts et avantages de ces nouveaux équipements ont été réalisées.
3. Tests environnementaux : le vieillissement en milieu marin et l'impact environnemental du nouveau matériau, y compris sa biodégradation et son écotoxicité, ont été testés.
4. Étude d'acceptabilité : une étude a évalué le degré d'acceptabilité et d'appropriation du matériau, aboutissant à des recommandations techniques et ergonomiques pour les utilisateurs finaux.



**Programme**

**Interreg transfrontalier  
France-Manche-Angleterre**

**Dates :** 2019-2023

**Chef de file :** Université de  
Bretagne Sud - Plateau technique  
CompositIC

**Contact :** [indigo.project@univ-ubs.fr](mailto:indigo.project@univ-ubs.fr)

**Autres partenaires français  
académiques :** Ifremer et le centre  
technique Synergie Mer Et Littoral

**Autres partenaires français  
industriels :**

- Natureplast, Filt1860 (recyclage de filets), IRMA (Institut Régional des Matériaux Avancés)

**Budget total :** 4,30 M€

**Montant FEDER :** 2,90 M€

**Plus-value de la coopération**

Dans une des zones les plus marquées par la filière pêche, la coopération au sein d'INDIGO a permis de mener une action à grande échelle impliquant **28 ports en France** dans la collecte des filets et chaluts, d'installer un **partenariat franco-britannique**, en capacité de s'adresser aux décideurs politiques aux niveaux national et européen (Commission européenne et Parlement) pour formuler des **recommandations et influencer** la politique en matière d'**économie circulaire**. Enfin, la **mise en commun de l'expertise académique et industrielle** au service d'une innovation a débouché sur des prototypes de **filets biodégradables** effectivement mis en **fabrication** par le partenaire Filt1860, une PME locale normande.



**Les enjeux :**

Réduction de la pollution plastique générée par les industries de la pêche et de l'aquaculture



**Ressources :**

Site du projet :

<https://indigo-interregproject.eu>

Vidéo du projet :

<https://www.youtube.com/watch?v=aPfl-EfaJQg>

# NAVEBGO

RÉDUIRE LES BIOCIDES DANS LES EAUX SOUTERRAINES  
DU RHIN SUPÉRIEUR

## OPÉRATION EAUX PROPRES MÊME PAS EN PEINTURE

PATRIMOINE NATUREL,  
BIODIVERSITÉ, LUTTE CONTRE  
LA POLLUTION, PRÉVENTION  
ET GESTION DES RISQUES



### Réduire l'utilisation des biocides dans la construction pour protéger la qualité des eaux souterraines

#### Des eaux souterraines menacées par les biocides

Protéger les eaux souterraines du Rhin supérieur, c'est s'assurer d'un réservoir d'eau potable et d'irrigation pour les générations actuelles et futures.

Ces eaux sont notamment menacées par les biocides utilisés dans la construction pour détruire les algues et les champignons des peintures et enduits de façade. Il y a des molécules toxiques qu'il ne vaut mieux pas voir en peinture ! En ville, les biocides et leurs produits dérivés entrent dans le cycle de l'eau par ruissellement des eaux de pluies sur les façades et polluent inexorablement les eaux souterraines.

#### Une coopération pour limiter la pollution du Rhin

Navebgo, c'est l'espérance de villes sans biocides, grâce à un état des lieux sur trois sites d'étude : Fribourg, Landau, Strasbourg.

#### Réalisations

1. Un catalogue de mesures pour une ville sans biocides. Il intègre :
  - des mesures « rouges », qui améliorent la situation actuelle à court terme, sans constituer une solution durable ;
  - des mesures « jaunes », pour une transition vers des façades sans biocides ;
  - des mesures « vertes » conformes à l'objectif d'une ville sans biocides ;
  - une fiche « acteurs » qui identifie tous ceux qu'il faut impliquer (architectes, peintres...) ;
  - une fiche « formations » qui liste les besoins des acteurs.
2. Des fiches de résultats d'expérimentations intégrant un message clé, des travaux de recherche et leurs résultats.
3. Un guide de la construction durable de l'Agence fédérale de l'environnement : principes de base pour l'intervention sur les toitures, les façades, la gestion des eaux pluviales de surface.
4. Un guide sur l'impact des biocides dans les eaux souterraines du Rhin supérieur : aide à la décision de réduction des biocides sur les façades. Fiches destinées à divers acteurs (urbanistes, artisans, bricoleurs).
5. Un simulateur « FReWaB-PLUS » d'évaluation des risques liés aux volumes d'eau et aux charges matérielles dans l'infiltration des eaux de pluie.

**Interreg transfrontalier  
Rhin Supérieur 2014-2020**

**Dates :** 01/01/2019 – 30/09/2022

**Chef de file :**  
Université de Fribourg (Hydrologie)

**Partenaires français :**

- Université de Strasbourg (départements Laboratoire d'hydrologie et de géochimie et Sociétés, Acteurs, Gouvernement en Europe)
- CNRS-Délégation Alsace et délégation hydrologie et géochimie
- École nationale du génie de l'eau et de l'environnement de Strasbourg (ENGEES)
- Strasbourg Eurométropole
- Association pour la Protection de la Nappe Phréatique de la Plaine d'Alsace (APRONA)

**Budget total :** 2 207 484 €

**Montant FEDER :** 1 103 742 €

**Plus-value de la coopération**

Le partenariat qui réunit universités, centres de recherches et autorités urbaines franco-allemandes permet désormais de mieux comprendre et de maîtriser la quantification, le traçage et la dispersion des biocides dans les eaux souterraines. Une expérimentation élargie à 3 villes (Strasbourg, Landau, Fribourg) consolide les outils et méthodes de réduction des risques de dispersion des biocides et les solutions de produits alternatifs en conditions réelles.

Un **test de longue durée** grâce aux capteurs installés dans le quartier de Schiltigheim (Eurométropole de Strasbourg) a matérialisé, après analyses des échantillons, la part de biocides. L'enquête sociologique de terrain auprès des riverains, des peintres en bâtiment, des fabricants de peinture s'est révélée très utile à mieux **cerner la perception des risques liés aux biocides** et donc à bâtir une argumentation pour l'acceptation d'alternatives.



**Les enjeux :**

Lutter contre la pollution de l'eau



**Ressources :**

Catalogue de mesures pour une ville sans biocides :

<https://www.navebgo.uni-freiburg.de/de/material/projektoutputs/navebgo-massnahmenkatalog-fr.pdf>

Fiches décrivant les résultats des expérimentations :

<https://www.navebgo.uni-freiburg.de/de/material/projektoutputs/navebgo-leitfaden-fr.pdf>

Guide sur la construction durable rédigé par l'Agence fédérale de l'environnement :

<https://www.navebgo.uni-freiburg.de/fr/material/recherche-actuelle/uba-leitfaeden/fiche-signaletique-0-3-uba-interreg-navebgo.pdf>

Guide sur l'apport de biocides dans les eaux souterraines du Rhin supérieur :

[https://www.navebgo.uni-freiburg.de/de/material/bilder\\_aktuelle-forschung/uba-merkblaetter/fiche-dinformation-1-5-uba-interreg-navebgo.pdf](https://www.navebgo.uni-freiburg.de/de/material/bilder_aktuelle-forschung/uba-merkblaetter/fiche-dinformation-1-5-uba-interreg-navebgo.pdf)

Modèle de simulation pour l'évaluation des risques :

création de FReWaB-PLUS :

<https://www.navebgo.uni-freiburg.de/fr/outil-de-planification-frewab-plus/webinaire-frewab-plus/webinaire-frewab-plus>

# PEFMED

**EXPÉRIMENTATION DE L'EMPREINTE ENVIRONNEMENTALE DU PRODUIT  
À TRAVERS LES SYSTÈMES PRODUCTIFS AGROALIMENTAIRES MED AFIN  
D'AMÉLIORER L'INNOVATION ET LA VALEUR DE MARCHÉ**

## L'AGROALIMENTAIRE TABASSE DU CARBONE

## TRANSITION INDUSTRIELLE VERS UNE ÉCONOMIE UTILISANT LES RESSOURCES DE FAÇON RATIONNELLE



© Interreg MED PEFMED



© Interreg MED PEFMED



© Interreg MED PEFMED

## Des filières agroalimentaires méditerranéennes s'unissent pour tabasser du carbone

À l'échelle européenne, l'industrie alimentaire et des boissons, ce sont 290 000 entreprises pour 4 millions de salariés et un chiffre d'affaires de plus de 1000 milliards d'euros. La filière UE de l'huile d'olive européenne représente à elle seule 67 % de la production mondiale, soit 4 millions d'hectares situés presque exclusivement dans les pays méditerranéens de l'Union européenne (UE).

Or, les consommateurs européens se soucient de plus en plus de la **qualité des produits et de leur impact sur l'environnement**. Les entreprises de l'agroalimentaire intègrent ces tendances comme la nécessité de répondre à des **exigences réglementaires plus fortes**.

Le projet PEFMED centre son approche sur des filières marquantes de l'agroalimentaire méditerranéen telles que l'huile d'olive, les eaux conditionnées, le fromage, le vin, la viande pour leur proposer un outil efficace d'aide à la transition vers des procédés industriels à l'empreinte carbone réduite intégrant des indicateurs de performance socioéconomique de l'entreprise.

### Réalisations

Pour les filières agroalimentaires choisies, PEFMED propose un **outil de mesure et de réduction de l'empreinte carbone** qui combine la méthode européenne de « l'empreinte environnementale de produit – PEF » à des indicateurs de performance socioéconomiques clés. L'entreprise peut facilement se positionner sur les différents indicateurs et entrer dans une logique d'amélioration de ses process de fabrication et de gestion.

PEFMED a proposé aux entreprises embarquées dans le projet un soutien à l'élaboration d'un *business plan* pour la transition.

**Programme Interreg  
transnational MED**

Dates : 2016-2019

**Partenaires français :**

- Régions Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur et Île-de-France
- Centre régional d'innovation et de transfert de technologie (CRITT)
- Agroalimentaire Provence-Alpes-Côte d'Azur, l'Association Nationale des Industries Agroalimentaires (ANIA)

**Budget total : 2 438 360 €**

**Co-financement FEDER :**  
2 072 606 €

**Plus-value de la coopération**

PEFMED, c'est la **coopération entre les compétences des universités et des centres de recherche, des organisations professionnelles représentatives et des entreprises de filières agroalimentaires majeures en Méditerranée**. Cette coopération répond à l'enjeu primordial du soutien à la nécessaire transition de secteurs traditionnels de l'économie méditerranéenne qui seront très fortement impactés par le changement climatique.

Le succès initial de PEFMED a permis de l'amplifier en direction des pays des Balkans candidats à l'adhésion à l'UE.



**Les enjeux :**

Soutenir la transition de filières agroalimentaires traditionnelles méditerranéennes



**Ressources :**

Site PEFMED :  
<https://pefmed.interreg-med.eu/news-events/news/detail/actualites/pefmed-plus-activities-came-to-an-end/>

# PORTOS

## LES PORTS VERS L'AUTOSUFFISANCE ÉNERGÉTIQUE

LE VENT TOURNE  
POUR LES PORTS !

ÉNERGIES MARINES  
RENOUVELABLES – PORTS –  
TRANSITION ÉNERGÉTIQUE –  
LUTTE CONTRE  
LA POLLUTION DE L'AIR



### Vers l'autosuffisance énergétique des ports de l'Atlantique grâce aux énergies marines renouvelables

Les ports, centres d'activités économiques aux impacts environnementaux importants

Les ports ont des besoins énergétiques importants et sont sources de pollution atmosphérique. Réduire ces deux problèmes est un enjeu environnemental crucial.

L'utilisation des ressources locales est une option prometteuse pour l'Espace Atlantique car :

- il constitue la seconde zone transnationale pour l'énergie éolienne de l'Union européenne (UE) ;
- il dispose d'un fort potentiel pour les énergies marines : houlomotrice, marémotrice.

L'objectif de PORTOS est donc d'évaluer, développer et promouvoir l'utilisation d'énergies renouvelables dans les ports afin d'améliorer leur impact écologique.

#### Une approche à 360°

Le projet PORTOS aborde cette problématique de manière globale à travers :

- la sensibilisation aux énergies renouvelables du grand public au travers de journées portes ouvertes ;
- le soutien à la recherche et innovation (y compris pour le stockage de l'énergie et la conversion de l'énergie en gaz) ;
- le développement de collaborations entre centres de recherche et entreprises.

#### Actions concrètes

Le projet PORTOS implique plusieurs ports et leur propose :

- des audits sur l'efficacité énergétique ;
- l'élaboration de plans d'exploitation des énergies marines renouvelables et d'actions pilotes ;
- des tests de 3 technologies hybrides.

Un volet de formations et de transferts de connaissances techniques à destination des parties prenantes intéressées (entreprises, professionnels du secteur, gestionnaires de ports...) complète cette approche globale.

**Interreg transnational  
Espace Atlantique**

**Dates :** 2019-2022

**Partenaires français :**

- École d'ingénieurs en génie des systèmes industriels (EIGSI)
- INNOSEA (Marine Renewable Energy Engineering Consultants)
- Port de Saint-Nazaire (NSNP) comme « partenaire associé »

**Budget total :** 2 625 180 €

**Montant FEDER :** 1 968 885 €

**Plus-value de la coopération**

La coopération transnationale a permis d'aborder un **défi commun** partagé par les ports de la côte atlantique, tout en tenant compte des spécificités de chacun. Ainsi, le projet s'est centré sur trois cas pratiques (Ports de Leixões et de Vigo au Portugal et port de Shannon Foynes en Irlande), élargissant le champ d'expérimentation au niveau énergétique (différents types d'énergies testés et d'options de stockage) et mutualisant la complémentarité des expertises des partenaires.

De plus, l'exploitation commerciale de l'énergie marine renouvelable a encore aujourd'hui des coûts financiers et techniques élevés. Plusieurs de ces énergies n'étant pas tout à fait matures, la coopération permet d'accélérer les processus de compréhension et de recherche et la variété des situations sur la façade Atlantique enrichit les **contextes de test et de validation des expérimentations**.



**Les enjeux :**

Développement des énergies renouvelables dans les ports de l'Atlantique pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et la pollution atmosphérique



**Ressources :**

Site internet du projet :

<https://portosproject.eu/>

Flyer de présentation du projet :

<https://www.marei.ie/wp-content/uploads/2020/06/PORTOS-cartel-A3-2.pdf>

# PUSH.GR

PLATEFORME POUR ENTREPRENEURS ET ÉTUDIANT.E.S  
DES UNIVERSITÉS DE LA GRANDE RÉGION

AU SERVICE DES  
JEUNES PUSH !

ESPRIT D'ENTREPRISE



## Entreprendre sans frontières au sein de la Grande Région

Une plateforme en ligne pour faciliter la création d'entreprises dans un territoire transfrontalier

La Grande Région ce sont près de 12 millions d'habitants au carrefour de l'Allemagne, la Belgique, la France et du Luxembourg. Un concentré d'Europe idéal pour les jeunes entrepreneurs tentés par l'international, prêts à étendre un modèle d'affaires existant, ou à créer ou reprendre une entreprise.

Mais la confrontation à la réalité des règles administratives, juridiques et fiscales différentes d'un pays à l'autre et l'absence d'une vision complète des opportunités à l'échelle de la Grande Région entravent toujours la concrétisation de leurs projets.

La plateforme PUSH.GR rassemble douze partenaires des pays de la Grande Région (universités, pépinières d'entreprises, agences de développement, etc.) pour faciliter la coopération transfrontalière afin de créer de nouvelles entreprises et de mettre en réseau des partenaires en quête de nouveaux marchés.

### Réalisations

La plateforme multilingue PUSH.GR fournit des informations sur les aspects juridiques et fiscaux, des analyses comparées, l'identification de services publics de conseil et d'expertise en droit fiscal.

PUSH.GR, c'est aussi un catalogue des financements transfrontaliers, un calendrier d'événements et des réussites de centaines d'entrepreneurs de la Grande Région. La carte interactive localise essentiellement les entreprises fondées par des étudiants sortis des universités et grandes écoles de la Grande Région.

Adossés à PUSH.GR, des événements tels que ConnectInGR ou des Business Dating offrent des services de mise en relation au niveau international. Ce sont autant d'opportunités d'établir de nouveaux contacts prometteurs pour des coopérations, des investissements, des modèles d'affaires innovants et des reprises d'entreprises.

**Programme**  
**Interreg transfrontalier**  
**Grande Région**

**Dates :** 2019-2022

**Chef de file :** École supérieure de technique et d'économie de la Sarre  
**Contact :**  
mailka.picart@htwsaar.de

**Partenaires français de la Région  
Grand Est :**

- Grand E-nov+ (nouvellement Grand Est Développement, agence régionale des transformations)
- Institut supérieur européen de l'entreprise et de ses techniques (ISEETECH)
- Interfaces Eurodev Center (pépinière d'entreprises)

**Budget total :** 3,58 M€

**Co-financement FEDER :** 2,15 M€

**Plus-value de la coopération**

La coopération au sein de PUSH.GR est un cocktail réussi d'**étudiants concré-tisant leur envie d'entrepreneuriat** grâce au soutien organisé d'opérateurs économiques de la Grande Région qui, jusque-là, ne les considéraient pas comme un potentiel de futurs entrepreneurs porteurs de développement pour ce territoire.

Le **soutien des étudiants par des entrepreneurs** expérimentés a souvent été le **déclencheur des possibilités de création ou de reprise**, en envisageant d'emblée l'opportunité d'un développement à l'international « de proximité » à l'échelle de la Grande Région mais aussi vers d'autres marchés européens plus lointains.



**Les enjeux :**

Surmonter les obstacles juridiques, fiscaux et institutionnels à l'implantation d'une entreprise dans un pays voisin



**Ressources :**

<https://interreg-gr.eu/project/push-gr-fr/>

<https://push-gr.htwsaar.de/fr/partner/>

# RE-MED

## INNOVATION DANS LE SECTEUR DE LA CONSTRUCTION DURABLE EN MÉDITERRANÉE

### LE RE-MED POUR DES ROUTE PLUS ÉCOLOGIQUES

#### ÉCONOMIE CIRCULAIRE – DÉCHETS – CONSTRUCTION



RE-MED



### RE-MED : une collaboration à travers la Méditerranée pour créer des filières de recyclage et réemploi des matériaux de construction

#### Transformer les déchets de la construction en ressources

Dans les territoires méditerranéens, la gestion des déchets issus du secteur du bâtiment pose un **défi majeur** : les matériaux issus de chantiers de construction ou de démolition sont encore trop souvent abandonnés dans des décharges sauvages ou illégales, alors que les capacités de stockage autorisées sont saturées. Ces pratiques **dégradent les écosystèmes locaux et affectent directement la santé et la qualité de vie des habitants**.

Parallèlement, la disponibilité des matières premières – notamment les granulats, deuxième ressource la plus exploitée au monde après l'eau – devient critique, en particulier en Tunisie et au Liban. Dans un contexte de transition écologique et de lutte contre les émissions de gaz à effet de serre, le recyclage et le réemploi des matériaux de construction s'imposent comme une priorité stratégique et environnementale.

#### Vers la création d'une filière de réemploi des matériaux de construction...

Le projet RE-MED a pour ambition de **structurer une véritable filière de valorisation des déchets de construction** dans les pays méditerranéens, en commençant par leur usage dans la construction routière.

Grâce à un transfert de technologies innovantes, le projet vise à **transformer les déchets de construction et de démolition en ressources alternatives** capables de remplacer, au moins en partie, les matériaux naturels.

RE-MED agit à toutes les étapes de la chaîne de production, **depuis le tri jusqu'à l'intégration des granulats recyclés dans les infrastructures**. En plus de son impact environnemental, cette démarche est génératrice d'emplois durables dans les secteurs du recyclage et de la construction.

#### ... Et des routes plus écologiques

Le projet prévoit l'intégration d'au moins **30 % de matériaux recyclés dans la construction de routes pilotes au Liban et en Tunisie**, tout en formant les acteurs locaux aux techniques de recyclage et en diffusant les bonnes pratiques.

**Programme transfrontalier  
de voisinage IEV CTF MED**

**Dates :** Septembre 2020 –  
Mars 2023

**Partenaires français :**

- Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (Cerema)
- Dynedoc (SARL Dynedoc)

**Budget total : 3 M€**

**Contribution UE : 2,7 M€**

**Réalisations clés**

- un état des lieux complet des pratiques de recyclage dans chacun des quatre pays partenaires, partagé lors de séminaires d'échanges et valorisé dans cinq publications scientifiques ;
- le développement d'une application mobile pour signaler les dépôts sauvages de déchets de construction afin d'en faciliter la collecte et le recyclage ;
- la création de six modules de formation à destination des professionnels, intégrant enjeux, solutions concrètes et retours d'expérience.

En Tunisie, la construction d'un kilomètre de route expérimentale intégrant des matériaux recyclés sur trois tronçons, avec un quatrième tronçon en matériaux classiques servant de référence.

L'ouverture, en 2023, des premières stations de tri et de recyclage en Tunisie et dans le sud du Liban.

**Plus-value de la coopération**

La coopération transnationale a été un levier essentiel du projet. Les partenaires libanais et tunisiens ont pu **bénéficier de transferts technologiques rapides**, comme en témoigne la visite d'une unité italienne capable de réintégrer directement les granulats recyclés dans le béton. Des **collaborations scientifiques et universitaires** se sont également nouées, permettant d'expérimenter dans des contextes variés avec l'appui d'experts européens.

Du **point de vue français**, ce partenariat représente une opportunité stratégique d'**accompagner des territoires confrontés à des défis environnementaux et sociaux similaires** à ceux que la France pourrait connaître à l'avenir en raison du changement climatique. Ce retour d'expérience est précieux pour **anticiper et enrichir les politiques publiques hexagonales**.



**Les enjeux :**

Transformer les déchets de construction et de démolition en ressources réutilisables pour promouvoir une économie circulaire durable en Méditerranée



**Ressources :**

Site internet du projet :

<https://www.enicbcmed.eu/fr/projets/re-med>

Vidéo de présentation du projet au Liban :

[https://www.youtube.com/watch?v=aQVVjC-I\\_tk](https://www.youtube.com/watch?v=aQVVjC-I_tk)

Vidéo de présentation du projet en Tunisie (route innovante) :

<https://vimeo.com/869132489>

# ReNovRisk IMPACTS

## ÉVALUATION DES DOMMAGES DES RISQUES CYCLONIQUES DANS LE BASSIN DE L'OCÉAN INDIEN

### AVOIR LES CYCLONES À L'ŒIL

### TRANSITION ÉCOLOGIQUE – GESTION DES RISQUES NATURELS

Le Sud-ouest de l'Océan Indien est régulièrement **touché par des cyclones dévastateurs** qui provoquent des dégâts humains et matériels considérables. Face à l'inégalité des capacités de résistance des territoires concernés, une gestion à l'échelle de tout le Sud-Ouest de l'Océan indien est le bon niveau d'intervention.

**ReNovRisk Impacts** est une des 4 composantes d'un vaste programme pluridisciplinaire **ReNovRisk** (Recherche intégrée et innovante sur les risques naturels) portant sur les catastrophes et risques naturels dans tout le Sud-Ouest de l'Océan indien.

**ReNovRisk Cyclones** se centre sur l'étude des cyclones tropicaux et est une source de données essentielles aux autres composantes.

**ReNovRisk Erosion** cible quant à lui les glissements de terrain, l'érosion lors des épisodes cycloniques.

**ReNovRisk Transferts** fait de la bande littorale très peuplée entre Saint-Paul et Saint-Leu (La Réunion), un laboratoire à ciel ouvert, dédié à un meilleur recueil et une analyse de données de propagation des phénomènes cycloniques dans des espaces très différents (montagnes, ravines, littoral, lagon, mer ouverte) pour élaborer des modèles et améliorer la prédictibilité des impacts.

**ReNovRisk Impacts** s'attache à la prévisibilité, l'évolution à long terme et à la mesure de tous les impacts des cyclones, dans un contexte global de changement climatique, afin de guider les politiques d'aménagement du territoire de réduction des impacts. C'est un peu le volet socioéconomique qui s'attache à **mesurer les coûts directs et indirects du passage d'un cyclone** **afin d'évaluer ceux des cyclones futurs et de s'en prémunir** plus efficacement en mettant à disposition des **outils d'aide à la décision**.



© CNES 2013, Distribution Airbus DS, Auteur : C. Révillion

## Programme Océan Indien 2014-2020

Dates : 2018-2021

### Partenaires français :

- Université de La Réunion
- Direction interrégionale de Météo-France pour l'Océan Indien (DIROI)

Budget total : 1 444 750 €

Montant FEDER : 1 228 046 €

## Réalisations

ReNovRisk Impacts, ce sont plusieurs actions concrètes.

- Tout d'abord, une **cartographie de la vulnérabilité aux cyclones** en fonction de l'occupation des sols, du type d'habitat et de culture pour identifier les zones les plus à risques.
- C'est également un **travail d'évaluation des dommages directs** des cyclones passés, basé sur l'**analyse des données optiques et radars** des images des satellites européens Sentinel. Le croisement de ces données avec les déclarations de sinistre auprès de la caisse de Réassurance a permis d'établir les corrélations entre les intensités de vent ou de pluie et les coûts de réhabilitation des habitations et des infrastructures et les cultures dégradées.
- Sur cette base, des **projections ont pu être établies sur les coûts des dommages des futurs cyclones** qui seront plus intenses du fait du changement climatique.

Cette évaluation des coûts indirects des cyclones et des efforts économiques à consentir pour absorber ces chocs cherche à créer un **modèle d'équilibre général calculable pour mieux comprendre comment l'impact d'un cyclone se propage dans l'économie** avec ses effets négatifs mais aussi positifs, les travaux de reconstruction générant de l'activité, donc de l'emploi et des revenus.

## Plus-value de la coopération

Étant donné la taille des cyclones et, plus généralement, de la plupart des catastrophes naturelles, **travailler à l'échelle du Sud-Ouest de l'Océan indien fait sens** et permet d'effectuer des travaux de recherche à une échelle territoriale pertinente.

La coopération est également **transdisciplinaire** car elle combine des **expertises très variées** au sein d'une même équipe, comme l'hydrologie, la physique de l'atmosphère, l'océanographie, la géographie ou l'économie, qui, rassemblées, permettent de mieux saisir la complexité et les conséquences de phénomènes météorologiques ou naturels dévastateurs.



### Les enjeux :

Gestion des catastrophes naturelles



### Ressources :

<https://www.europe-en-france.gouv.fr/fr/projets/ocean-indien-cyclones-oeil>

<https://www.risquesnaturels.re/renovrisk/>

<https://fr.euronews.com/my-europe/2020/03/30/cyclones-ouragans-typhons-une-appellation-par-region-du-monde>

### RenovRisk Impact IRD :

<https://www.ird.fr/projet-renovrisk-impact-evaluation-des-dommages-des-risques-cycloniques-dans-le-bassin-de-locean>

# SARGOOD

## RÉUTILISATION DES ALGUES SARGASSES DANS LES CARAÏBES

### MAIN BASSE SUR LES SARGASSES !

### TRANSITION ÉCOLOGIQUE - RISQUES NATURELS - ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Interreg  
Caraïbes  
Fonds européen de développement régional



### Mieux comprendre les impacts de l'algue sargasse et en faire une matière première réutilisable

#### Les Caraïbes envahies par les sargasses

Dans la Caraïbe et l'Atlantique Nord, la hausse continue des températures se traduit, depuis 2011, par la prolifération massive d'algues brunes sargasses. La répétition du phénomène, l'augmentation de sa durée (6 mois par an entre 2018 et 2020 contre 2 seulement en 2016), son ampleur en volume (jusqu'à 20 millions de tonnes en 2018), font des sargasses non plus un risque mais une catastrophe majeure récurrente frappant la Caraïbe. Les conséquences sanitaires et économiques notamment sur le tourisme sont dévastatrices.

#### Passer d'une logique de protection à une logique de valorisation des sargasses, au profit du Bassin caribéen

La collecte des sargasses visait à garder les plages propres, 90 % des algues collectées étant stockées comme un déchet sans usage ni valorisation.

Le projet Sargood considère ces algues non pas comme un fléau, mais comme un produit à valoriser. L'enjeu : mieux comprendre les Sargasses, leur prolifération et leur dispersion maritime d'une part, et trouver des méthodes de valorisation écologique et énergétique d'autre part. À long terme, les sargasses, aujourd'hui matière végétale envahissante, pourraient devenir une ressource exploitable à des fins positives pour les territoires caribéens.

#### Réalisations

Les résultats tangibles de Sargood permettent de disposer désormais de **méthodes de collecte des sargasses optimisées** avant qu'elles n'atteignent le rivage et de mieux comprendre l'impact de leur prolifération sur la faune locale. Il est maintenant possible d'envisager de nouveaux processus d'extraction, de traitement, d'utilisation et de valorisation des sargasses en biogaz, fertilisants agricoles, écomatériaux, matrices poreuses de carbone, gélifiants ou teintures anticorrosion.

## Interreg transfrontalier Caraïbes 2014-2020

Dates : 01/12/2019 – 01/12/2022

**Chef de file :** Université des Antilles,  
Campus de Fouillole (Guadeloupe)  
Contact : [president@univ-antilles.fr](mailto:president@univ-antilles.fr)

**Autres partenaires français :**

- Association 100 % Zèb, 100 % Caraïbe, 100 % Médicinales (Guadeloupe)
- Laboratoire Chimie Agro-industrielle (INRAE)
- Institut Polytechnique de Toulouse

**Budget total :** 1 287 912 €

**Montant FEDER :** 458 523 €

### Plus-value de la coopération

C'est tout le Bassin caribéen qui est impliqué dans cette coopération qui favorise une mutualisation de toutes les expertises et travaux de recherche de tous les laboratoires à l'échelle des Caraïbes. La coopération permet un élargissement de l'éventail des pistes de valorisation et réutilisation et, dès à présent, d'identifier des technologies, des modalités de production et de commercialisation par le biais de futures licences à l'échelle de tout le Bassin caribéen. En Guadeloupe, la fabrication locale d'une peinture plus résistante issue de la valorisation des sargasses permet de protéger le bois plus efficacement en climat tropical.

Fort de ces premiers résultats concrets, **Sargood 2** poursuit les recherches et travaux pour optimiser encore la valorisation des sargasses.



#### Les enjeux :

Transformer les algues sargasses en matières premières pour des innovations en faveur de la transition écologique



#### Ressources :

Site internet du projet :

<https://interreg-caraibes.eu/sargood>

# SOLARISE

## AUGMENTATION DE L'ADOPTION DE L'ÉNERGIE SOLAIRE DANS LA RÉGION DES 2 MERS

### LE NORD MET LE SOLEIL EN BOÎTE

#### ÉNERGIES RENOUVELABLES



### Booster le solaire dans la région des « Deux Mers » grâce à une technologie de stockage innovante

Surmonter les freins à utilisation de l'énergie photovoltaïque dans les foyers

Le **photovoltaïque** tient une place majeure dans l'atteinte de l'objectif à 2030 d'au moins 32 % de production d'énergies renouvelables à l'échelle de l'Union européenne. Cependant, le recours à cette énergie est contrecarré par sa **variabilité, des retours sur investissement trop longs et la difficulté de son stockage**. Autant d'éléments qui freinent les publics dans la précarité énergétique à adopter cette solution.

Des entreprises, des universités, le secteur public, des bailleurs sociaux et la société civile ont uni leurs connaissances pour déployer des **solutions solaires innovantes en milieu urbain et rural**. Solutions techniques qui inspirent les politiques publiques en la matière.

#### Réalisations

SOLARISE est un **test grandeur nature d'installations photovoltaïques** en milieux urbains et ruraux.

- Huit démonstrateurs ont été installés sur des bâtiments publics, dont certains historiques, en respectant les contraintes paysagères, visuelles et celles liées au réseau. En France, c'est par exemple une installation sur les toits d'une école primaire récemment réhabilitée à Fournies (Hauts-de-France).
- Quatre démonstrateurs concernent des logements sociaux pour aider les résidents à faible revenu à alléger leurs factures et à se sensibiliser à la question de l'énergie.

Grâce à ces tests, des **modèles économiques durables ont été élaborés réduisant les coûts de production de l'énergie solaire** par l'utilisation d'une technologie de stockage innovante sur le lieu de production.

Ces éléments ont permis aux partenaires du projet de proposer une **feuille de route solaire pour accélérer l'adoption de l'énergie solaire** et la transition énergétique de chaque zone pilote.

**Programme**  
**Interreg transfrontalier**  
**2 Mers**

**Dates :** 2018-2023

**Chef de file :**

Université Picardie Jules Verne  
(UPJV)  
Contact : rachid@u-picardie.fr

**Autres partenaires français de  
la Région des Hauts-de-France :**

- Enercoop Nord-Pas-de-Calais - Picardie
- Ville de Fournies

**Budget total :** 4,29 M€

**Co-financement FEDER :** 2,57 M€

**Plus-value de la coopération**

La coopération dans SOLARISE, c'est la **mise en commun de savoirs et de technologies bien souvent existants mais dispersés**. C'est aussi la possibilité de faire face aux surcoûts de l'expérimentation pour **valider des pratiques et des options d'installations photovoltaïques** afin de proposer aux décideurs et aux populations de nouvelles solutions testées grandeur nature.



**Les enjeux :**

Surmonter les obstacles techniques et administratifs qui freinent l'adoption de l'énergie solaire à plus grande échelle



**Ressources :**

Site internet du projet :

<https://www.interregsolarise.eu/>

# ST4W

## Smart Track 4 Waterways

RÉSEAU INTELLIGENT DE DONNÉES DE SUIVI POUR L'EXPÉDITION  
PAR VOIE NAVIGABLE INTÉRIEURE

### TRANSPORT DURABLE



© Plateforme Zulu - Sogestran



### Décarboner les livraisons grâce à des voies navigables intelligentes

S'il est reconnu que le **transport fluvial** émet jusqu'à **trois fois moins de CO<sub>2</sub>** que la route, il reste inaccessible pour les petites et moyennes entreprises (PME). La raison ? L'absence de solution logicielle adaptée à la logistique de petits volumes de marchandises. En effet, les **solutions existantes, trop coûteuses** pour les petites et moyennes entreprises, favorisent le transport de gros volumes et privent tout un secteur de cette opportunité.

Le potentiel de l'**Europe du Nord-Ouest** en termes de **transport fluvial** est conséquent puisque cet espace concentre **85 % de ce type de flux en Europe**.

L'ambition du projet Smart Track 4 Waterways est d'offrir un **outil de logistique adapté** aux besoins de transport fluvial de petits volumes. Les entreprises ont ainsi accès à des **données sécurisées** sur les marchandises leur permettant de **suivre les expéditions** plus facilement et de répondre en temps réel à la question : « Quelle palette sur quelle péniche ? ».

L'outil répond également aux enjeux de **sécurisation et de confidentialité** des données, éléments essentiels pour l'adhésion des entreprises au projet.

### Réalisations

Un logiciel de gestion des expéditions, accessibles par voie navigable aux PME, **sécurisé, plus simple et moins coûteux** a été développé. Il permet une **traçabilité de chacune des palettes** et des informations de **suivi de la navigation fluviale** sur le navire.

Sur la plateforme, hébergée dans le cloud, chacun est **maître de ses propres données**, ne les partage qu'avec des partenaires choisis et peut accéder, en temps réel, à des services transversaux.

## Interreg transnational – Europe du Nord-Ouest (ENO) 2014-2020

Dates : 2017-2022

Partenaires français Régions Hauts-de-France, Île-de-France et Normandie :

- Circoe (Conseil et innovation en logistique)
- Institut du droit international des transports
- Sogestran (Groupe spécialisé dans le transport fluvial et maritime)
- EVOL LILLE (Société d'organisation des transports)
- Paris Terminal
- Chambre de commerce et d'industrie de la région Hauts-de-France
- Haropa Port (Grand port fluviomaritime de l'axe Seine)

Budget total : 5,59 M€

Co-financement FEDER : 3,35 M€

### Plus-value de la coopération

L'échelle transnationale de coopération est particulièrement adaptée à la question de l'optimisation de la chaîne logistique fluviale en Europe du Nord-Ouest. Elle permet de tirer pleinement parti des économies d'échelle, de renforcer l'apprentissage entre les acteurs du transport fluvial, des voies navigables et des partenaires de la chaîne d'approvisionnement. C'est également un outil de promotion du transport par voie navigable efficace dans la réduction des émissions de CO<sub>2</sub>. L'optimisation de la chaîne logistique espérée via le projet, permet d'envisager un transfert modal de la route vers l'eau, et d'économiser 40000 tonnes de CO<sub>2</sub> dans la dixième année suivant la fin du projet.

Les partenaires français ont fait du projet un véritable banc d'essai pour l'amélioration de la logistique urbaine et sont montés en compétences grâce aux échanges de bonnes pratiques, notamment avec leurs partenaires flamands et néerlandais.

**Smart Track 4 Waterways** a essaimé, auprès du programme Interreg Mer du Nord via le projet IWTS 2.0 et via CCP 21, un autre projet d'Interreg Europe du Nord-Ouest, en facilitant la connexion numérique du transport fluvial avec la logistique urbaine multimodale du dernier kilomètre.



#### Les enjeux :

Promouvoir des alternatives au transport routier traditionnel plus respectueuses de l'environnement



#### Ressources :

Vidéo de présentation du projet :

<https://www.youtube.com/watch?v=6j8kaOBL3Ls>

Vidéo de présentation de la solution logistique développée par le projet :

<https://www.youtube.com/watch?v=pZaqrupq86c>

Vidéo de la logistique urbaine : le cas du Centre Multimodal de Distribution Urbaine de Lille

- <https://www.youtube.com/watch?v=yWi2jxAf9-E>
- <https://vb.nweurope.eu/projects/project-search/st4w-smart-tracking-data-network-for-shipment-by-inland-waterway/>

# UP STRAW

DES BÂTIMENTS PUBLICS EN PAILLE ? C'EST POSSIBLE !

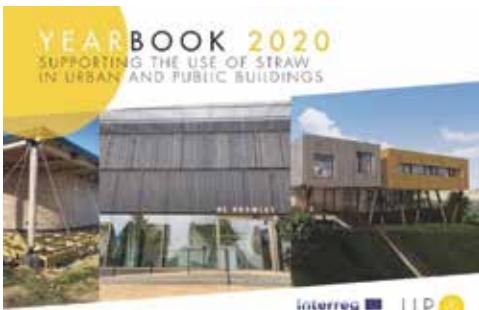
SI LA PAILLE AVAIT  
DE LA VALEUR ?

EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE -  
ÉCOCONSTRUCTION

Interreg  
North-West Europe  
European Regional Development Fund



© ESBA



© ESBA

## La paille, un matériau de construction biosourcé de première qualité pour relever les défis énergétiques

Dans l'Europe du Nord-Ouest, le chauffage des bâtiments représente à lui seul 15 % des émissions de gaz à effet de serre (GES). Pour réduire ces émissions, il est essentiel de construire et rénover massivement des bâtiments selon des standards énergétiques performants, comme le standard passif.

Cependant, le secteur de la construction génère déjà 12 % des émissions de GES, notamment en raison de la production de matériaux tels que le ciment, les briques, le verre et les produits issus de la pétrochimie (source : EEA).

### Enjeu

Il s'agit donc d'améliorer l'isolation des bâtiments tout en réduisant l'empreinte carbone des matériaux utilisés.

Les matériaux biosourcés, qui ont fixé du carbone durant leur cycle de vie, apportent une réponse adaptée.

Parmi eux, la paille se distingue : elle possède d'excellentes propriétés isolantes, est disponible en grande quantité (des millions de tonnes dans chaque pays), locale, biodégradable et issue d'un sous-produit agricole, ce qui en fait une illustration parfaite de l'économie circulaire.

### Objectifs

S'inspirant de la France, où environ 500 bâtiments en paille sont construits chaque année, le projet UP STRAW vise à :

- Promouvoir l'usage de la paille dans les autres pays européens, en l'intégrant davantage aux projets urbains, à la commande publique et aux chantiers de rénovation ;
- Accompagner les petites et moyennes entreprises (PME) du secteur de la construction pour qu'elles puissent se positionner sur ce marché en développement ;
- Atteindre 5 % de part de marché d'ici 2030, ce qui permettrait d'économiser plus de 2 millions de tonnes de CO<sub>2</sub>, y compris le carbone fixé par la paille.

À terme, UP STRAW permettra de :

- Changer la perception de la paille dans la construction, tant chez les professionnels que dans le secteur public ;
- Intégrer pleinement la paille dans les outils et processus de conception : logiciels BIM, analyses de cycle de vie, systèmes de garantie.

**Interreg transnational  
Europe du Nord-Ouest (ENO)**

Dates : 03/2017 - 12/2021

Partenaire français :  
Centre National de la Construction  
en Paille (chef de file)

Budget total : 3,8 M€

Montant FEDER : 6,4 M€

## Réalisations

Le projet **UP STRAW** :

- a validé avec succès les **techniques d'isolation en paille** dans cinq bâtiments emblématiques (public et privé, en construction et en rénovation) en Allemagne (abbaye bénédictine de Plankstetten), en Angleterre (Centre des visiteurs à Hastings), en Belgique (Cluster éco-construction en Wallonie), en France (locaux du Centre européen de la construction en paille à Montargis) et aux Pays-Bas.
- a formé plus de 1 000 étudiants, architectes et ingénieurs aux techniques de construction en paille, et le MOOC « Building for Change – Naturally » lancé par le projet a été suivi par 6 643 participants.
- a élaboré des **guides de la commande publique** car les marchés publics peuvent jouer un rôle essentiel dans la valorisation des ressources et des entreprises locales pour le secteur de la construction.

Les données recueillies par le projet, basées sur l'évolution réelle du marché dans chaque pays, montrent que le nombre de bâtiments en paille sera multiplié par deux d'ici 2028 par rapport à 2017.

## Plus-value de la coopération

En tant que membre de la plus grande organisation nationale de paille en Europe, le Centre National de la Construction en Paille (chef de file) a coordonné le projet et les activités pour assurer les effets à long terme.

Travailler à l'échelle **transnationale** a permis d'**élargir le champ des expérimentations** : les différentes techniques d'isolation en paille testées sur 5 bâtiments en Europe ont permis de démontrer la pertinence de la construction en paille à différents publics. Ainsi, le chef de file français a pu agrandir son centre (Maison Feuillette) et a expérimenté de nouvelles techniques. Le futur centre agira au niveau européen et servira de plateforme de diffusion et d'échange.

**L'alliance d'acteurs diversifiés** a permis une **approche pluridisciplinaire**. Experts techniques, professionnels du bâtiment et acteurs des territoires ont collaboré pour garantir une **valorisation optimale de la paille** adaptée aux **réalités environnementales, économiques et sociales** de chaque région.



### Les enjeux :

Des nouveaux matériaux de construction plus isolants, plus économiques et à faible impact environnemental



### Ressources :

Information sur le projet UP STRAW sur le site du programme Interreg ENO :

<https://vb.nweurope.eu/projects/project-search/up-straw-urban-and-public-buildings-in-straw/>

Résultats et livrables du projet UP STRAW valorisés par l'association européenne de la construction en paille (ESBA) :

<https://strawbuilding.eu/tag/upstraw/>

Présentation vidéo des 5 bâtiments :

<https://www.youtube.com/watch?v=JiTtdQx7bzE>

Un article de Fabienne Pasquier, Centre National de la Construction Paille (CNCP) – Montargis :

<https://www.construction21.org/france/articles/h/etudes-de-cas-batiments-programme-usptraw-interreg-dossier-biosources.html>



## **Légendes et crédits photos :**

**Couverture :** (gande photo) Programme Alcotra - Nouvelles Liaisons Transfrontalières - *Cristina Argiro*  
(petite photo) *Ville de Mouans Sartoux*

**Page 3 :** *Ville de Mouans Sartoux*

**Page 9 :** Atlantic on bike, programme Espace Atlantique

**Page 11 :** Lycée linguistique de Courmayeur / La Suche, Vallée d'Aoste, Italie / 29 mai 2021

**Page 21 :** Programme MED, projet Maestrale - *Carmela Gioia*

**Page 27 :** Programme MED

**Page 38 :** Interreg 2 Seas – MOTION

**Page 43 :** Distribution matériel Mozambique cyclone IDAI - *IFRC*

**Page 55 :** Programme 2 mers

**Page 59 :** Projet Splash - Programme Marittimo

**Page 73 :** Meteo France

**Page 80 :** Atlantic on bike, programme Espace Atlantique

**Page 85 :** Programme NextMED

**Page 91 :** Programme Océan Indien - Formation milieu inondé et gestes qui sauvent

**Page 92 :** *Ville de Mouans Sartoux*

L'Agence nationale de la cohésion des territoires en tant qu'autorité nationale de coordination des fonds européens et du FEDER édite des publications à destination des acteurs des fonds européens.

L'ensemble de ces publications est disponible sur le site : [www.europe-en-france.gouv.fr](http://www.europe-en-france.gouv.fr)

## Contacts

Agence nationale de la cohésion des territoires

[europe@anct.gouv.fr](mailto:europe@anct.gouv.fr)

## En savoir plus

[www.europe-en-france.gouv.fr](http://www.europe-en-france.gouv.fr)

[www.anct.gouv.fr](http://www.anct.gouv.fr)

-  [@L'Europe s'engage en France](#)
-  [@L'Europe s'engage en France](#)
-  [@EuropeenFrance](#)
-  [@EuropenFrance](#)
-  [@europe\\_en\\_france](#)